Histoire de l'I C M (1946-1996)

Sid Ahmed Baghli Patrick Boylan Yani Herreman



INTERNATIONAL COUNCIL OF MUSEUMS CONSEIL INTERNATIONAL DES MUSEES

Histoire de l'COM

(1946-1996)

Sid Ahmed Baghli

Patrick Boylan

Yani Herreman



Sommaire

$Pr\'eface$	« Un grain de sable devenu joyau étincelant », Saroj Ghose	p.	5
Introduction	Histoire et préhistoire de l'ICOM	p.	7
$Chapitre\ I$	Cinquante années d'activités (1946-1996)		
	Les conférences générales : de précieux jalons dans l'histoire de l'ICOM L'initiative de Chauncey J. Hamlin Les deux premières rencontres internationales (1946-1947) La croissance de l'ICOM (1948-1968) Les années de crise (1968-1977) L'ouverture de l'ICOM sur le monde (1977-1989) L'ICOM de plus en plus efficace, universel et représentatif (1989-1996)	р. р. р.	13
Chapitre II	L'œuvre de l'ICOM		
Chapitre III	Les moyens d'une politique ambitieuse La démocratisation de l'ICOM L'ICOM et l'essor des musées Contribution au développement de la profession et de sa déontologie La bataille pour la sauvegarde du patrimoine Contribution à l'évolution des musées des pays en voie de développement Décentralisation et régionalisation de l'ICOM en Asie-Pacifique Cinquante ans de l'ICOM en Amérique latine La promotion des activités régionales africaines Les pays arabes et la naissance de leur organisation régionale Quelques personnalités ayant marqué l'histoire de l'ICOM Les présidents (1946-1996) Les directeurs et secrétaires généraux (1946-1996) Les membres d'honneur (1946-1996)	p.	39 411 43 48 54 57 60 61 66 68
Conclusion	L'histoire de l'ICOM : une aventure prodigieuse		
		1050	89
Annexes	L'ICOM en chiffres Les organisations régionales de l'ICOM Les comités internationaux de l'ICOM Les organisations internationales affiliées à l'ICOM Bibliographie sélective Index des noms propres Index des organisations et des organes de l'ICOM Index thématique	p. p. p. p. p.	93 94 95 99 100 102 102

stresponsables des musées

compréhension mutuelle

Coopération internationale

D /	0
Pre	tace

Un grain de sable devenu joyau étincelant

Saroj Ghose

Président de l'ICOM

cinquante années d'existence sont finalement peu de choses. C'est une courte période dont l'écoulement équivaut à celui d'un grain de sable dans le grand sablier de la civilisation. Pourtant cette période est la plus importante que nous ayons connue, celle d'un essor sans précédent des musées et de la profession muséale, du bouleversement du concept de musée, et de l'apparition de nouveaux musées auparavant inconcevables. Centres scientifiques interactifs, écomusées et musées de société, expositions thématiques pluridisciplinaires ont changé le concept et le contenu traditionnels du musée.

Au cours de ce demi-siècle, les activités muséales ont remarquablement évolué, témoignant d'une sensibilisation croissante aux attentes du public, l'invitant à une plus grande participation et partant à sa rencontre hors-les-murs. Le développement sans précédent de la technologie a permis de rendre accessibles les expositions sur CD-ROM ou vidéodisques, ou d'assurer la sécurité des musées par des "yeux électroniques" qui complètent la surveillance des gardiens; des projections LCD se substituent aux présentations audiovisuelles traditionnelles; des microscopes électroniques très puissants sont à la disposition des laboratoires de conservation. La conception traditionnelle de l'exposition semble elle-même dépassée et limitée depuis l'invention de la conception assistée par ordinateur, et depuis qu'Internet rend le musée accessible aux visiteurs du monde entier. L'ICOM a suivi ces changements et, main dans la main avec les professionnels, s'est engagé dans une dynamique de progrès, apportant modestement aide et soutien aux musées. Loin d'être une organisation cinquantenaire parmi d'autres, l'ICOM a joué le rôle de porte-flambeau sur les cinq continents. Notre Organisation n'est pas restée un petit grain de sable; elle est devenue un petit diamant étincelant de qualité et de notoriété.

A présent, il faut aller de l'avant et relever les nouveaux défis qui se présenteront à l'avenir. Il nous faudra saisir les nouvelles opportunités et faire face aux menaces. L'histoire jugera l'ICOM non sur sa performance passée mais sur son aptitude à s'adapter aux nouvelles exigences des musées. Les défis sont multiples. Internet est l'une de ces perspectives passionnantes; la très grande visibilité qu'il offre partout dans le monde exige l'entière responsabilité des musées, et l'ICOM devra mobiliser tous ses moyens pour les aider à lutter contre l'immobilisme et la médiocrité. Ainsi, ce puissant moyen de communication électronique pourra être un vecteur d'enrichissement culturel.

Les musées réussiront-ils à dépasser leur rôle traditionnel de conservatoire des vestiges de la culture afin de devenir les creusets d'un renouveau culturel? Cette question, essentielle pour les cinquante prochaines années, est précisément le thème de réflexion choisi par l'ICOM pour sa conférence générale de 1998. Le musée, compris comme miroir du passé, a longtemps été passif; les efforts de l'ICOM tendent à transformer cette passivité en un dynamisme fécond. Les musées doivent être les catalyseurs et les générateurs d'un renouveau culturel et d'une transformation sociale. Quelle sera l'action de l'ICOM dans cette perspective? Afin de relever ces multiples défis – crise d'identité liée aux revendications nationalistes, menaces pesant sur le patrimoine naturel et culturel, dégradation de l'environnement, perte de valeurs de la société, et nécessaire adaptation à l'essor exponentiel de la technologie – l'ICOM devra mener une réflexion sensible et créative permettant de trouver les solutions les plus appropriées.

L'ICOM en est capable, comme le dynamisme de son passé le prouve. Cette Histoire de l'ICOM, conçue par d'éminents experts de formations, de cultures et de régions différentes, souligne cette extraordinaire évolution. L'Organisation a su, à chaque fois qu'il le fallait, se remettre en cause, s'adapter, innover pour mieux servir le musée, la profession et la société. L'un des mérites des auteurs est justement celui d'avoir retracé le chemin parcouru, d'avoir analysé les différentes étapes, les crises traversées et le succès obtenu, enfin d'avoir tenté de percer les mystères de sa représentativité et de son efficacité.

Cet ouvrage est également un hommage à tous ceux qui ont donné le meilleur d'eux-mêmes pour promouvoir les musées, les défendre et surtout les faire aimer. Puissent leurs efforts et leurs sacrifices ne pas rester vains!

Je puis vous assurer que l'ICOM, dans les cinquante prochaines années qui le conduiront à la célébration de son centenaire, sera à la hauteur de nos espoirs.

Sid Ahmed Baghli:

les conférences générales, l'influence de l'ICOM dans les pays en voie de développement, les personnalités ayant marqué l'Organisation, conclusion

Patrick Boylan:

aspects institutionnels et évolution de la profession muséale

Yani Herreman:

l'ICOM et les musées en Amérique latine

Sid Ahmed Baghli et Patrick Boylan:

origine et définition du musée

Sid Ahmed Baghli et Laura Gutman:

édition

préhistoire et de l'ICOM

Introduction

"ICOM, Conseil international des musées, est une organisation professionnelle non gouvernementale appartenant pleinement à la grande famille de la culture et du patrimoine dans le monde. Il est demeuré un forum vivant où ont pu s'exprimer les professionnels de musée. C'est cette concertation et cette coopération internationales qui en ont fait un outil exceptionnel de développement et d'échange.

Nous avons essayé de retracer les phases de cette histoire passionnante qui plonge ses racines dans une sorte de préhistoire peu connue et qu'il faudrait rappeler pour mieux éclairer les origines de l'ICOM. Nous avons souligné l'importance des conférences générales qui ont été de véritables locomotives institutionnelles. Nous avons étudié l'apport de l'ICOM au développement de la profession et avons également accordé une attention particulière aux pays en voie de développement, car c'est dans ces régions que les difficultés sont les plus grandes et que les expériences de muséologie sont les plus originales. Enfin, nous avons évoqué quelques unes parmi les grandes figures qui ont marqué l'histoire de l'Organisation.

Les antécédents

Les musées datent déjà de plusieurs siècles et, bien avant la création de l'ICOM, une certaine collaboration a bien sûr existé entre eux, mais il s'agissait d'échanges traditionnels occasionnels ou isolés sans aucune dimension universelle ni base institutionnelle. Il faut attendre la fin du XIXe siècle pour assister à une tentative de coopération plus vaste avec la création de la Museums Association de York au Royaume-Uni. Plus tard, au début du XXe siècle, la Société des nations prend une initiative encore plus positive avec la création de l'Office international des musées.

D'une Association des musées à un Office international des musées

L'histoire de l'ICOM fait suite à une "préhistoire" particulièrement riche en enseignements pour celui qui s'intéresse à l'évolution du phénomène de coopération entre les musées.

En 1889 se réunissait au musée de York une dizaine de conservateurs et de responsables pour créer ce qui est, sans aucun doute, une des premières organisations nationales et internationales de musée, The Museums Association. Ainsi on ne précise pas sa nationalité la considérant comme unique et universelle. Elle est composée de membres nationaux et internationaux, qu'il s'agisse de personnes ou d'institutions comme le Salt Lake City Museum des Etats-Unis. Cette expérience ne dure pas avec l'émergence progressive d'autres associations nationales dans le monde, notamment en 1906 celle de l'American Association of Museums qui regroupe alors ses propres membres. Plus tard, en 1923, est fondée en France, l'Association des conservateurs des musées et collections publiques exclusivement réservée aux professionnels ayant reçu de l'Etat le statut officiel de conservateur.

Avec l'émergence du mouvement associatif, il est certain que la coopération entre musées devient réelle et annonce d'autres initiatives encore plus positives.

Après la Première Guerre mondiale et pour la première fois, la communauté internationale reconnaît l'importance des musées et leur rôle dans la compréhension mutuelle et la coopération internationale.

Au début des années 1920, après la création de la Société des Nations, une commission internationale de coopération intellectuelle présidée par le philosophe Henri Bergson se réunit à Genève pour fonder un Institut international de coopération intellectuelle (1). C'est dans ce cadre, que plus tard, le rapport de Henri Focillon, Professeur à la Sorbonne, recommande à la Société des Nations de créer un Office international des musées doté de moyens pour rassembler une documentation, promouvoir les projets communs de collaboration, de recherches et de publications. Cet Office est alors placé sous la tutelle de l'Institut international de coopération intellectuelle.

L'œuvre de l'Office, particulièrement de 1927 à 1939, est impressionnante par la pertinence des actions choisies et la qualité des travaux sur le plan scientifique et technique.

Mouseion, périodique spécialisé international, est en fait le précurseur de la revue de l'UNESCO Museum, devenue Museum international.

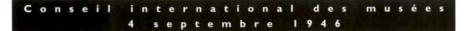
Une étude réalisée en 1930 sur les sujets délicats et controversés du nettoyage et de la restauration des œuvres d'art aboutit après la Seconde Guerre mondiale à la Conférence internationale de Rome sur l'application de méthodes scientifiques à l'étude, la protection et la conservation des œuvres d'art. Les résultats des travaux sont publiés par l'Office dans un important volume toujours d'actualité. C'est le Comité d'experts sur les peintures à l'huile qui deviendra plus tard, après la Seconde Guerre mondiale, le Comité international pour la conservation de l'ICOM (ICOM-CC).

Le projet le plus ambitieux de l'Office est certainement la Muséographie, importante encyclopédie sur les techniques muséographiques.

Une autre activité remarquable de l'Office, menée avec la collaboration de différents musées, concernait l'évaluation des dangers qu'occasionneraient des bombardements aériens sur les musées. L'exemple dramatique de la guerre civile en Espagne a été étudié par l'Office pour vérifier l'efficacité des mesures de protection des bâtiments et des collections contre les raids aériens et l'opportunité de prendre d'autres décisions pratiques comme l'évacuation provisoire de collections précieuses à l'étranger (ce fut le cas du transfert de certaines œuvres d'art espagnoles à Vienne).

Le texte préparé par l'Office à cet effet n'est autre que le premier projet d'un traité international sur la protection des monuments et œuvres d'art en cas de conflits armés. Ce texte ne fut jamais ratifié mais eut une profonde incidence sur la Convention de La Haye de 1954.

(1) Cet institut est en quelque sorte l'antécédent de l'UNESCO. F.Valderrama, Histoire de l'UNESCO, Ed. UNESCO, Paris, 1995.



Aux responsables des musées des divers pays du monde,

Conformément à la Charte des Nations Unies et sous son autorité, l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture a été créée afin d'atteindre graduellement, par la coopération des nations du monde dans les domaines de l'éducation, de la science et de la culture, les buts de paix internationale et de prospérité commune de l'humanité en vue desquels l'Organisation des Nations Unies a été constituée, et sa Charte proclamée.

Au cours du récent voyage en Europe que je viens d'accomplir, j'ai pu, en tant que président du Policy Committee de l'American Association of Museums, rencontrer et m'entretenir avec de nombreux responsables de musée de France, Suisse, Hollande, Belgique et Angleterre et avec des responsables de la Commission préparatoire de l'UNESCO à Londres et ailleurs. A la suite de ces conversations et étant donné qu'il n'existait pas d'organisation internationale des musées, il a été décidé de créer un Conseil international des musées.

Vous trouverez ci-joint copies des divers rapports et documents qui décrivent les étapes de la fondation du Conseil et nomment ses responsables provisoires dont la liste figure dans le Rapport numéro trois rédigé à Londres, Angleterre, le 17 août 1946.

Le plan à suivre pour que le Conseil international des musées soit définitivement établi est également exposé dans ce même rapport. Un point essentiel de ce plan est la création, le plus rapidement possible, dans chaque pays désireux d'en faire partie d'un comité composé de responsables de musée qui sera reconnu comme Comité pour la coopération internationale entre les musées. Vous remarquerez que de tels comités ont déjà été créés en France, Suisse, Hollande, Belgique, Angleterre et aux Etats-Unis et sont en voie de création au Danemark, en Norvège, en Suède, en Pologne et en Tchécoslovaquie.

En tant que Président par intérim du Conseil, j'ai entrepris d'assurer la formation de tels comités, dans toute la mesure du possible dans chacun des autres pays où les responsables de musée souhaiteraient en créer et donc coopéreraient au programme exposé dans les documents ci-joints.

J'invite donc, par votre intermédiaire, les différents responsables de musée de votre pays a étudier cette question et à y créer, le plus rapidement possible, un Comité pour la coopération internationale entre les musées en désignant ses membres et en choisissant ou en nommant un président.

Nous espérons sincèrement que les dirigeants de musée d'un grand nombre de pays à travers le monde accepteront de coopérer à ce programme et organiseront la création, dans leurs pays respectifs et dans les deux prochains mois, des comités proposés qui devront, dans chaque cas, être largement représentatifs des intérêts des musées du pays.

Je me permets de vous demander de bien vouloir m'indiquer, par courrier avion afin qu'il puisse parvenir au Buffalo Museum le, ou avant le, 1er novembre 1946, les noms, adresses et titres des responsables de musée qui constitueront le Comité pour la coopération internationale entre les musées de votre pays, en spécifiant le nom de son président.

Je quitte les Etats Unis et prends l'avion pour Paris le 8 novembre pour assister à la réunion de l'UNESCO qui se tiendra dans cette ville pendant le mois de novembre.

Bien à vous,

Chauncey J. Hamlin, Président par intérim du Conseil international des musées conserver, étudier, metre de des fins d'études, d'éducation de de des fins d'études, d'éducation

Cinquante années d'activités

(1946-1996)

 $Chapitre\ I$

Les conférences générales :

de précieux jalons \
dans l'histoire
de l'ICOM

L'histoire de l'ICOM est certes faite d'une multitude d'événements dont le retentissement pourrait paraître décisif, mais ce sont certainement les conférences générales qui sont les jalons les plus remarquables de son parcours. Bien plus que de solides maillons de cette chaîne cinquantenaire, elles ont toujours été les locomotives infatigables de son évolution.

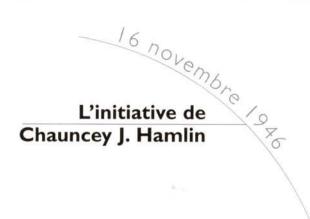
En effet, l'ICOM a été mu et animé par près d'une vingtaine d'assemblées générales qui ont directement influé sur sa gestion, sa politique et son organisation. Il faudrait souligner la permanence de cette tradition qui a fait qu'un grand nombre de membres de la profession ont pu agir démocratiquement sur les activités et le devenir de l'ICOM. Cette contribution directe des professionnels à la gestion a stimulé leur engagement et suscité d'autres adhésions.

Si l'Assemblée constitutive de Paris en 1946 ne regroupait que quelques dizaines de délégués provenant d'une quinzaine de pays, l'Assemblée générale de Stavanger en 1995 a rassemblé I 200 participants venus de 95 pays et représentant I 2 000 membres répartis dans I 30 pays. Que de chemin parcouru en cinquante ans!

Pour connaître les causes secrètes de cette étonnante réussite, il est nécessaire de rappeler ces grandes rencontres internationales tour à tour studieuses ou tumultueuses, sages ou résolument téméraires, mais toujours empreintes d'esprit critique et de remise en cause quand il le fallait. Le terrible vent de fronde qui a soufflé lors de la Conférence de Grenoble aurait pu déstabiliser l'Organisation. Il s'est révélé au contraire salutaire. L'Assemblée de Copenhague en 1974 n'a-t-elle pas décidé de revoir les statuts de l'Organisation pour renouveler les structures et permettre une plus large représentation des professionnels aux activités de l'ICOM?

Par la régularité de leur tenue et la qualité de leurs travaux, les différentes sessions ont été particulièrement fécondes. Une constante attention a été portée à un environnement souvent fragile et instable, marqué par des difficultés de toutes sortes : aussi fallait-il veiller à organiser et faire fonctionner l'ICOM sur des bases solides et démocratiques, tout en tenant compte du rôle évolutif et stratégique des musées et en faisant preuve d'imagination, d'audace, de solidarité et de tolérance.

C'est cette faculté d'adaptation qui fait l'originalité de son histoire.





Le président de l'ICOM, Chauncey J. Hamlin, lors de la Confèrence générale de l'UNESCO, en

n ne soulignera jamais assez le rôle primordial joué par l'Américain Chauncey J. Hamlin, président du Buffalo Museum of Science et membre influent de l'American Association of Museums, dans la création de l'ICOM.

Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, il prit l'initiative de déployer une correspondance et fit de multiples déplacements à travers le monde pour lancer l'idée et réaliser de manière pragmatique son projet. Parti de l'idée d'un rassemblement des musées d'Europe et de l'Amérique du Nord, il élargit peu à peu son champ d'action aux autres parties du monde. Il saisit l'occasion de la première conférence de l'UNESCO à Paris pour organiser, au Louvre, l'Assemblée constitutive de l'ICOM, le 16 novembre 1946.

Dans le cadre de ses multiples voyages et divers contacts pour promouvoir une coopération entre les musées, Chauncey J. Hamlin semble avoir voulu mettre en place une organisation internationale de musées principalement composée d'institutions nationales représentatives et de personnes désignées par les associations muséales. Il s'inspirait du modèle adopté par les organisations non gouver-

En conséquence, Hamlin s'efforça en priorité de gagner leur soutien et de les persuader d'établir dans chaque pays ce que l'on appelait des "comités nationaux" pour la coopération internationale entre les musées. A vrai dire, les règles initiales de l'ICOM stipulaient sans ambiguïté que dans chaque nation, là où sont déjà organisées des associations de musées, le comité national [de l'ICOM] est nommé par cette association. Dans les pays dépourvus d'association, Hamlin lança des invitations personnelles à des responsables des musées choisis pour représenter au Conseil les intérêts des musées de leurs pays respectifs. Presque toutes les invitations ciblèrent effectivement les directeurs des musées nationaux et autres grands musées et galeries, ou les hauts représentants des ministères ou services chargés des musées. Suivant ce modèle, l'ICOM s'est institué comme une fédération de ces comités nationaux nommés localement. Le nombre des membres de chaque comité national fut fixé à un maximum de quinze personnes par pays. Toutefois, chaque comité fut invité à s'assurer que les membres soient choisis pour être aussi représentatifs que possible des intérêts des musées, exhortation qui, dans certains cas, semble avoir été prise très au sérieux. Ainsi, en Grande-Bretagne, le Council of the Museums Association, chargé de sélectionner les membres, choisit explicitement d'inclure Lorraine Conran, l'une des étoiles montantes de son Junior Museum Officials Group, tandis que le Brésil désigna Mario Barata, jeune et dynamique diplômé, stagiaire au Louvre.

nementales et les fédérations, telle la Fédération internationale des associations des bibliothèques (IFLA),

Les deux premières rencontres internationales

1946

1947

En moins d'une année, deux rencontres ont marqué la naissance du Conseil international des musées. Elles se sont tenues à Paris et à Mexico.

L'avènement de l'ICOM

L'Assemblée constitutive, Paris, 1946

L'Assemblée constitutive se tient au musée du Louvre à Paris, du 16 au 20 novembre 1946. Quatorze nations y sont représentées : l'Australie, la Belgique, le Brésil, le Canada, le Danemark, les Etats-Unis d'Amérique, la France, la Norvège, la Nouvelle-Zélande, les Pays-Bas, la Suède, la Suisse, le Royaume-Uni et la Tchécoslovaquie. En outre, des lettres de soutien annoncent la formation de comités nationaux aux quatre coins du monde : Argentine, Afrique du Sud, Chili, Chine, Egypte, Finlande, Grèce, Haïti, Inde, Nicaragua, Pérou, Philippines, Turquie.

Elle élit Chauncey J. Hamlin comme président et étudie les projets de statut et de règlement de cette organisation non gouvernementale.

En ce qui concerne la politique, une ligne générale a été adoptée aux termes de laquelle la priorité doit être donnée à la formation et aux échanges d'étudiants et de conservateurs et les comités nationaux sont priés d'indiquer les possibilités de formation existant dans leurs propres pays.

La compréhension mutuelle et les échanges culturels

Conférence intérimaire,

Mexico, 1947

Une conférence préparatoire, dite intérimaire, a lieu à Mexico du 7 au 14 novembre 1947, qui constitue en fait la première Assemblée générale de l'ICOM.

Elle prend la résolution d'encourager l'échange international d'objets conformément aux principes suivants :

Nous pensons qu'il est de la plus grand importance pour chaque nation que la connaissance des cultures des divers pays, qui font partie d'un monde unique, puisse être plus largement répandue;

- par ce moyen, la compréhension mutuelle sera établie plus largement pour que, grâce à l'échange de la connaissance culturelle, il y ait une base commune pour la paix;
- nous pensons que dans les grands musées des divers pays du monde, il doit y avoir une représentation adéquate et significative des cultures de l'humanité;
- nous pensons que chaque pays, grâce à ses musées, doit faciliter et mettre en œuvre par tous les moyens possibles cet échange;
- nous nous déclarons fermement opposés aux fouilles illégales et à l'exportation sans autorisa-

tion de l'Etat d'objets considérés comme de première importance et présentant un intérêt spécifique et unique sur le plan national.

Les structures sont mises en place. Outre les comités nationaux et leurs membres, il existe d'autres instances ou instruments clés qui datent des premiers jours de l'organisation : le comité exécutif, le bureau consultatif, les comités internationaux et l'administration (Secrétariat de l'ICOM). La gestion de l'ICOM repose principalement sur un comité exécutif (plus tard rebaptisé conseil exécutif) élu pour deux ans, puis par la suite pour trois ans à chaque conférence générale. Au départ, il comprenait quinze membres : un président, trois vice-présidents, un trésorier et deux secrétaires, le président du bureau consultatif et sept autres membres.



La naissance des comités internationaux

Les comités internationaux,

initialement appelés "groupes spécialisés" puis "comités à thèmes internationaux", furent placés sous la présidence de responsables de musées éminents dans leurs domaines.

En 1946, les sept comités suivants furent créés :

- sciences et astronomie
- art et arts appliqués
- sciences naturelles
- histoire des sciences et techniques
- archéologie et histoire et sites historiques
- jardins zoologiques et botaniques et parcs nationaux
- -ethnographie

Les premiers présidents de ces comités furent choisis par le comité exécutif. Mais la première Conférence biennale de l'ICOM (Paris, 1948) assouplit ces règles et autorisa l'établissement de comités internationaux permanents, leur accordant le droit de choisir leurs propres membres et d'élire leurs propres responsables.

De ces premiers comités internationaux certains ont subsisté sous une forme ou une autre jusqu'à nos jours. En outre d'autres comités n'ont pas tardé à être établis, notamment celui qui allait devenir le plus grand comité international de l'ICOM : le Comité international pour la conservation (ICOM-CC).

La croissance de l'ICOM

1948 1968

Les sept conférences tenues à Paris en 1948, à Londres en 1950, à Gênes et Milan en 1953, à Bâle, Zurich et Genève en 1956, à Stockholm en 1959, à La Haye et Amsterdam en 1962 et à New York en 1965 ont vu l'ICOM se développer peu à peu. Les structures se renforcent, la représentation géographique s'accroît, mais surtout les activités prennent une consistance et une orientation de plus en plus professionnelles. Les deux avant-dernières conférences de cette période ne comptent pas moins de 42 motions pour celle de 1959 et 58 pour celle de 1962. Cela s'explique par l'importance du domaine, l'immensité des besoins et l'enthousiasme des participants. Mais plus réaliste, la Conférence de New York de 1965 qui suivra n'aura plus qu'une dizaine de recommandations!

Il faut signaler que les préoccupations de ces années concernent trois domaines essentiels :

- l'éducation par les musées
- les expositions et la circulation internationale des biens culturels
- la conservation et la restauration des biens culturels

La mise en place des structures

Première Conférence générale, Paris, 1948

C'est du 28 juin au 3 juillet 1948 que se tient, à Paris, la première Conférence biennale, qui entame la brillante série des dix-sept rencontres internationales biennales, puis triennales. A cette occasion, 300 muséologues venus d'une trentaine de pays, essentiellement d'Europe mais également d'Amérique, du Sud-Est asiatique (Siam, Chine) et d'Australie, traitent des questions de documentation, de restauration et d'échanges.

Dès lors, les assises de l'organisation sont clairement établies. La définition du musée est ainsi précisée :

Le mot musée inclut toutes les collections d'objets ouvertes au public, artistiques, techniques, scientifiques, historiques, ou archéologiques y compris les zoos et jardins botaniques mais excluant les bibliothèques sauf si elles ont des salles d'exposition permanentes.

Cette définition sera bien sûr constamment remise en cause, précisée et amendée en fonction des préoccupa-

tions des professionnels, de leur environnement et des exigences du public et de la société.

Le bulletin ICOM News, périodique de l'Organisation, paraît pour la première fois le 1^{er} octobre 1948. Une version française doublera la version anglaise dès le second numéro, qui s'intitulera à partir de 1956 Nouvelles de l'ICOM.

Les sept groupes spécialisés de novembre 1946 sont restructurés et deviennent des comités internationaux dont le nombre est augmenté. Ils respecteront ce double principe – nombre limité de membres et admission uniquement sur invitation ou élection – pendant près de trente ans, jusqu'à ce que l'admission devienne ouverte (du moins en théorie) après la Conférence générale de 1977. Lors de la Conférence générale de 1948, douze comités internationaux permanents concerneront un certain nombre de disciplines qui, par la suite, passeront de l'ICOM à d'autres organisations

internationales, comme le Conseil international des monuments et sites (ICOMOS). Ces comités furent nommés et brièvement décrits ainsi :

- musées des sciences et planétarium, musées de la santé, musées d'histoire des sciences et des techniques
- musées des sciences naturelles, jardins zoologiques et botaniques, aquariums et activités éducatives dans les parcs nationaux et les réserves naturelles
- musées d'ethnographie, y compris des arts et traditions populaires et musées de plein air
- musées d'archéologie et d'histoire et sites historiques
- musées de l'art et des arts appliqués
- musées et activités pour enfants (concernant l'enfant au musée)
- travail éducatif dans les musées
- musées et industrie
- personnel de musée : formation, statuts et échange
- technique muséographique
- législation et administration des musées
- publicité

Mais déjà les premières résolutions adoptées énoncent des principes de déontologie, d'éducation, de conservation, de recherches et, selon la terminologie de l'époque, d'un musée agent de civilisation. La troisième résolution souligne:

- l'importance du rôle joué par les musées en vue de populariser les arts, les sciences et les techniques et la possibilité qu'ont ces établissements de se présenter comme des agents de civilisation;
- l'intérêt d'attirer sur ces points l'attention du grand public;
- l'opportunité d'accroître son propre rayonnement.

C'est également cette conférence qui institue le Centre international de documentation de l'ICOM et définit ses tâches :

 de rassembler toutes les informations sur les musées et les collections publiques dont il devra être établi un répertoire complet, classé par pays et par spécialité; sur les catalogues des musées; sur les catalogues de ventes; sur les méthodes muséologiques (une bibliographie spéciale concernant la muséographie devra être, chaque année, publiée);

- d'établir des règles concernant la rédaction et la normalisation des inventaires et des catalogues de musées et l'utilisation de photo-fiches;
- d'organiser les échanges internationaux de publications, de photographies et d'informations.

Le programme initial annonce les grandes lignes d'une coopération basée sur les échanges des professionnels, sur les expositions et la formation. Les préoccupations concernant la formation ne cesseront, depuis, de figurer à l'ordre du jour de pratiquement toutes les conférences.

Depuis cinquante ans, l'ICOM maintient fidèlement le rite de ces conférences générales qui ont eu et continuent d'avoir un impact primordial sur sa conduite et provoque toujours l'engouement des professionnels de musée.

Après s'être entretenu durant une semaine avec des gens de même métier dont les tempéraments contrastés accusent la diversité d'origine, chacun renouvelle, d'un coup, son stock expérimental et prend de ses occupations professionnelles une vue comparative qui rapproche le point de vue des latitudes, constatait Georges Salles qui précisait que, l'une des innovations les plus remarquables de l'ICOM est de nous dégager de nos multiples formations pour nous inciter à ne considérer que la mission muséographique qui professionnellement nous unit. Pour la première fois, une association internationale nous convie à prendre au sérieux et à perfectionner un lot de besognes auparavant laissées à l'initiative ou au bon vouloir de chacun...

M NEWS ICON

INTERNATIONAL COUNCIL OF MUSEUMS

PARIS 1st October 1948

ENGLISH EDITION, published by INTERNATIONAL COUNCIL OF MUSEUMS, Unesco House, Paris-16e.

BRIEF HISTORY OF THE ORGANISATION OF THE INTERNATIONAL COUNCIL OF MUSEUMS

TOGETHER WITH A STATEMENT OF ITS PURPOSES AND PROGRAMME, AND PLAN OF ORGANISATION

The International Council of Museums was organized at a meet-ing held at the Musée du Louvre in Paris on November 16-20, 1946, ust prior to the holding of the of UNESCO. The membership of the Council comprises the members of the various "National Committees of International Committees the various "National Committees on International Co-operation among Museums" already orfor each country, selected to be as widely representative as possible of respective countries. Museums are defined in the Constitution of

tions of museums have already been organized, the national committee for such country has been appointed by such association. In all other countries, pending the development of such associations, the Council has invited a selected list of leaders in the field of museums to organize such committees to re-present in the Council the museum interests of their respective countries

The following fifty-three countries have already organized their "National Committees on International Co-operation A mong doing so :--

Afghanistso Argentina Australia. Austria Belgium. Brazil Ceylon. China. Colombin Costa Rica Cuba. Ozechoslovakla Denmark Re-Dominican public Ecuador. Egypt. Eire El Salvador. Finland

ltaly. Lebanon Luxembourg Mexico Zealand New Nicaragua. Norway. Pakistan Peru. Philippine In lands Poland Portugal Siam. Sweden. Switzerland. Syria. The Nether-Turkey. lands.

Greece Guatemala. Haiti. Iccland Dryllin. Iraq.

United Kingdom of Gt. Britain and Northern Ireland. United States of America. Venezuela.

museum material, works of art, in connection with the work and travelling collections and publica-development of ICOM, there have tions neross international frontiers also been established certain inter-

and (f) promoting and protecting the activity and the welfare of museums generally and their attached responsibilities of educaout the world."

The Executive Committee of at least fifteen persons authorized to transact any and all business for the Council, when the Council is sequence be limited to four not in season, consists of the seven officers above enumerated plus the Chairman of the Advisory Board and at least seven additional members. The Executive Committee auditional members. The officers and members of the published in previous issues

sonned the ravening renowangs committees on international Co-and international museum train-operation Among Museums; ing of selected personnel. (e) already established within the facilitation of travel by museum various nations, which will have personnel and the shipment of important functions to perform

EDITORIAL

We are happy to present tion, inquiry and research through- to our members this first, The officers of the Council, and double, issue of Icom chosen from 15s membership, News, covering the four-consist of a President, three Vice-Presidents, a Treasurer, a Corre-sponding Secretary and a Record-September. Since subsequent ing Secretary.

The Executive Committee of at issues will be issued every

In International Co-operation among Museums are already been exclanged of the world. These national committees are limited in each instance to a maximum of lifteen members are limited in each instance committee are to be elected by bullet by the members at their general conference and the facetof by bullet by the members at their general conference and the location and each shall serve for two years or at their general conference and the location and each shall serve for two years or at their general conference and the location and each shall serve for two years or at their general conference and them sevents of the Chairmen of all of the "National maximum life and properate or granization of the Chairmen of all of the "National or architem and the excluding line setting locations, open to further international loc

Note: This edition of Icom News, just so soon as it can be translated into Prench, will be printed in that language and circulated to our



Opening of the 1st blennial conference of Icom at Unesco House,

national subject committees under the chairmanship of distinguished museum leaders in their specialized fields. These committees encomfields. These committees encom-pass within their respective jurisdiction

- Science museums and plane-taria, health museums, museums of history of science and technology
- Museums of natural history, zoological gardens, squaria and botanical gardens and educational activities in national parks and nature reserves:
- of 3 Museums of ethnography, including follower and open air museums: .
- Museums of archæology and history and historical sites: 5. Museums of art and applied
- arts: 6. Children's museums and activities concerning children in museums

Premier numéro de la revue ICOM News, consécutif à la première Conférence générale de l'ICOM. en 1948

Les inventaires, une priorité. Des réformes statutaires pour renforcer l'Organisation

Deuxième Conférence générale, Londres, 1950

La deuxième Conférence biennale s'est tenue à Londres, du 17 au 22 juillet 1950, en présence de près de 200 délégués.

Parmi les sujets débattus figurent :

- les problèmes d'inventaires des objets de musée et de leurs méthodes
- les projets de répertoires nationaux de musées
- l'étude des effets de la lumière artificielle et naturelle sur les objets de musée
- les projets d'échanges internationaux d'objets de musée concernant essentiellement l'histoire naturelle, l'archéologie et l'ethnographie
- les prêts des spécimens aux écoles

Signalons qu'au cours de cette conférence, la question de la modification des statuts est longuement débattue en vue de permettre d'affirmer le caractère professionnel de l'organisation et de développer le nombre de ses membres.

La question de l'entrée gratuite des membres de l'ICOM dans les musées de divers pays se heurte à de nombreux obstacles.

Enfin, pour contribuer à la campagne de compréhension internationale et contre les préjugés raciaux, des expositions sont programmées.

Problèmes des musées des pays en voie de développement

Troisième Conférence générale, Gênes et Milan, 1953

Au Palais royal de Gênes, la Conférence générale entend pour la première fois un rapport indien sur Les problèmes des musées dans les pays en voie de développement. L'architecture des musées, les musées et la recherche esthétique sont également soumises aux débats.

A Milan, l'Assemblée générale adopte plusieurs résolutions sur l'échange de personnel, l'éclairage, le traitement des objets en bois, l'étude du rôle des musées dans la protection de la nature. Dans ce contexte, l'Assemblée recommande aux musées d'histoire naturelle de se considérer comme parties prenantes pour la protection de la nature et l'éducation du public.

En 1953, l'ICOM soutient deux projets majeurs de l'UNESCO: la création du Centre international d'études pour la conservation et la restauration des biens culturels, appelé Centre de Rome et rebaptisé plus tard ICCROM, et le projet d'une Convention pour la protection des biens culturels en cas de conflit armé (résolutions 7 et 8).

Tous les chemins mènent au musée!

Quatrième Conférence générale, Bâle, Zurich et Genève, 1956

La quatrième Conférence générale se déroule à Bâle, Zurich et Genève en juillet 1956 et regroupe plus de 280 participants venus de 30 pays pour étudier comme thème principal Le musée d'histoire naturelle dans le monde contemporain.

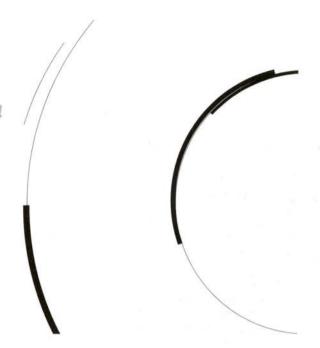
C'est également l'occasion de lancer la grande campagne internationale des musées que l'UNESCO a inscrite dans son programme : des débats, des affiches, des dessins d'enfants sont préparés, ainsi qu'un film intitulé Tous les chemins mènent... au musée.

Le régime international des fouilles archéologiques et la conservation des collections des musées d'archéologie et d'histoire retiennent particulièrement l'attention de l'Assemblée générale. Elle appuie le projet de l'UNESCO qui prépare la Recommandation définissant les principes internationaux à appliquer en matière de fouilles archéologiques.

L'ICOM apporte son entière collaboration à ce projet et insiste sur la bonne tenue des inventaires archéologiques, sur la conservation de ces collections des musées d'archéologie et d'histoire ainsi que sur leur rôle éducatif.



Réception chez le roi de Suède pendant la Conférence générale de l'ICOM de 1959.



Des projets et des programmes de plus en plus ambitieux

Cinquième Conférence générale, Stockholm, 1959

L'amendement des statuts et les mesures d'amélioration du fonctionnement de l'ICOM s'imposent : le Secrétariat est alors écrasé par les besognes administratives et le poids du travail de préparation des réunions.

La cinquième conférence de 1959, qui s'est déroulée dans les pays scandinaves, a permis aux représentants de 30 pays d'aborder plusieurs sujets. Mais la crise de croissance ainsi que le développement considérable des activités et le rayonnement de l'ICOM font que les ressources deviennent insuffisantes.

A Stockholm, les projets continuent de pleuvoir et constituent un plan de travail précis et dense, en matière de publication, pour réaliser un inventaire et répertoire international des musées de technique et d'industrie, ainsi qu'un répertoire international des musées scientifiques et des ateliers de musées. Cet ouvrage, fruit d'une étroite collaboration avec le Centre de Rome, a paru en 1960 sous le titre Répertoire des laboratoires de musée et ateliers de restauration. Une édition d'un répertoire international des musées d'histoire

Cinquante-huit motions!

Sixième Conférence générale, La Haye et Amsterdam, 1962

naturelle et de leurs spécimens-types est aussi prévue. L'Assemblée inscrit également des crédits pour organiser, en 1960, une réunion sur le Rôle des musées d'ethnographie dans la présentation et la diffusion des productions d'intérêt artistique réalisées dans les sociétés de type préindustriel.

L'Assemblée générale approuve un vaste programme d'enquêtes sur les supports en toile, la préparation des peintures, la couche picturale. Une Etude sur la situation des peintures murales dans divers pays est demandée à l'ICCROM moyennant paiement par l'ICOM de la prestation de ce service. C'est ainsi que l'Assemblée générale retient un ambitieux programme sur la conservation des textiles, des documents graphiques, des matériaux d'origine animale, en calcaire, grès et brique, ainsi que des métaux et alliages et sur l'utilisation des produits synthétiques pour la restauration de biens culturels.

Enfin, dans des conditions difficiles, une enquête sur la profession muséale est menée en 1960 dans les musées d'Autriche, de France, des Etats-Unis et continuée en 1965 au Royaume-Uni, en Pologne, en URSS en Afghanistan, au Pakistan, en Inde, en Thaïlande et au Japon.

La réalisation de ces projets, aussi denses qu'utiles, ne peut qu'avoir des résonances très positives pour les musées. Mais le poids des dépenses sera extrêmement lourd. Une subvention est même accordée au Comité pour le film et la télévision.

Cette tendance à multiplier les actions bien ciblées se reflète en 1962 lors de la sixième Conférence générale qui s'est tenue aux Pays-Bas.

Les représentants de 22 pays ont traité les sujets se rapportant au vol des objets d'art, à la conservation des biens culturels dans les pays tropicaux et subtropicaux.

L'Assemblée générale commence à ressentir des difficultés et limites financières du fait de l'ampleur des dépenses obligatoires. Elle se propose de réduire le nombre des réunions et colloques. Mais malgré tout, des crédits sont prévus dans le programme triennal 1963-1965 pour organiser des colloques sur la conservation des biens culturels, ainsi que sur la fonction éducative des musées et sur l'inventaire international des collections de zoologie et de paléontologie.

Les musées des pays en voie de développement apparaissent dans le programme triennal avec le projet expérimental d'une exposition internationale artistique dans un pays d'Afrique tropicale. L'Association des musées d'Afrique tropicale (AMAT/MATA), qui a été agréée en 1961, regroupe les professionnels des musées d'Afrique tropicale.

C'est ainsi que l'Assemblée générale a finalement adopté pas moins de 58 motions. Un record en la matière! Cinq des motions adoptées ont un caractère administratif pour faciliter le fonctionnement des comités nationaux et internationaux de l'ICOM. 38 motions de caractère technique couvrent sensiblement l'ensemble des domaines des musées. Leur mise en œuvre est confiée, dans le cadre technologique, en collaboration avec le Centre de documentation muséographique UNESCO-ICOM et l'ICCROM. Deux objectifs fondamentaux concernent les musées: la conservation et l'éducation. Aussi les dotations financières sont-elles de plus en plus importantes dans le budget de l'ICOM.

Six de ces motions concernent le programme audiovisuel. En effet, le film et la télévision sont de précieux auxiliaires de l'action des musées auprès du grand public pour une meilleure connaissance du patrimoine. Il faut renforcer la coopération entre les musées, la télévision

et le cinéma et encourager la réalisation de films-types sur l'éducation par les musées. Ainsi, est institué le *Prix international du meilleur film et de la meilleure émission télévisée sur les musées* à compter de 1965. Enfin, le Comité de l'ICOM pour les musées du cinéma voit le jour.

Parmi les 18 motions de caractère doctrinal, 12 visent à favoriser l'essor des musées dans les pays en voie de développement et, avec l'aide de l'UNESCO, à renforcer la coopération entre les musées et organiser la formation de spécialistes dans les nouveaux Etats.

Ce programme est lourd et bien audacieux dans la mesure où il entraîne une augmentation des dépenses par rapport au précédent budget triennal de l'ICOM, Il est encore plus contraignant dans la mesure où il répond à d'impérieuses nécessités, notamment en ce qui concerne le renforcement du Secrétariat. C'est dire qu'il est lié, pour sa mise en œuvre, à une aide accrue, tant de l'UNESCO que des musées ou d'autres bailleurs de fonds...



Georges Henri Rivière (à droite) à la tribune de la sixième Conférence générale de l'ICOM, en 1962, à La Haye et Amsterdam (Pays-Bas).

La formation du personnel, une priorité

Septième Conférence générale, New York, 1965

ICOM '65 est un symbole : tenue pour la première fois hors d'Europe, cette conférence générale marque bien l'extension géographique de l'Organisation. Le projet de vol charter qui aurait conduit les participants d'Europe aux Etats-Unis fut toutefois abandonné de peur d'un accident qui auraient entraîné la disparition, d'un coup, de tous les dirigeants de musée européens. Les 600 délégués de 60 pays ont constitué néanmoins une remarquable affluence. A Washington, les membres de l'ICOM ont visité les musées de la capitale et pris contact avec les milliers d'universitaires venus pour célébrer le bicentenaire de la naissance du fondateur de la célèbre Smithsonian Institution.

La conférence de New York est plus pragmatique. Les projets aussi nombreux qu'ambitieux lancés en 1962 sont à peine évoqués. Le principe du jumelage et des échanges est réaffirmé: la question des missions étrangères de fouilles est reprise pour encourager les travaux de recherches qui devront aider à la formation du personnel scientifique des musées les moins développés. Le partage des résultats des fouilles est demandé conformément aux recommandations de l'UNESCO.

Les participants ont adopté un programme d'activités qui prévoit la mise en œuvre de projets de recherche, de conservation, de présentation et d'éducation. La création d'une Fondation ICOM est solennellement annoncée; son but sera de donner à l'ICOM plus de moyens financiers car la situation est extrêmement préoccupante et on attend beaucoup de cette manne exceptionnelle.

Mais le résultat le plus remarquable de la conférence est la clarification de la politique de Formation du per-

sonnel des musées qui était d'ailleurs le thème de la conférence.

D'importantes recommandations ont été faites sur les qualifications du personnel :

- le statut du personnel des musées doit être aligné sur celui des membres des universités
 tout candidat conservateur doit être titulaire d'un diplôme universitaire et recevoir également une formation post-graduée et pratique
- le personnel de conservation et de restauration devrait être aussi recruté parmi les universitaires
- un personnel spécialisé est nécessaire pour la muséographie, l'éclairage, la présentation, l'audiovisuel, la documentation, la sécurité, etc.

En soulignant la qualification du personnel des musées, l'Assemblée générale a marqué une nouvelle étape dans l'accession du musée au rang d'institution fondamentale au service du patrimoine culturel et scientifique de l'humanité, note l'éditorial des Nouvelles de l'ICOM (octobredécembre 1965).

Mais l'ICOM va aller plus loin; les muséologues vont ajouter aux musées une mission de taille : être au service de l'homme et de son développement. C'est là le grand objectif et l'un des enjeux des prochaines assemblées générales.



Les années de crise

1968 1977

En réalité, les déficits financiers sont devenus chroniques. Dès 1968 et pour une décennie, la situation ne fait qu'empirer (1). A la faiblesse et à la stagnation des cotisations des membres (inchangées depuis 8 ans!), à l'inflation qui pèse sur les budgets s'ajoute un surcroît de travail, de projets et de dépenses. Les activités du Secrétariat ont quadruplé. Enfin et en filigrane, se dessinent les nouveaux contours du musée et de son rôle dans la société contemporaine. Une sérieuse remise en cause de l'institution a failli mettre la vie de l'ICOM en péril, au début des années 1970. La seule solution était d'augmenter ses propres ressources, donc ses membres et leur cotisation, et remettre en cause une situation injuste et dépassée.

Il fallait réviser les statuts. Les membres actifs étaient limités alors à quinze par comité national. Depuis la conférence de Grenoble en 1971, l'idée d'accueillir des membres individuels sans distinction fit son chemin. En 1974, la réforme fut adoptée à Copenhague : les membres actifs et associés ne formèrent plus qu'une seule et même catégorie. L'esprit démocratique avait prévalu, tout membre de la profession disposait du droit de vote et pouvait être éligible.

(I) La situation financière de I'ICOM pendant cette décennie se présente ainsi : Exercice budgé taire 1968-1970 : déficit de 5000 dollars; 1971-1973 : déficit de 32 000 dollars: 1974-1976 : déficit de 68 000 dollars; en 1978 : budget équilibré; 1977-1979 : solde positif de plus de 52 000 dollars.

De grandes difficultés budgétaires

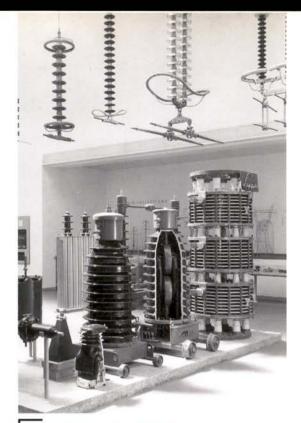
Huitième Conférence générale, Cologne et Munich, 1968

C'est au Deutsches Museum de Munich que les séances de la conférence ont regroupé 64 pays représentés par 600 personnes. Les pays en voie de développement sont de plus en plus nombreux.

Pour la première fois dans l'histoire de l'ICOM, un Salon international de l'équipement de musée est organisé au siège de la conférence pour exposer des vitrines, des appareils d'éclairage et de conservation.

Cette conférence se déroule dans une atmosphère tendue. Est-ce le vent de la fronde de mai 1968 qui a soufflé sur des débats jugés "peu disciplinés"? Est-ce une réaction des professionnels qui expriment leurs préoccupations véritables? Toujours est-il que le thème Musées et recherche a été à peine étudié. Les débats ont souvent largement débordé pour permettre aux professionnels de se consulter plus particulièrement en matière de formation. On parle bien plus de conditions de travail que de recherche! Un groupe de participants s'est même "spontanément" réuni pour étudier les problèmes de formation du personnel des musées et a décidé de présenter un projet de résolution. C'est aussi l'affirmation du musée comme institution au service du développement. L'ICOM affirme le principe que les musées sont par nature des institutions scientifiques et qu'en conséquence tout musée doit promouvoir, entreprendre ou développer les recherches scientifiques en fonction des collections et de son programme. L'objet conservé est souvent une source inépuisable d'information grâce à son authenticité.

L'introduction de l'ordinateur est recommandée pour une documentation sérieuse et fiable. L'idée de normali-



Exposition au Deutsches Museum de Munich (Allemagne, alors RFA), où s'est tenue, en 1968, la huitième Conférence générale de l'ICOM.

sation des inventaires et des vocabulaires est reprise dans cette vision scientifique et moderne. Le musée doit également être largement ouvert aux institutions de recherche et notamment aux universités qui doivent assurer l'enseignement de la muséologie. En somme, l'Assemblée générale demande de considérer le musée comme une institution ouverte aux chercheurs et non, comme l'entendent certains partisans du traditionnel "splendide isolement", une sorte de "chasse gardée"!

L'atmosphère tendue de cette Assemblée générale s'explique aussi par des difficultés budgétaires très sérieuses. La Fondation ICOM n'a pas réussi à "décoller" depuis 1965 et son capital, en 1968, est à peine de 4000 dollars! Le déficit est tel que le 29 juin 1967, le Conseil exécutif a dû lancer un pressant appel pour le versement de contributions extraordinaires. Mais les résultats sont décevants!

La situation financière se détériore. Heureusement, la Fondation Ford accepte, en juin 1968, d'accorder une subvention de 285 000 dollars pour six ans; les difficultés financières sont quelque peu tempérées.

La neuvième Assemblée générale se termine sur un certain malaise, signe précurseur d'une prochaine conférence houleuse et décidée à opérer des changements.

Une fronde contre le splendide isolement des musées

Neuvième Conférence générale, Paris et Grenoble, 1971

600 participants, ont abordé les thèmes principaux du Musée au service des hommes aujourd'hui et demain. Le rôle éducatif et culturel des musées. Mais à Grenoble, dans le tumulte des contestations, une bataille formidable oppose les réformateurs aux traditionalistes.

La huitième résolution de l'Assemblée générale sur la réorganisation de l'ICOM se heurte à l'opposition de ceux qui sont pour le statu quo contre ceux qui veulent une remise en cause globale de l'institution.

Les tensions grandissantes rebondissent en France au lendemain de 1968. Moins d'un tiers des participants sont des membres "actifs" – puisque seuls quinze membres étaient admis par pays – et, lorsqu'une forte majorité des personnes présentes se voit refuser le droit de vote pour les déclarations proposées au cours des débats sur la nature des musées et leur rôle dans la société moderne, la consternation et la polémique atteignent leur paroxysme.

De toute évidence, certains des membres votants désiraient conserver leur position privilégiée, mais la grande majorité des présents voulait au contraire que l'ICOM abandonnât ce qui était, soyons justes, le modèle traditionnel basé sur une fédération d'institutions contrôlée au niveau national.

Comme la conférence se déroule précisément en France, peu après les événements de 1968, les discussions tournent autour des différents concepts de démocratie, tant d'un point de vue général sur le rôle du musée avec les progrès de la démocratie, que par rapport à la structure et à l'organisation de l'ICOM. D'un côté, on allègue que les actuelles conditions d'adhésion et les structures (organisationnelles) de l'ICOM respectent absolument les principes de la démocratie représentative, qu'ils relèvent du modèle occidental ou soviétique. La direction professionnelle de chaque pays, dit-on, dépend essentiellement des personnes nom-

mées par les autorités gouvernementales légitimes à la tête des grands musées nationaux et, à son tour, cette direction représente nécessairement son pays au sein de l'ICOM. Là où existe une telle association nationale des musées, elle a le droit de parler au nom de son pays à l'ICOM.

D'un autre côté, la légitimité même de ce genre de représentativité se voit sérieusement remise en cause. D'aucuns veulent que l'ICOM rejette toutes les limites artificielles appliquées aux critères d'adhésion, qu'elles soient directes – par exemple, 15 membres "actifs" au maximum dans les comités nationaux et nombre restreint de membres dans la majorité des comités internationaux – ou indirectes, par exemple, le droit d'admission extrêmement restrictif et limité appliqué par de nombreux comités nationaux, parfois même aux membres "associés" non votants.

Pour mettre un terme à ce malthusianisme on entend créer une catégorie unique d'adhésion à l'ICOM qui devient légitimement ouverte à tous les professionnels de musée dans le monde. Cela entraînerait, bien entendu, l'abolition des catégories "artificielles" de membres "actifs" ou "associés". Certains dénoncent les abus et les manœuvres de gouvernements, voire — comme on le soupçonnait pour certains pays — de partis politiques au pouvoir. Mais dans l'immédiat, le plus urgent est de reconnaître le principe démocratique : Un membre, un vote. Tous les membres associés jouiraient alors des pleins droits de vote au sein de l'ICOM.

La nouvelle structure revendiquée par un groupe virulent de membres associés et bienfaiteurs issus de pays tels que le Canada, les Etats-Unis et le Royaume-Uni, rejetait fermement la tradition sélective de certains comités nationaux et internationaux de l'ICOM. Cependant, si comme on l'exigeait désormais, les membres "actifs" et "associés" étaient fusionnés et que la règle un membre, un vote s'appliquait, la masse des "membres associés" submergerait immédiatement le conseil de direction existant, c'est-à-dire les "membres actifs".

De plus, les comités nationaux étaient loin d'être égaux, surtout en matière d'admission des "membres associés". Certains comités en avaient admis peu, voire aucun; d'autres, au contraire très ouverts, en avaient accueilli beaucoup plus, dont bon nombre occupaient des postes subalternes ou pratiquaient des spécialités muséales autres que le noble métier de conservateur au sens classique du terme.

C'était donc un nouveau problème qui menaçait d'exploser si le principe un membre un vote appliqué aux "membres actifs" de l'ICOM depuis sa fondation, un quart de siècle plus tôt, persistait.

En théorie, et avec l'introduction d'un droit de vote universel, un petit groupe de pays qui avait toujours fait preuve d'ouverture à l'égard des membres associés (par exemple, le Canada, les Etats-Unis et, peut-être dans une moindre mesure, la République fédérale d'Allemagne, le Royaume-Uni et quelques pays scandinaves) pourrait bien à lui seul imposer une majorité



Actes de la neuvième Conférence générale de l'ICOM de 1971, à Paris et Grenoble (France). absolue dans les votes et les élections des Assemblées générales, au détriment, des comités nationaux des pays plus petits et moins développés, ainsi que des pays ayant toujours limité les adhésions à l'ICOM.

A Grenoble, les pétitions circulent, un brouhaha s'ensuit. Plusieurs membres proposent de suspendre temporairement le règlement intérieur. Après bien des débats, les membres actifs eux-mêmes votèrent (par 110 voix contre 78) une résolution visant à suspendre les statuts et le règlement intérieur de la conférence générale, puis adoptèrent (par 117 voix contre 53) une résolution décisive.

Réexamen des structures de l'ICOM Considérant que l'organisation doit améliorer sa capacité de répondre aux besoins de l'ensemble de ses membres.

Prenant note des discussions de la présente Assemblée générale et du Conseil exécutif sur le besoin d'un réexamen en profondeur de la structure, des statuts, règlements, programmes et services de l'ICOM,

Décide qu'un tel réexamen est d'une nécessité urgente et qu'il doit prendre en considération les opinions et les suggestions des comités nationaux, Charge le président de nommer un comité composé en nombre égal de membres actifs et associés en vue de mener cette étude...

La première résolution annonce clairement les remises en cause "idéologiques":

Le musée doit garder pleinement conscience que la société est en transformation continuelle.

Il y a lieu de rejeter une certaine conception du musée qui le limiterait à la préservation de l'héritage culturel et naturel :

Chaque musée doit accepter comme étant de son devoir de s'efforcer de servir le mieux possible l'environnement social au sein duquel il fonctionne.

Pour situer cette nouvelle affirmation du musée plus que jamais "au service de la société", il faut rappeler qu'en Europe et aux Etats-Unis notamment, un double phénomène vient de se produire depuis 1968, à la fois négatif et positif. Les contestations portent sur la nécessité d'intégrer le musée au contexte social en pleine mutation, en rejetant la vision élitiste de l'institution. La loconde au métro et non au Louvre, crie-t-on.

Nous devinons en filigrane le rôle déterminant joué en faveur de la "démocratisation" par Jan Jelínek (nouveau président élu), soutenu par Geoffrey Lewis (nouveau président du Comité consultatif) et par Hugues de Varine (directeur) qui ont compris l'ampleur des problèmes et des enjeux. Ensemble, ils désignèrent sans tarder un groupe de travail, comprenant des membres associés plus jeunes, chargé d'étudier les nouvelles structures constitutionnelles de l'ICOM et de créer des définitions plus larges du musée et de la profession muséale, deux points vivement revendiqués lors de la neuvième Conférence générale.

Par ailleurs, parmi ceux qui avaient soutenu la demande de réformes (en particulier l'officieux *Manifeste de Grenoble*), certains se heurtèrent à de sévères remontrances en rentrant chez eux. Ils étaient accusés d'avoir critiqué implicitement l'institution muséale de leur propre pays comme cette enseignante de muséologie qui fut sommairement démise de ses fonctions par son ministre de l'Education et de la Culture.

Mais c'est aussi la période d'afflux des visiteurs dans les musées américains. De trente millions en 1939, on atteint trois cents millions en 1969. Au Canada, 300 nouveaux musées sont construits de 1965 à 1970. Ces succès sont tels qu'ils entraînent une inévitable crise économique de gestion des musées européens et américains et, pour l'ICOM, une augmentation de services avec une diminution de ressources. La crise financière est inévitable!

A la fin de cette année 1970, la Conférence générale de l'UNESCO adopte le texte de la Convention concernant les mesures à prendre pour interdire et empêcher l'importation, l'exportation et le transfert de propriété illicites des biens culturels.

Le message d'espoir de Copenhague

Dixième Conférence générale, Copenhague, 1974

Le dixième Conférence générale a marqué la prise de conscience par les membres de l'ICOM de la grave crise financière traversée par l'Organisation. Elle a montré la nécessité de réformer les statuts, de revoir les objectifs et d'envisager l'avenir des professionnels en le fondant sur une représentativité et une égalité meilleures entre les membres.

C'est également la première fois que l'on accepte que les conférenciers n'appartiennent pas à la profession mais soient des ornithologues, des philosophes, des planificateurs ou des architectes. Ainsi évoque-t-on les problèmes posés par l'environnement, les crises socio-culturelles des villes, l'angoisse et le doute. Il faut rappeler que la conférence se tient cette fois-ci dans le pays de Kierkegaard dont l'angoisse et la mélancolie sont bien connues.

Enfin le grand jour arrive : le hall du palais de Copenhague regorge de fleurs, les participants ont sagement pris place à l'avance, le tapis rouge est là, on attend la Reine Margrethe II. Elle arrive, conduite par Peter Seeberg, dans un silence recueilli. Elle sourit, chacun est conquis. Deux jeunes gens s'avancent, portant d'énormes trompettes de bronze ou lurs, authentiques pièces de musée de trois mille ans, et offrent une aubade aux sons quelque peu aigrelets... écrivait Sabine de Carné dans les Nouvelles de l'ICOM.

Peu de réunions ont fait naître une telle espérance et cela malgré les problèmes de la réforme statutaire en cours et le contrecoup de la crise financière. La participation a été massive et active. Une fois de plus, la confiance en l'ICOM s'est nettement exprimée.

Sur le plan juridique, la onzième Assemblée générale avait la responsabilité de l'avenir même de l'ICOM. Tous les membres étaient conscients de ce que cela signifiait : les statuts étaient devenus archaïques et n'exprimaient plus les véritables buts de l'ICOM : l'égalité et la représentativité des individus comme des groupes. La

réforme des statuts a d'ailleurs été exemplaire en ce sens que les propositions de tous les membres qui s'étaient sentis concernés ont été prises en considération.

En somme, les changements apportés en 1974 à sa structure administrative et à ses statuts vont permettre à l'ICOM un développement sans précédent :

- ses membres augmentent de 25 % de 1974 à 1977 :
- les activités de ses comités internationaux se développent;
- les services de son Secrétariat sont réorganisés : il n'y a plus de directeur mais un secrétaire général à sa tête;
- son rôle de consultant et de partenaire de l'UNESCO et des gouvernements est reconnu.

Le groupe de travail mis en place par le Conseil exécutif adopte pratiquement tout le programme réformiste et obtient une large approbation sur toutes les questions majeures. Egalement soutenus par le Comité consultatif et par le Conseil exécutif, les nouveaux statuts de l'ICOM – et les changements fondamentaux qu'ils entraînaient – sont approuvés à une écrasante majorité lors de la dixième Conférence générale tenue à Copenhague, en juin 1974. La fusion des catégories "actifs" et "associés" est prononcée à la grande satisfaction de ceux qui depuis quelques années ne cessaient de réclamer cette ouverture.

En fait, ces réformes étaient en réalité l'expression la plus visible d'un changement bien plus profond, quoi-qu'apparemment purement technique. Jusqu'à Copenhague, l'ICOM était resté inchangé depuis la conception initiale de Chauncey J. Hamlin en 1946 : une fédération de comités nationaux sélectionnés et contrôlés localement. Désormais, il se transformait radicalement pour devenir une organisation à part entière, ouverte à tous les professionnels du monde muséal acceptant de payer une modeste cotisation annuelle, ainsi qu'aux musées et entités muséales souhaitant rejoindre l'ICOM dans la catégorie institutionnelle nouvellement créée.

Parallèlement, il était impossible d'ignorer une inquiétude légitime : avec cette nouvelle "ouverture" les politiques et les institutions de l'ICOM risquaient d'être dominés, voire totalement absorbées, par le grand nombre de membres individuels qui s'étaient multipliés dans quelques grands pays (essentiellement "occidentaux", au sens contemporain du terme). La guerre froide battait son plein, provoquant une lourde tension dans les relations Est-Ouest, tandis que les nations dites non alignées — pour beaucoup, d'anciennes colonies depuis peu indépendantes — s'inquiétaient des éventuelles tentatives de chaque grande puissance de dominer les organisations internationales pour servir ses propres desseins politiques.

Voici quelle fut la solution adoptée : l'ICOM serait ouverte à toutes les personnes qualifiées, aux niveaux individuel et institutionnel, afin d'abolir les restrictions antérieures. Premièrement l'article 5, qui redéfinissait le concept de profession muséale :

La profession muséale est constituée de l'ensemble des membres du personnel des musées ou des institutions répondant aux critères des articles 3 et 4, ayant reçu une formation spécialisée de niveau technique ou universitaire – ou possédant une expérience pratique équivalente – et respectant les règles fondamentales de l'éthique professionnelle.

L'article 9 des statuts définissait l'éligibilité à la nouvelle adhésion ouverte :

Peuvent devenir membres de l'ICOM à titre individuel et sans discrimination d'aucune sorte, les membres de la profession muséale telle qu'elle est définie à l'article 5, les anciens membres de la profession, et dans la limite de 10 % de l'effectif d'un comité national, toute autre personne n'appartenant pas à la profession mais qui serait cooptée...

Enfin, l'article 10 indiquait que, dans tous les pays où existait un comité national, chaque membre individuel de l'ICOM était automatiquement membre de ce comité national. Puis, d'accorder à chaque membre individuel le droit de soumettre sa candidature s'il le souhaite à un comité international de son choix sous réserve

de l'acceptation par ces comités. Certes, cette dernière phrase (du moins dans la version anglaise) pourrait se lire comme l'autorisation donnée aux comités internationaux de rejeter une candidature émanant d'un véritable membre; mais en fait, le terme "acceptance" ne signifiait rien d'autre que la reconnaissance et la prise en compte du choix exprimé par le membre. D'ailleurs, la formulation de l'article qui réglementait les comités internationaux, disait clairement qu'ils décident de l'acceptation de ses membres.

Même si certains comités internationaux continuèrent encore un temps à limiter l'adhésion, les versions successives des *Modèles de règlement pour les comités internationaux*, puis les amendements des *Statuts* ne laissaient cependant aucun doute : tout membre qui demande l'adhésion à un comité international doit être inscrit, sauf s'il l'est déjà en tant que membre votant d'un autre comité international.

Malgré leur portée considérable, ces changements n'atténuèrent en rien la crainte que l'ICOM ne soit un jour dominé, voire entièrement supplanté, par une poignée de comités nationaux à forts effectifs. Face à ce problème, la solution choisie fut d'adopter un modèle de démocratie représentative lié aux droits de vote : quel que fût le nombre de ses membres individuels ou institutionnels, aucun comité national ne pourrait exercer plus de cinq votes lors des assemblées générales, ni pour élire les responsables et le Conseil exécutif de l'ICOM. Parallèlement et pour la première fois, les comités internationaux se virent accorder le droit de vote dans les assemblées générales et aux élections, en reconnaissance de leur importance croissante au sein de l'ICOM et dans la limite de deux voix (ils obtiendront le même droit de vote que les comités nationaux – cing votes – en 1995).

Pour l'adhésion à l'ICOM, les dures restrictions imposées par bon nombre de comités nationaux, conjuguées à la baisse des cotisations annuelles due au plus grand nombre de membres associés, avaient sérieusement affecté les finances de l'ICOM. De son côté l'UNESCO réduisait aussi ses subventions régulières. C'est pourquoi l'on profita de la rédaction des statuts de Copenhague, en 1974, pour rationaliser la structure

administrative de l'ICOM par mesure d'efficacité et d'économie : le conseil exécutif passa de 26 personnes à 9, soit une perte de près de deux tiers (un président, deux vice-présidents, un trésorier, cinq autres membres de l'ICOM, plus, de droit, le président du comité consultatif).

De substantielles économies financières s'imposant aussi au niveau du secrétariat, au terme de la conférence de Copenhague, Hugues de Varine démissionna du poste de directeur. Le contrat de son adjoint, Norman Peyden, ne fut pas renouvelé et l'on nomma Luis Monreal comme secrétaire général en lui confiant ces deux fonctions. A ce remaniement s'ajouta une réduction des activités de programme.

Les recommandations de l'ICOM étaient de plus en plus pertinentes, s'efforçant de refléter les besoins de la société. Une résolution décisive de l'Assemblée générale de l'ICOM à Copenhague lançait le projet de Code de déontologie professionnelle de l'ICOM; c'était également une prise de conscience professionnelle et gouvernementale pour décentraliser les institutions muséales dans le contexte des politiques culturelles de chaque pays. Les musées de sites étaient plus proches du public et des populations rurales; il fallait développer les musées pour mieux les adapter aux besoins de la communauté. Les autres résolutions de l'Assemblée générale portaient sur la sensibilisation de l'opinion publique aux problèmes des biens culturels.

De nouvelles mesures de sécurité s'imposaient devant l'augmentation des vols d'œuvres d'art et des actes de vandalisme et d'agression contre les musées. Un manuel sur la prévention des risques allait être préparé. La collaboration avec l'UNESCO était toutefois de plus en plus positive : les consultations et les avis techniques étaient fortement appréciés par le directeur général de l'UNESCO :

Le programme concernant les musées et les normes ne pouvait progresser sans la contribution permanente et dynamique de l'ICOM. Grâce à son vaste réseau de contacts professionnels, l'ICOM est toujours en mesure de fournir au Secrétariat des renseignements vitaux concernant d'importantes questions de politique générale et de problèmes techniques de publication et d'aide à la préparation d'instruments normatifs internationaux (1).

De la fin de 1976 à la mi-mai 1977, l'ICOM a signé avec l'UNESCO onze contrats de missions, réunions, publications, et expositions, comme l'exposition itinérante de l'UNESCO sur L'Art de l'Amérique latine.

L'ICOM peut alors couvrir, grâce à la nouvelle politique des cotisations, les dépenses courantes du Secrétariat, du Centre de documentation, et même des principales activités du programme. Cette réforme positive montre la volonté des membres de l'ICOM de sortir des sentiers battus pour aller résolument de l'avant.

(1) Rapport du directeur général de l'UNESCO, 1977



Séance solennelle de la dixième Conférence générale de l'ICOM, tenue à Copenhague en 1974, en présence de S. M. la reine du Danemark.

de l'ICOM sur le monde

1977 1989

Quatre conférences décisives en 1977, 1980, 1983 et 1986, permettent à l'ICOM de réaliser deux objectifs stratégiques longuement mûris :

- la mise au point d'une politique des musées au service de la société et de son développement
- l'adoption du Code de déontologie, un texte de référence

L'ICOM et les besoins de coopération

Onzième Conférence générale, Moscou, 1977

L'ICOM va entrer dans une nouvelle ère de son histoire : la réforme est terminée, la situation financière s'améliore, le nombre des membres s'accroît et les activités se développent. La coopération avec l'UNESCO, l'ICCROM et l'ICOMOS permet à l'ICOM de restaurer son image de marque.

Le thème traité lors de cette Conférence générale qui a regroupé plus de 1 500 participants venus de 89 pays concerne Les musées et les échanges culturels.

Voici le message du directeur général de l'UNESCO à cette conférence :

Je veux parler du souci des peuples dépouillés de certains éléments essentiels de leur patrimoine culturel. Quelques-uns ont perdu la quasi-totalité des biens qui constituent un aspect capital de leur mémoire collective et un message de leur passé. Ces peuples demandent que l'on comprenne la privation qu'ils ressentent. Ils demandent que l'on accepte de leur retourner des biens qui ont pour eux une valeur spirituelle et historique irremplaçable. La dernière Conférence générale de l'UNESCO m'a invité à traiter cette question de façon à mobiliser l'opinion publique et à créer un état d'esprit favorable au retour des biens culturels aux pays d'origine.

Je fais donc appel à tous les membres du Conseil international des musées pour qu'ils aident les pays qui n'en ont pas à constituer des collections représentatives de leur patrimoine culturel et pour qu'ils facilitent les négociations bilatérales que leurs gouvernements pourraient mener dans ce domaine.

L'Assemblée générale recommande la création d'un comité ad hoc pour la restitution ou le retour des biens culturels à leur pays d'origine. Elle demande également de protéger les cultures nationales contre les productions qui propagent les idées d'hostilité et de haine entre les peuples, de guerre de violence, de racisme...

Parmi les résolutions adoptées, il faut citer la nouvelle approche culturelle touristique :

- musées et échanges culturels : prise de conscience du rôle des musées, comme les idées d'humanisme, de paix, d'amitié et de bonne intelligence entre les peuples;
- le tourisme international : les musées doivent avoir un programme d'accueil du touriste;
- protection du patrimoine culturel et historique : il faut adapter la législation nationale, souvent dépassée;
- instauration de la Journée internationale des musées : le 18 mai de chaque année est déclaré Journée internationale des musées à compter de 1978.

En fait, cette idée avait germé dans l'esprit des professionnels depuis 1953 à la quatrième Assemblée générale

de l'ICOM de Milan. La dix-huitième résolution recommande l'organisation d'une journée internationale des musées et précise qu'une telle manifestation, si elle est sérieusement préparée suscitera un renouveau exceptionnel des musées au niveau de la société et plus particulièrement des enfants.

La première campagne internationale des musées avait été lancée dès 1956. Mais en fait il fallu attendre plus de vingt ans encore pour la proclamation et l'institution de cette *Journée internationale des musées*. Le mystère de vingt-deux années de tergiversations et d'hésitation semble obéir à des considérations occultes. Heureusement depuis 1978, la tradition est bien ancrée dans la vie des musées.

Enfin l'Assemblée générale de Moscou déclare sa résolution d'améliorer les échanges entre les membres de l'ICOM dont le nombre atteint 5 600 dans 109 pays à la fin des années 1970.



Douzième Conférence générale de l'ICOM à Mexico (Mexique), en 1980.

Au service de la société et de son développement

Douzième Conférence générale, Mexico, 1980

Le thème de la conférence, Les musées et leur responsabilité à l'égard du patrimoine mondial, est en réalité le prélude au grand débat "idéologique" sur "la nouvelle mission" du musée. Le musée doit être au service de la société et de son développement. Il faut que l'institution identifie constamment les besoins de la société et développe ses services en conséquence. C'est l'affirmation renouvelée d'une institution moderne ouverte au public et attentive à ses nouvelles responsabilités en matière d'environnement. L'ère du "musée-temple", lieu de protection sacrée des chefs d'œuvre est révolue. C'est le musée de tout le patrimoine qui se met au service d'une communauté et de son développement.

L'Assemblée générale de l'ICOM continue d'exprimer sa volonté de briser le carcan traditionnel et passéiste pour intéresser les musées notamment aux collections contemporaines et aux expositions relatives à la sauvegarde de l'environnement naturel. Elle recommande de multiplier les actions en faveur de toutes les couches de la population, et notamment en faveur des handicapés qui doivent bénéficier de l'entrée gratuite et trouver au musée des installations appropriées.

Il faut lutter contre le trafic illicite des biens culturels et faciliter le retour des biens culturels à leur pays d'origine.

La formation du personnel est toujours préoccupante mais à Mexico on réaffirme l'indépendance de la profession muséale contre toute pression exercée de l'extérieur.

En effet, grande et entière est la responsabilité de conservation, comme le déclare l'Assemblée générale de Mexico qui conclut ses résolutions en réaffirmant que cette indépendance professionnelle est la garantie nécessaire de la conservation du patrimoine culturel et naturel.

Des musées pour un monde en développement

Treizième Conférence générale, Londres, 1983

La dimension culturelle du développement est étroitement liée au musée. Celui-ci doit répondre aux changements économiques et sociaux dans la société d'aujourd'hui et de demain. Dans les pays à faible revenu, on compte en moyenne un musée pour trois millions habitants (soit cent fois moins que dans les pays industrialisés). Aussi faut-il répondre aux besoins spécifiques de toutes les populations et faire connaître les musées.

Pour mieux lutter contre le trafic illicite des biens culturels, de nombreux pays décident de mettre à jour leur législation nationale et régionale. Le respect des conventions internationales, comme la Convention de l'UNESCO de 1970, se heurte à de nombreux problèmes politiques. La question du retour des biens culturels à leur pays d'origine est reprise avec plus de force qu'à Mexico, en soulignant l'aspect moral et culturel de la question. Les décisions et exemples heureux donnés par certains pays incitent l'ICOM à collaborer positivement à la préparation des inventaires et des données scientifiques.

L'Assemblée générale demande à ses membres d'encourager le dialogue relatif au retour des biens culturels à leur pays d'origine dans un esprit ouvert et sur des principes professionnels scientifiques. Le patrimoine culturel des pays occupés a retenu l'attention de l'Assemblée générale qui demande aux musées de ne pas acquérir des objets culturels provenant des pays occupés et qui, dans la plupart des cas, ont été exportés illégalement ou déplacés illicitement par les puissances occupantes. La Convention de La Haye de 1954 est rappelée ainsi que les principes moraux de la communauté internationale.



La conférence du Code de déontologie professionnelle

Quatorzième Conférence générale, Buenos-Aires, 1986

Cette conférence a mis l'accent sur l'interdisciplinarité. Neuf comités ont été choisis en fonction des préoccupations qui intéressent tous les musées (notamment architecture et techniques muséographiques, conservation, échanges d'expositions, éducation et action culturelle, formation du personnel muséologique, relations publiques) pour animer les débats et provoquer des suggestions pour le programme triennal.

La formule du "marché des idées", qui avait remporté un grand succès au cours des précédentes conférences, est le moyen de faire connaître les différentes expériences, les projets et les nouvelles idées.

Le thème Musée et avenir de notre patrimoine : état d'urgence est volontairement alarmiste afin de donner la priorité à la préservation du patrimoine culturel et naturel. L'accent est mis sur les menaces de destruction et de dégradation irréparable de notre environnement naturel. Les musées d'histoire naturelle, les jardins botaniques, les parcs et réserves naturelles sont invités à multiplier leurs efforts pour préserver et transmettre aux générations futures ce précieux patrimoine. Le Code de déontologie professionnelle de l'ICOM est

adopté à l'unanimité par la quinzième Assemblée de l'ICOM, réunie à Buenos Aires le 4 novembre 1986. Cette déclaration de politique officielle de l'ICOM est l'aboutissement de plusieurs années de réflexion, de consultations et de discussions. Il faut rappeler que dès 1970, le Conseil consultatif avait approuvé les conclusions du groupe d'experts sur les règles d'acquisitions éthiques pour les musées qui recommandaient :

Au cas où un musée se verrait offrir des objets dont il aurait des raisons de mettre en doute le caractère licite, il prendra contact avec les autorités compétentes du pays d'origine en vue de l'aider à sauvegarder son patrimoine national.

Les dons et legs ne devraient être acceptés qu'avec une clause prévoyant que si un objet quelconque se révèle avoir été exporté illicitement d'un autre pays, les autorités du musée auront le droit de prendre les mesures mentionnées plus haut.

Il faudrait souligner que de grands musées et de puissantes institutions américaines telles que la Smithsonian Institution, ont été parmi les premiers à réfléchir sérieusement à ce problème. Dès le début des années 1970, des experts publient courageusement leur mise en garde et leur analyse et adoptent des positions très positives sur l'éthique des acquisitions muséales. La seconde résolution de l'Assemblée générale de Copenhague avait demandé, en 1974, de faire préparer par un groupe d'experts un projet de texte sur le respect des règles fondamentales de l'éthique professionnelle.

En 1981, la première réunion du comité ad hoc s'est tenue en vue d'élaborer le Code de déontologie professionnelle adopté par la quinzième Assemblée générale. Il énonce les principes de base pour la direction d'un musée, pour l'acquisition et la cession des collections, les règles de conduite professionnelle et les responsabilités vis-à-vis des collections, du public et de la profession.



Quatorzième Conférence générale de l'ICOM à Buenos Aires (Argentine), en 1986.

L'ICOM de plus en plus efficace, universel et représentatif

1989 1996

La situation financière de l'ICOM s'assainit et le déficit est résorbé en 1994. La politique de levées de fonds ouvre des perspectives prometteuses.

La notoriété de l'ICOM et son action à travers les différentes régions du monde lui assurent une véritable représentativité, juste aboutissement et heureuse récompense d'un demi-siècle de luttes et d'efforts...

A l'heure où de nombreuses organisations internationales recherchent un deuxième souffle et sont confrontées à des problèmes financiers et structurels, l'ICOM réussit à conserver l'universalité, la souplesse et l'imagination qui lui permettent de répondre aux exigences de la profession.

Les recommandations de ces dernières assemblées générales expriment ces préoccupations et tracent les voies d'une politique du patrimoine pour l'an 2000, conformément à l'idée que le développement économique est inséparable des facteurs culturels.

Les musées générateurs de culture

Quinzième Conférence générale, La Haye, 1989

Les I 500 participants à la conférence néerlandaise ont démontré la vivacité et le dynamisme d'une organisation professionnelle bien vivante malgré les soubresauts financiers : la Fondation ICOM décide de verser tout son avoir, et même la contribution personnelle d'un membre de son bureau, pour combler le déficit cumulé de l'ICOM qui s'élève à 40 000 dollars.

Le thème de la conférence, Musées : générateurs de culture, s'est reflété dans la cérémonie d'ouverture avec les moyens technologiques récents du clip et de la vidéo et de la première audition mondiale de Ventata de Willem leths.

Federico Mayor, directeur général de l'UNESCO a souligné la coopération avec les musées qui deviennent des centres de culture interactive, en recréant les liens entre l'information et la sensation, la rêverie et l'excitation, le plaisir, la provocation et même la contestation. Les conférenciers ont introduit les débats sur les nouvelles formes de présentation muséographique, la préservation de l'écosystème, les musées et les publics scolaires, le musée et la condition humaine.

Au cours d'ICOM '89, les groupes régionaux d'Afrique, d'Amérique latine et des Caraïbes ainsi que de l'Asie-Pacifique se sont réunis à plusieurs reprises pour discuter de leurs problèmes spécifiques et élaborer leur programme triennal.

Il faut aussi rappeler les travaux des comités internationaux et surtout ceux de l'ICOFOM dont le thème, aussi téméraire qu'original, n'était autre que celui de Muséologie et Futurologie, thème provocateur sur la muséologie qui a fait beaucoup de bruit et donné lieu à des communications extraordinaires!

Six résolutions ont été adoptées par l'Assemblée générale, parmi lesquelles :

 Les musées, générateurs de culture, peuvent et doivent contribuer à l'éducation, à l'innovation culturelle, à la préservation et la création des valeurs culturelles et écologiques. Ils ne doivent pas déterminer l'appréciation du visiteur.

– La formation du personnel des musées reste la préoccupation permanente de l'Assemblée générale qui insiste sur la nécessité d'une documentation muséologique scientifique et fiable, sur la dimension culturelle du développement et la place de choix que doit occuper le musée dans chaque politique gouvernementale.

Enfin, lors des réunions de La Haye, les professionnels de musée africains ont attiré l'attention sur la situation de leur patrimoine et sur la question qu'ils se posaient : Quels musées pour l'Afrique? Au Bénin, au Ghana et au Togo, une rencontre a été organisée sur ce thème en 1991. C'est le point de départ d'un dynamique programme muséologique pour l'ensemble du continent africain : AFRICOM.

C'est au cours de cette conférence que l'approbation des nouveaux statuts donnera à l'ICOM un nouveau souffle.



Lors de la seizième Conférence générale de l'ICOM, tenue à Québec (Canada) en 1992, Saroj Ghose (deuxième à gauche) a succédé à Alpha Oumar Konaré (quatrième à gauche) à la présidence de l'ICOM.

Le musée, mémoire et conscience de la société

Seizième Conférence générale, Québec, 1992

C'est dans la magnifique ville de Québec que près de I 600 participants se sont réunis. Il s'agit de la participation la plus importante enregistrée et non encore dépassée jusqu'à ce jour.

Le thème de la conférence, présenté sous forme d'une interrogation quelque peu familière et provocatrice, Les musées : y a t-il des limites?, a reposé les questions du devenir des musées dans une société en mutation constante. Devant les graves problèmes écologiques, les disparités économiques Nord-Sud, les menaces de famine dans certaines régions du monde, les tensions et conflits, la propagation du sida, quel rôle les musées doivent-ils jouer et jusqu'où peuvent-ils aller pour sensibiliser les visiteurs? Le musée n'a pas d'autres limites que celles qui lui sont imposées par l'homme. Autant de réflexions pertinentes qui ont fait l'objet de suggestions et de propositions.

Les conférenciers ont évoqué la place du musée dans la vie de tous les jours, son rôle pour faire connaître les groupes sociaux jusque-là marginalisés. Un des moments les plus forts et les plus émouvants de la conférence a été celui des témoignages sur la préservation et la mise en valeur des cultures autochtones.

La dix-septième Assemblée générale a rappelé que : le musée est à la fois la mémoire et la conscience de la société, il doit faire tomber les barrières qui l'isolent souvent des besoins de la communauté, faciliter la communication avec les différents groupes, institutions et individus et tenir compte de la diversité multiculturelle ou transculturelle.

Il a été demandé aux conservateurs d'œuvrer à la promotion de la protection des collections représentatives d'une certaine période, d'un certain groupe social ou de certains points de vue qui peuvent ne pas refléter la situation actuelle. Enfin il a été recommandé d'apporter un soutien constant aux musées qui respectent et assurent la promotion de la diversité culturelle et la préservation du patrimoine des minorités.

Pour prévenir les menaces et les dangers qui guettent le patrimoine culturel et naturel, l'Assemblée générale a exhorté les pays qui n'ont pas encore fait appliquer les instruments juridiques internationaux sur la protection des biens culturels de le faire, et a recommandé à l'ICOM d'apporter un soutien matériel et moral aux professionnels de musées affectés par des désastres culturels et naturels et de créer un fonds spécial pour mettre en œuvre un plan d'action d'urgence, le cas échéant.

Le Fonds ICOM a été créé par le Conseil exécutif le 11 juin 1991. La République dominicaine et la Bosnie-Herzégovine ont pu bénéficier par la suite de cet appui pour leurs activités muséales.

Le programme triennal 1993-1995 adopté par l'Assemblée générale de La Haye comportait la mise en œuvre de projets de la rencontre *Quels mus*ées *pour l'Afrique? Patrimoine en devenir* et tout un programme de lutte contre le pillage du patrimoine africain.

Le programme AFRICOM comprenait notamment :

- le projet d'éducation par le musée en Afrique;
- l'inventaire et la normalisation des collections en Afrique;
- l'étude sur l'autonomie des musées africains;
- les ateliers de lutte contre le trafic illicite des biens culturels.

L'atelier d'Arusha s'est tenu en Tanzanie en 1993 et a préparé les éléments d'une stratégie de lutte contre le pillage des biens culturels et leur exportation illicite vers d'autres pays. L'atelier de Bamako, en octobre 1994, a regroupé les spécialistes du nord et de l'ouest de l'Afrique. Des experts de la police et des douanes ainsi que des professionnels de musée se consultèrent pour proposer des mesures permettant de mettre un terme à l'hémorragie du patrimoine culturel.



CONSEIL INTERNATIONAL DES MUSEES

Les nouveaux défis à l'heure du sida, de la pauvreté et de la violence

Dix-septième Conférence générale, Stavanger, 1995

Les relations privilégiées qui existent entre les musées et les collectivités locales dans de nombreux pays, tels que la Norvège, sont caractérisées par une participation directe de la population, très sensibilisée à son histoire et à son identité culturelle. C'est ainsi que le choix du thème de la conférence répondait bien à l'attente des participants : Musées et communautés.

Inaugurée par Sa Majesté la Reine Sonja de Norvège, la Conférence générale eut le privilège d'écouter d'éminents conférenciers traiter les thèmes suivants :

- le rôle du musée à l'heure de l'éclatement des Etats-nations
- le rôle des musées dans la création de l'unité nationale
- les musées et la diversité culturelle : cultures indigènes et cultures dominantes
- les nouveaux défis des musées à l'heure du sida, de la pauvreté et des conflits communautaires
- les musées et l'altérité : l'écomusée, outil de lutte contre le racisme et l'exclusion

Aussi les résolutions de l'Assemblée générale en sontelles le reflet. L'Assemblée demande aux gouvernements locaux et nationaux de reconnaître et soutenir les musées en tant qu'outils culturels au service des communautés, qui servent à valoriser leur identité... La mise en place du programme d'urgence du Bouclier bleu (ICBS), soutenu par l'ICOM, le Conseil international des archives (ICA), la Fédération internationale des associations de bibliothèques (IFLA) et le Conseil international des monuments et des sites (ICOMOS), a permis de répondre aux préoccupations concernant la sauvegarde des musées et de leurs collections. L'Assemblée générale a suggéré qu'une action concrète soit menée par la communauté muséale pour venir en aide aux musées en détresse dans les zones de conflits armés.

L'Assemblée générale a rappelé la nouvelle Convention UNIDROIT sur les biens culturels volés ou illicitement exportés, adoptée le 24 juin 1995 à Rome et prié les gouvernements de la signer et de la ratifier.

Concernant les nouvelles technologies de l'information, l'Assemblée générale s'est félicitée de la mise en place effective de l'ICOM sur Internet et de sa politique de coopération avec les autres organisations non gouvernementales de l'Alliance de Tokyo tout en veillant à la protection des droits de propriété intellectuelle des musées.

L'Assemblée générale a condamné toute reprise des essais nucléaires et a prié les gouvernements d'œuvrer pour la mise au point d'un traité universel qui interdirait à jamais les essais nucléaires.

Parmi les différentes tendances qui traversent le monde muséal, l'ICOM a choisi de se fixer six objectifs majeurs pour la période 1995-2004 :

- soutenir les musées, instruments de développement social et culturel
- renforcer la déontologie professionnelle et promouvoir une législation nationale et internationale pour la mise en valeur et la protection du patrimoine culturel et naturel
- développer des réseaux de coopération régionale et internationale
- établir un système de défense et de plaidoyer pour le patrimoine culturel et naturel
- répondre à la libéralisation économique à laquelle sont confrontés les musées
- étendre et consolider les réseaux de communication entre et pour les musées

Cette stratégie a été adoptée à Stavanger pour la prochaine décennie après une réflexion largement ouverte aux différentes sensibilités des professionnels de musée et des "utilisateurs" de l'institution.

En somme, comme l'a si bien exprimé Jacques Perot, président du Comité consultatif de l'ICOM:

Stavanger a démontré plus que jamais à la fois l'universalité de l'ICOM et son adaptation au terrain... C'est effectivement sans complexe que nous devons accompagner les changements radicaux qui s'opèrent dans ce monde des musées, sans complexe mais aussi sans laxisme par rapport au Code de déontologie qui est le nôtre.

La prochaine conférence générale de l'ICOM aura lieu à Melbourne, en Australie, en octobre 1998 avec pour thème de réflexion *Musées et diversités culturelles*. Mais ceci est une autre histoire... celle qui inaugure le second demi-siècle de la longue vie de l'ICOM.



Ole Henrik Magga (Norvège) à la tribune de la dix-septième Conférence générale de l'ICOM de Stavanger (Norvège), en 1995.

du patrimoine a service de l conservation c I'homme To of the day of the culture of the 1105 2Q

L'œuvre de l'ICOM

Chapitre II

Les moyens d'une politique

ambitieuse

L'immense œuvre accomplie par l'ICOM durant ce demi-siècle de vie intense est certainement due à deux facteurs, d'une part à la qualité de ses membres et à la valeur de ceux qui ont présidé à sa destinée, et d'autre part, à l'efficacité de ses organes de direction, de consultation et d'exécution.

L'instance souveraine de l'ICOM est l'assemblée générale de ses membres, qui se réunit tous les trois ans pour tracer la politique à suivre et désigner le conseil exécutif. Ce conseil constitue la clé de voûte de tout le système de fonctionnement de l'Organisation. Sous l'autorité de son président, il veille à l'application des décisions et résolutions prises lors des conférences générales. Il reçoit les précieux avis du comité consultatif, qui regroupe les présidents des comités nationaux, internationaux et des organisations affiliées. Il dispose enfin, pour la mise en œuvre de ses décisions, d'un secrétariat dirigé par un secrétaire général. Cette équipe réduite mais efficace assure les services aux milliers de membres, coordonne les activités des comités, gère les services des activités de programmes, des publications et de la communication. Elle administre le Centre d'information UNESCO-ICOM et assure enfin la gestion financière de l'ICOM dont elle est le soutien logistique lors de toutes les grandes réunions.

Mouvement associatif qui atteint à présent 15 000 adhérents, l'ICOM ne serait rien sans ses membres. Ce sont eux qui l'animent et apportent, par leur savoir et leur expérience tout son substrat intellectuel et humain à l'Organisation. L'Histoire de l'ICOM est donc essentiellement l'histoire de ses membres, qui ont réuni leurs moyens et leurs idées et sont parvenus, au travers d'un réseau tissé dans quelque 145 pays, à des résultats étonnants.

Au cours de ses cinquante années d'existence, l'ICOM a peu à peu changé de politique pour s'adapter aux aléas d'une profession en pleine mutation. Le statut de membre a notamment fait l'objet d'un profond changement.



La démocratisation de L'ICOM

urant une vingtaine d'années, entre 1950 et 1971, l'ICOM a connu de nombreuses revendications et remous quand à la possibilité et à la légitimité des professionnels d'adhérer à l'Organisation en qualité de "membres votants". Il est à rappeler que, durant cette longue période, les comités nationaux et internationaux, les conseils exécutifs et consultatifs étaient composés de hauts responsables issus de musées nationaux, de membres du personnel des ministères de la culture, ou bien encore de membres choisis par les partis politiques au pouvoir.

La plupart des professionnels de musée spécialisés dans les domaines de la formation, de l'éducation, de la recherche scientifique étaient consultés par les comités internationaux en raison de leur compétence, mais se trouvaient refuser le droit d'entrée au comité national. A l'inverse, des professionnels de musée ayant le privilège d'appartenir à leur comité national se voyaient refuser l'accès aux comités internationaux.

Dans un souci d'ouverture, il fut donc décidé d'accueillir outre les membres "actifs" deux nouvelles catégories de membres : les "membres associés" et "membres bienfaiteurs". Tous avaient la possibilité de participer aux conférences générales et aux réunions de l'ICOM — y compris aux séances plénières de leur comité national —, de recevoir gratuitement les *Nouvelles de l'ICOM* et une bibliographie internationale des musées, d'utiliser le Centre de documentation UNESCO-ICOM et de travailler dans les comités internationaux, à la condition, toutefois, d'y être admis...

Lors de la neuvième Conférence générale de l'ICOM, tenue à Paris et Grenoble en 1971, l'exigence d'une

démocratisation et d'un accès au droit de vote universel au sein de l'Organisation avait pris de l'ampleur. Cette contestation, comme nous l'avons évoqué plus haut, s'est produite trois ans après les événements de 1968, dans le cadre de la remise en cause des anciens concepts et significations de "démocratie", de "musées", et de l'ICOM lui-même.

A Copenhague, en 1974, l'Assemblée générale approuvait par une large majorité la fusion des catégories de membres "votants" et "associés" en une seule catégorie de "membres actifs" dans ses statuts. L'ICOM passait ainsi à une organisation démocratique à part entière. Une forte croissance du nombre des membres est devenue possible depuis lors.

Cette progression s'est révélée globalement positive; elle a non seulement rehaussé la couverture médiatique et la crédibilité de l'Organisation à travers le monde, mais a fourni, grâce aux cotisations, davantage de ressources pour la mise en place de programmes vers les pays d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine. Par "effet boomerang", une prise de conscience du rôle des musées dans la société s'est produite et a généré, à son tour, de nouvelles adhésions à l'ICOM.

Cette explosion des effectifs a eu inévitablement des répercussions sur le fonctionnement des comités internationaux. Ces derniers ont eu à gérer un nombre toujours croissant de membres, ce qui constitue aujourd'hui un défi auquel est lié l'avenir de l'ICOM.



L'ICOM et l'essor des musées

Il existe près de 60 000 musées dans le monde à l'heure actuelle. Si les plus anciens datent d'un ou deux siècles, la plupart sont plus jeunes que l'ICOM, au point que l'on peut considérer la seconde moitié du XXe siècle comme l'époque par excellence du musée et du patrimoine. Il est clair que l'ICOM, que ce soit directement ou en collaboration avec des institutions telles que l'UNESCO, a eu une incidence déterminante aussi bien sur la soudaine prolifération des musées implantés aux quatre coins du globe, que sur les politiques qu'ils ont adoptées.

Evolution de la notion de musée

Les différentes définitions données du musée au cours de ces cinquante années révèlent les préoccupations de l'ICOM et son intérêt constant à l'égard de ce qui fait sa raison d'être. Les professionnels ont tenu compte de l'évolution des conceptions et des rôles de plus en plus précis que doit jouer l'institution au service du patrimoine et de la société. De fait, la question de cette mission complexe, tour à tour au service des collections, du visiteur, du chercheur, du connaisseur et de la société, a été évoquée à l'occasion des conférences générales.

Déjà en 1895, avant même l'avènement de l'ICOM, le musée était considéré comme une institution de conservation des œuvres d'art, des collections archéologiques et des spécimens d'histoire naturelle.

En novembre 1946, la première définition, conçue pour figurer dans l'acte constitutif de l'ICOM, indique :

Le mot musée inclut toute collection ouverte au public et comprenant des objets artistiques, techniques, scientifiques, historiques ou archéologiques y compris des jardins zoologiques et botaniques mais excluant les bibliothèques sauf si elles renferment des salles d'expositions permanentes.

En 1951, l'ICOM introduit, de manière explicite et pour la première fois, les concepts de permanence et d'intérêt général ainsi que le rôle éducatif et culturel joué par l'institution :

Le mot musée désigne ici tout établissement permanent administré dans l'intérêt général en vue de conserver, étudier, mettre en valeur par des moyens divers et essentiellement exposer pour la délectation et l'éducation du public un ensemble d'éléments de valeur culturelle : collections d'objets artistiques, historiques scientifiques et techniques, jardins botaniques et zoologiques, aquariums. Seront assimilés à des musées les bibliothèques publiques et les centres d'archives qui entretiennent en permanence des salles d'exposition.

La révision des statuts, adoptée en juillet 1956 et en juillet 1959, obéit aux mêmes principes. Dans la version révisée et adoptée par l'Assemblée générale de Munich en 1968, la formulation est plus ramassée et plus élaborée.

L'ICOM reconnaît la qualité de musée à toute institution permanente qui conserve et présente des collections d'objets de caractère culturel ou scientifique à des fins d'études, d'éducation et de délectation.

Lors de la Conférence générale de 1971, les débats sur le rôle des musées et sur leur place dans la société entraînent des changements plus radicaux. C'est d'ailleurs à cette occasion qu'est lancé le nouveau terme créé par Hugues de Varine, "écomusée", en même temps qu'est baptisée sommairement "nouvelle muséologie" cette approche qui met désormais en avant le rôle des musées

Le Conseil exécutif de l'ICOM réuni en 1990 à Moscou (Russie). dans leur environnement physique et culturel et leur intégration à la population. Après quoi la Déclaration de Santiago du Chili, qui conclut la Table ronde organisée en Amérique latine par l'UNESCO en mai 1972, demande clairement aux musées de jouer un rôle central dans le développement social et culturel de la population qu'ils entendent servir. Ces points de vue, à vrai dire révolutionnaires, seront mis en évidence dans les nouveaux statuts adoptés par l'ICOM lors de l'Assemblée générale de Copenhague, en 1974. La nouvelle définition insiste explicitement sur le rôle du musée au service de la société et de son développement:

Le musée est une institution permanente, sans but lucratif, au service de la société et de son développement, ouverte au public, et qui fait des recherches concernant les témoins matériels de l'homme et de son environnement (1), acquiert ceux-là, les conserve, les communique et notamment les expose à des fins d'études, d'éducation et de délectation. L'ICOM admet comme répondant à cette définition. outre les musées désignés comme tels : les instituts de conservation et galeries d'exposition dépendant des bibliothèques et des centres d'archives ; les sites et monuments archéologiques, ethnographiques et naturels et les sites et monuments historiques ayant la nature d'un musée pour leurs activités d'acquisition, de conservation et de communication ; les institutions qui présentent des spécimens vivants, tels que les jardins botaniques et zoologiques, aquariums, vivariums, etc.

Depuis plus de deux décennies, cette même définition amendée par l'ICOM, a aussi été largement adoptée professionnellement et administrativement au niveau national, voire intégrée aux lois de nombreux pays. Aujourd'hui, parmi les nations du monde les plus développées dans le domaine du musée, les seules exceptions à l'adoption et à l'utilisation nationale de l'actuelle définition de l'ICOM sont sans doute les Etats-Unis et le Royaume-Uni (2).

La dernière définition adoptée en 1995 à Stavanger précise ainsi l'application de toutes ces notions :

Le musée est une institution permanente sans but lucratif, au service de la société et de son développement, ouverte au public et qui fait des recherches concernant les témoins matériels de l'homme et de

son environnement, acquiert ceux-là, les conserve, les communique et notamment les expose à des fins d'études, d'éducation et de délectation. La définition du musée donnée ci-dessus doit être appliquée sans aucune limitation résultant de la nature de l'autorité de tutelle, du statut territorial, du système de fonctionnement ou de l'orientation des collections de l'institution concernée. Outre les musées désignés comme tels, sont admis comme répondant à cette définition : les sites et monuments naturels, archéologiques et ethnographiques et les sites et monuments historiques ayant la nature d'un musée pour leurs activités d'acquisition, de conservation et de communication des témoins matériels des peuples et de leur environnement ; les institutions qui conservent des collections et présentent des spécimens vivants de végétaux et d'animaux telles que les jardins botaniques et zoologiques, aquariums, vivariums ; les centres scientifiques et les planétariums ; les instituts de conservation et galeries d'exposition dépendant des bibliothèques et des centres d'archives ; les parcs naturels ; les organisations nationales, régionales ou locales de musée, les administrations publiques de tutelle des musées tels qu'ils sont définis plus haut ; les institutions ou organisation à but non lucratif qui mènent des activités de recherche, d'éducation, de formation, de documentation et d'autres liées aux musées et à la muséologie : toute autre institution que le conseil exécutif, sur avis du comité consultatif, considère comme ayant certaines ou toutes les caractéristiques d'un musée, ou donnant à des musées et à des professionnels de musée les moyens de faire des recherches dans les domaines de la muséologie, de l'éducation ou de la formation.

Cette évolution reflète le contexte et les influences exercées par les nouveaux besoins de la société constituée d'un public différent de plus en plus large et motivé. C'est ainsi que la notion de "délectation" n'a plus la priorité d'antan. Aujourd'hui, les missions de "développement" et de "service public" priment et se précisent sans nuire à l'originalité et à la raison d'être de l'ancien museum. Et c'est le miracle de la terminologie muséale qui continue d'unir des institutions d'une extraordinaire variété et des professionnels de formations et d'écoles si différentes!

Il est utile de rappeler enfin l'étrange et remarquable proposition formulée par Georges Henri Rivière :

Le musée? Un pavillon qui couvre bien des marchandises. Une chose déjà vieille quand en naît le mot. Une machine à collectionner de tout temps dont la tête avance par bonds audacieux et la queue n'en finit pas de finir.

C'est certainement cette grande mobilité terminologique qui fait la force et la vitalité d'une institution originale et ouverte tel un large éventail. (1) Entre 1974 et 1992, dans la version originale française de la définition de l'ICOM, la partie finale de la première phrase (de l'homme et de son environnement) fut traduite littéralement dans la version anglaise (of mankind and its environment). Le genre neutre de la traduction anglaise fut adoptée à l'Assemblée générale de Québec, en septembre 1992, mais les membres francophones jugérent qu'aucune modification ne s'imposait dans le texte français

(2) Au Royaume-Uni, la Museums Association a bien adopté la définition de l'ICOM en 1975, et l'a ensuite employée et promue jusqu'en 1984, année où s'est substituée une définition beaucoup plus traditionnelle: Un musée est une institution qui collecte, inventorie, préserve, expose et interprète les témoins matériels et l'information les concernant dans l'intérêt du public. Depuis, l'accent est à nouveau mis sur les collections et toute référence au rôle social et éducatif du musée est supprimée. Cependant, pratiquement tous les autres pays du monde ont, en fait, adopté la définition de l'ICOM.

Les musées au service de la société

Depuis les premiers temps de son existence, l'ICOM s'est efforcé de promouvoir le rôle des musées au service de la

société. Dès 1950, les résolutions adoptées à Londres préconisent des initiatives et des activités révolutionnaires à l'époque en faveur des jeunes et des groupes scolaires devant l'urgence d'un développement massif de la fréquentation des musées scientifiques et techniques.

La Conférence générale de Genève, en 1956, entend faire connaître à travers le monde la remarquable expérience scandinave d'aménagement et de modernisation des musées de plein-air.

La Conférence générale de Stockholm, en 1959, se montre encore plus explicite sur la nécessité de développer ce type de musées et de préserver les traces des paysages ruraux en rapide mutation : l'Assemblée générale de l'ICOM émet le vœu :

- que la dénomination de musées de plein air soit réservée aux collections d'édifices [de valeur historique avec un mobilier approprié];

- que les experts et organisations responsables de le

 que les experts et organisations responsables de la présentation d'ensembles et de sculptures à l'air libre veuillent bien éviter, dans un esprit de compréhension, de leur appliquer l'appellation de musées de plein air.

Précisant le rôle des musées dans la société, un programme encore plus ambitieux est adopté à la Conférence générale de La Haye et d'Amsterdam, en 1962. A propos du développement des musées locaux ou "régionaux" comme on les appelle alors de plus en plus :

L'ICOM invite le Comité de l'ICOM pour les musées régionaux à développer des relations avec d'autres comités de l'ICOM dont les programmes intéressent le sien, tels les comités pour les musées de sciences et de techniques, les sciences naturelles, l'ethnologie, l'archéologie et l'histoire, l'art.

Face à l'accélération de la décolonisation dans certaines parties du monde, la Conférence générale de La Haye et d'Amsterdam, en 1962, s'inquiète de savoir quels types de musées ou d'activités muséales conviendraient aux pays



Au musée Pouchkine de Moscou (Russie), le rôle éducatif du musée : apprendre à s'ôter une épine du pied!

nouvellement indépendants. Dans cette perspective, elle propose la mise en place de musées pilotes expérimentaux dans les régions en voie de développement rapide. En effet l'Assemblée générale émet le vœu que, dans les pays où un musée central interdisciplinaire est à créer, les programmes multilatéraux et bilatéraux d'assistance technique y favorisent la réalisation d'expériences pilotes, illustrant l'application de telles méthodes.

Les fameux débats de la Conférence générale tenue en France, en 1971, remettent en cause la nature, la finalité et le rôle du musée dans la société contemporaine. L'Assemblée générale proclame alors solennellement dans la première résolution, sous le titre sans équivoque Le musée au service des hommes aujourd'hui et demain, une nouvelle conception de l'institution, une autre façon d'être au service de l'humanité:

- le musée doit garder pleinement conscience que la société est en transformation continuelle;
- une certaine conception du musée qui le limiterait
 à la préservation de l'héritage culturel et naturel de
 l'homme non pas comme une manifestation du développement de l'homme mais seulement comme la possession d'objets, doit être remise en cause;
- chaque musée doit accepter comme étant de son devoir de s'efforcer de servir le mieux possible l'environnement social au sein duquel il fonctionne.

L'ICOM demande instamment à tous les musées :

de réexaminer à tout moment et sous tous leurs aspects les besoins du public qu'ils servent;
d'entreprendre avec l'aide de l'ICOM un programme de recherches et d'études systématiques basées sur les résultats obtenus et de mettre au point des moyens d'action qui, dans l'avenir, permettront aux musées de remplir efficacement leur rôle éducatif et culturel au service de l'humanité.

Considérant les musées par rapport à l'aggravation des dangers écologiques, une motion de 1962 se donne pour objectif de couvrir les quatre missions fondamentales des musées, à savoir l'étude, la conservation de la propriété culturelle, l'éducation et le plaisir visuel et de faire intervenir toutes les disciplines fondamentales qui intéressent l'ICOM (sciences exactes, naturelles et humaines). Cet aspect du nouveau "programme vert", comme on pourrait l'appeler aujour-d'hui, annonce en 1971 dans la cinquième résolution :

Pleinement conscient du fait que la pollution de l'air, du sol et de l'eau ainsi que la dégradation de l'environnement visuel et physique de l'homme s'accroissent à un rythme accéléré et menacent de détruire non seulement les ressources culturelles et naturelles de l'homme mais aussi de la vie en général, Convaincu de ce que tous les musées du monde ont pour tâche de rassembler des documents sur les conditions essentielles de l'existence humaine et de préserver l'environnement naturel et culturel,

L'ICOM recommande :

à toutes les organisations nationales et internationales, et en particulier aux Nations Unies, à l'UNESCO et à tous les gouvernements, de reconnaître et d'exploiter pleinement toutes les possibilités des musées et du Conseil international des musées pour la promotion de la recherche et de l'éducation concernant toutes les mesures à prendre pour protéger le bien-être et assurer l'avenir de l'homme;
à tous les musées de réaliser des expositions spéciales sur le thème de "l'homme et son environnement" et de préparer une documentation complète sur ce sujet comme base d'information pour les agences gouvernementales et l'industrie.

L'Assemblée générale suivante à Copenhague, en 1974, renforce son programme portant sur le thème *Le mus*ée et le monde moderne en adoptant les conclusions suivantes :

- les conditions du monde moderne amènent le musée, au-delà de ses fonctions traditionnelles et toujours essentielles de recherche, de conservation et de présentation au service d'un patrimoine, à assumer de nouvelles tâches et à prendre de nouvelles formes;
- pour répondre à ces nécessités actuelles, le musée doit interpréter les besoins de la communauté, en fonction de sa culture, de son environnement et de sa démographie.

Les débats de la Conférence ont mis en lumière la nécessité d'une recherche et d'une réflexion plus approfondie sur les points suivants :

- quel peut être l'apport du musée au monde moderne?
- de quels moyens dispose-t-il pour déterminer les besoins de la société?
- sous quelle forme peut-il les refléter?



Un musée? C'est chouette! Le musée des Enfants de Nashville (Etats-Unis).

 comment la société peut-elle défendre les droits et l'indépendance du musée?
 comment la profession muséale peut-elle assurer et maintenir, en toutes circonstances, cette indépendance?
 Quelles que soient les réponses données par chacun aux questions ci-dessus, il paraît indispensable que tous les membres de la profession conservent

présent à l'esprit, pour en faire un des principaux critères de leur action, le principe qui ressort le plus clairement de la conférence :

 le musée, institution au service de la société, se doit d'être, dans le monde moderne, l'émanation de cette société.

Le même leitmotiv est repris lors de la Conférence générale de Mexico, en 1980 : Reconnaissant une meilleure prise de conscience du statut du musée comme institution au service de la société et de son développement.

l'Assemblée générale de l'ICOM recommande : – que les musées identifient constamment les besoins de la société et qu'ils développent leurs services en conséquence.

En 1983, la Conférence générale de Londres, également très soucieuse de l'efficacité des musées et de leur plus grande ouverture sur la société, inclut dans ses résolutions des objectifs et des recommandations liées à ce thème :

Rappelant que, selon les termes des statuts de l'ICOM, un musée est une institution au service de la société et de son développement et donc au service de la communauté dans son ensemble, l'Assemblée générale de l'ICOM recommande, en raison de l'importance des musées dans la société, que tous les efforts soient entrepris par les autorités compétentes dans chaque pays, région ou communauté locale pour créer des musées au service des populations rurales et urbaines qui jusqu'à présent n'ont pu bénéficier suffisamment des ressources culturelles et éducatives offertes par les musées.

Cette nouvelle préoccupation est soulignée à Buenos Aires, où l'on attire l'attention sur le problème des relations entre musées et groupes minoritaires ethniques qui devraient pouvoir avoir plus facilement accès aux activités de musées et y être représentés plus sérieusement et plus effectivement.

L'Assemblée générale recommande que :

- les musées qui mènent des activités relatives à des groupes ethniques vivants, consultent autant que possible les membres appropriés de ces groupes, et que
- de tels musées évitent d'utiliser des matériaux ethniques de quelque manière qui puisse porter préjudice au groupe qui les a produits et que leur usage soit conforme à l'esprit du Code de déontologie professionnelle de l'ICOM, en se référant particulièrement aux paragraphes 2.8 et 6.7.

Parmi les innovations de la Conférence générale de Stavanger, en 1995, les participants sont agréablement surpris par les expositions, les présentations et les démonstrations des programmes audiovisuels tout à fait remarquables réalisés par de nombreux musées et par l'ICOM. Les nouvelles technologies de l'information venaient à peine d'éclore grâce d'une part, à l'ouverture du réseau Internet au grand public - auparavant réservé aux institutions gouvernementales, éducatives et militaires des Etats-Unis - et d'autre part, grâce à l'augmentation considérable de la puissance de traitement et de stockage des ordinateurs personnels, alliée à la chute spectaculaire de leur prix. La décision prise par le Conseil exécutif d'assurer une présence sur Internet est approuvée avec enthousiasme dans une résolution de l'Assemblée générale, faisant état des récents progrès réalisés dans le domaine des technologies de l'information.

Durant ses cinquante premières années, l'ICOM a toujours lutté pour le progrès et l'innovation, non pas en tant que fins, mais comme moyens de mieux servir les règles et principes qui régissent les musées et la profession muséale. Il est à la fois naturel et juste qu'au seuil du nouveau millénaire, l'ICOM cherche à se porter au service de la société et de son développement en saisissant les possibilités inimaginables offertes par l'ère de l'information de demain, qui s'annonce aussi prodigieuse que l'époque de la "révolution industrielle" d'il y a deux siècles.

Contribution au développement de la profession et de sa déontologie

Soutien et promotion de la profession

Au cours de ce demi-siècle d'activités, les programmes de l'ICOM ont considérablement varié et le monde du musée a lui-même évolué. Pourtant, les orientations fondamentales des membres fondateurs sont demeurées au cœur des préoccupations de l'Organisation. Les statuts et la formation du personnel de musée se sont vus accorder la priorité dès les séances inaugurales des 19 et 20 novembre 1946 :

La priorité doit être donnée à la formation et aux échanges d'étudiants et de conservateurs, et les comités nationaux sont priés d'indiquer les possibilités de formation existant dans leurs propres régions.

En 1950, la Conférence générale de Londres a adopté dans la dix-septième résolution sur *La Profession muséale* :

L'ICOM, considérant qu'il est essentiel de connaître et de comparer les conditions de la profession muséale dans les divers pays, prend la résolution :

 de constituer dans le cadre du Comité international du personnel une commission restreinte ayant pour but d'étudier de telles conditions, en accordant une attention particulière aux questions suivantes : formation professionnelle, qualification, traitements, comparés à ceux des autres professions, temps disponible pour le travail scientifique, retraites.

Dans le même esprit, la Conférence générale de Milan en 1953 décide de développer les échanges du personnel des musées.

La mise en place d'importants projets d'échanges ainsi que de la formation et l'organisation de la carrière du personnel sont demeurées une priorité des comités internationaux de l'ICOM même si, dans ce domaine, les espoirs sont souvent restés vains.

L'Assemblée générale de Genève en 1956, toujours sou-

cieuse d'améliorer le statut et la mission de la profession, recommande :

- que les musées d'archéologie et d'histoire étudient la possibilité d'organiser selon les principes suivants, dans la variété toujours opportune des solutions, les présentations permanentes et temporaires qu'ils destinent au grand public :
- matériel sélectionné et groupé par thèmes : la limitation et l'ordonnance des présentations en facilitent l'assimilation ;
- disposition logique: libérer les présentations des routines de la symétrie de principe, c'est traduire avec plus de fidélité, au bénéfice du public, les processus dégagés par l'étude scientifique du matériel;
 prépondérance donnée aux objets: c'est leur message qu'on doit percevoir et non celui d'une décora-
- discrétion raisonnée de l'appareil documentaire : une exposition n'est pas un livre.

tion parasite;



Restauratrice du musée de l'Ermitage, à Saint-Pétersbourg (alors Léningrad, URSS), en 1967.

Le rapport adopté par la Conférence générale de New York, en 1965, examinait les besoins en formation et faisait des recommandations touchant le statut du personnel des musées, qu'il soit dans le domaine de la recherche, de la restauration ou de la conservation.

Il est essentiel que le personnel de musée de toutes catégories soit doté d'un statut correspondant à celui des membres de l'université, dans la mesure où les qualifications requises et les responsabilités sont équivalentes. A qualification et ancienneté égales, tout membre du personnel d'un musée doit avoir le même statut et le même salaire que les professionnels exerçant dans l'enseignement ou dans d'autres institutions culturelles et scientifiques. Tout candidat à un poste de conservateur de musée doit être titulaire d'un diplôme universitaire... Les futurs conservateurs, quelle que soit la catégorie du musée auquel ils se destinent, doivent recevoir une formation post-graduée dans une université ou une école technique, couvrant la muséologie en général... Ces études post-graduées doivent être sanctionnées par l'attribution d'un diplôme. Les conservateurs et les autres membres spécialisés du personnel de musée doivent disposer du temps et des facilités nécessaires à la recherche et au travail scientifique en dehors de leurs obligations régulières dans le cadre du musée...

Le personnel scientifique de laboratoire doit être recruté parmi les universitaires diplômés en sciences chimiques, physiques ou biologiques, et recevoir un enseignement complémentaire dans deux domaines : – l'histoire de l'art, l'ethnologie, l'archéologie, les archives ou l'histoire naturelle, selon la nature du musée auquel ils doivent être attachés ; – et les problèmes scientifiques particuliers relatifs à la conservation des biens culturels.

Les restaurateurs d'œuvres d'art et les techniciens de la conservation en général doivent avoir la connaissance des techniques traditionnelles et des notions suffisantes d'histoire de l'art et des sciences dans le secteur de leur spécialité. Les restaurateurs d'œuvres

Personnel de conservation et de restauration :

Deux ans plus tard, le Conseil exécutif établissait l'actuel Comité international pour la formation du personnel (ICTOP) en tant que comité international permanent

d'art doivent en outre être doués de sensibilité

artistique.

chargé de développer et de mettre en œuvre ce programme. A la suite de quoi une grande partie des recherches menées pour l'étude de 1965, ainsi gu'une récente enquête sur des programmes de formation professionnelle en cours, sont publiées sous le titre La Formation du personnel de musée dans le monde : état actuel du problème. A peu près au même moment, Georges Henri Rivière et Yvonne Oddon (qui viennent alors de prendre leur retraite) se constituent en unité de formation de l'ICOM, offrant bénévolement leurs services et servant de secrétariat et d'unité de recherche aux activités de formation de l'ICOM. Deux ans après, le premier avant-projet du Programme-type pour la formation professionnelle en muséologie basé sur des études antérieures des programmes en cours, ainsi que sur le travail plus récent réalisé conjointement par l'ICTOP et cette unité de formation, est présenté par Yvonne Oddon au séminaire de formation de l'UNESCO organisé au Nigeria en 1972, puis officiellement adopté par l'ICOM l'année suivante.

Tout au long du débat sur la formation muséale – à partir des années 1920 dans certains pays tels que l'Argentine ou le Royaume-Uni, et depuis le début des années 1950 au sein de l'ICOM – une préoccupation resurgit régulièrement : la préparation à une carrière professionnelle du musée devrait être assurée dans les universités en tant que diplôme de troisième cycle entièrement reconnu. Ce n'est qu'à la fin des années 1960 que la muséologie est reconnue et enseignée en tant que discipline universitaire supérieure dans un certain nombre de pays. En 1971, l'Assemblée générale de Grenoble :

Constatant les progrès appréciables qui ont été obtenus au cours des dernières années, notamment par la multiplication des cours de muséologie dans de nombreux pays,

Demande aux autorités responsables de l'enseignement et la recherche de reconnaître la muséologie comme une discipline scientifique de niveau universitaire,

Recommande instamment aux organisations nationales et internationales, aux institutions muséales et universitaires de stimuler et de permettre les recherches muséologiques et la publication de ces recherches comme les moyens les plus efficaces de promouvoir et de faire progresser la muséologie en tant que discipline scientifique. En 1983, la Conférence générale de Londres va plus loin. Elle souligne que la formation ne doit pas être vue comme une préparation unique et définitive à la carrière muséologique, mais qu'elle doit au contraire se poursuivre tout au long de la vie professionnelle. Reconnaissant l'évolution, en taille et en complexité, de nombreux musées, ainsi que l'heureuse tendance à accorder aux musées et à leur personnel une plus grande autonomie et responsabilité pour gérer finances, personnel, locaux et services, l'Assemblée générale encourage l'organisation de *Plans de carrière et formation en gestion*.

Reconnaissant que formation, recyclage et plan de carrière doivent être considérés comme des éléments essentiels de la politique et des activités de tout musée, grand ou petit, notamment en raison de l'évolution rapide sur le plan social et technologique;

Notant qu'il est particulièrement important d'établir des programmes de formation et gestion muséales à l'intention des directeurs et cadres de musée;

Soulignant la nécessité d'un plan de carrière pour le personnel de musée à tous les niveaux et reconnaissant à la formation une valeur de véritable professionnalisme,

L'Assemblée générale,

Exhorte toutes les institutions concernées par les musées y compris les organismes gouvernementaux, les organisations nationales de musées et les organisations internationales, à donner la priorité à ces questions et leur assurer des subventions permettant au personnel à tous les niveaux de bénéficier de programmes de formation et d'un plan de carrière et la possibilité de stages d'études dans d'autres musées;



Visite d'un terrain de fouilles archéologiques par des membres de l'ICMAH à Prague (alors Tchécoslovaquie).

Demande également aux grands musées et aux institutions apparentées des pays développés et en développement de tenir compte des besoins du personnel des petits musées et de les aider en matière de formation et d'établissement de plans de carrière.

Dans le cadre de l'engagement de l'ICOM à l'amélioration des normes professionnelles, la Conférence générale de La Haye en 1989 demande le renforcement de la politique de la formation du personnel de musée et recommande que :

 les cours de formation existant soient renforcés et que de nouveaux soient créés à l'intention du personnel de musée à tous les niveaux;

 des cours de formation soient mis au point afin d'assurer une compréhension de tous les aspects du fonctionnement des musées, en tenant compte du développement rapide des technologies nouvelles et du nombre croissant de qualifications qu'elles requièrent;

 une considération particulière soit accordée aux besoins en matière de formation à la préparation de spécimens en histoire naturelle et de la conservation de spécimens biologiques, et que;

 la recherche soit encouragée dans tous les aspects du fonctionnement des musées et de ses techniques.

L'Assemblée générale de Stavanger en 1995 :

Encourage tous les responsables de la formation à reconnaître que la formation muséale ne devrait pas se limiter au patrimoine culturel et naturel et à une sensibilisation à l'environnement, mais établir comme une responsabilité déontologique, la nécessité d'équilibrer la survie de l'humanité avec les ressources planétaires.

Elle rappelle qu'il y a lieu de reconnaître l'importance du caractère universel de la communauté muséale en s'efforçant de promouvoir un dialogue et des échanges réels d'idées, de théories et de pratiques, grâce à tous les moyens de communication disponibles.

La formation parviendra-t-elle à répondre aux défis de l'an 2000, avec les nouveaux médias et surtout les nouvelles tendances de la muséologie en matière d'écomusée, de démocratisation culturelle et même de formation pour musée universel (1)?

(1) Pierre Mayrand, "Pour une formation muséologique contextualisée à réinventer en permanence", ICTOP 26 th Annual Conference, Cadernos de Sociomuseologia, N° 6/1996, p. 117.

Pour une déontologie professionnelle

La dimension déontologique de la profession muséale a toujours fait l'objet d'une attention particulière. Malgré d'énormes difficultés de toutes sortes, des aléas malheureux, des lenteurs inexplicables, l'ICOM s'est attaché, avec une détermination et une opiniâtreté admirables, à réaliser cet objectif.

L'élaboration et l'application de règles déontologiques ont constitué des préoccupations majeures de plusieurs membres des conseils exécutifs et de certains comités nationaux. L'aspect éthique est d'abord lié aux acquisitions et aux mouvements internationaux des biens culturels qui se sont effectués et continuent à se pratiquer dans des conditions obscures. Dans de nombreux cas, les antiquaires, le marché de l'art, les collectionneurs, et parfois même des musées sont impliqués dans ces opérations douteuses.

En étroite collaboration avec l'UNESCO, l'ICOM a contribué à la préparation et à la production de diverses déclarations internationales et, notamment de la Convention de l'UNESCO de 1970 concernant les mesures à prendre pour interdire et empêcher l'importation, l'exportation et le transfert de propriétés illicites des biens culturels. A peu près en même temps, cette convention reçut l'appui du Conseil exécutif de l'ICOM aussi bien en matière de déontologie de l'acquisition, que des règles éthiques des recherches sur le terrain et de constitutions des collections. La Conférence générale novatrice de Paris et Grenoble, en 1971, lança également une action positive dans ce domaine et exprima son soutien aux décisions prises par le Conseil exécutif avec la deuxième résolution qui :

Réaffirme la nécessité d'un code de déontologie concernant les procédures d'acquisitions;

Recommande aux professionnels de musées :

- de s'engager moralement à une action collective
pour la définition et la mise en œuvre d'un code de
déontologie en matière d'acquisition d'objets dont
l'origine licite n'est pas clairement établie ;

- d'adopter, dans le cadre de leurs activités professionnelles, une ligne de conduite conforme aux
recommandations adoptées par l'ICOM en 1970 et

de s'efforcer de les faire mettre en applications;

– de demander instamment aux autorités gouvernementales de leurs pays respectifs d'observer les
recommandations internationales de l'UNESCO sur
les fouilles archéologiques (1956), et sur les transferts illicites de biens culturels (1964), de ratifier la
Convention internationale concernant les mesures à
prendre pour interdire et empêcher l'importation,
l'exportation et le transfert de propriétés illicites des
biens culturels (1970), et de conclure des accords
bilatéraux ou multilatéraux visant à la suppression
du trafic illicite de biens culturels.

Parallèlement, le groupe de travail de l'ICOM qui avait rédigé la déclaration de 1970 sur la déontologie des acquisitions se reforme pour préparer un code de déontologie professionnelle. Une obligation de respect du code à venir est incluse dans les projets de statuts et de nouvelles conditions d'adhésion à l'ICOM. En 1974, à Copenhague, l'Assemblée générale demande au Conseil exécutif de désigner un groupe d'experts particulièrement qualifiés en matière d'éthique professionnelle pour préparer un projet de code de déontologie afin de le distribuer aux comités au plus tard le 31 décembre 1976.

Malheureusement, en raison de changements intervenus dans la situation personnelle de certains experts du groupe de travail désigné à cet effet, il n'a pas été possible de poursuivre les objectifs fixés et aucun texte ne fut alors finalisé.

Après une longue période d'incertitude et d'hésitation, la Conférence générale de Londres, en 1983, reprit et élargit le thème de la déontologie des musées à la lutte contre le trafic illicite, à l'éthique des acquisitions, au retour des biens culturels à leur pays d'origine (1). Le sort du patrimoine culturel dans les pays alors en situation de guerre ou d'occupation militaire, tels que Chypre, le Liban ou le Cambodge, y est également débattu. On perçoit l'importance des questions déontologiques au fait que plus d'un tiers des résolutions adoptées par l'Assemblée générale de 1983 concernent précisément ces graves problèmes. La quatrième résolution sur le trafic illicite des biens cultu-

(1) Rappelons l'incident en partie dû à la décision du British Museum d'organiser l'une des réceptions officielles en l'honneur de la Conférence dans la salle du musée appelée Elgin Marbles. Ces marbres ne sont autres que les prestigieux vestiges du fabuleux Parthénon d'Athènes dont le Gouvernement grec ne cesse de réclamer la restitution, et Elgin, le célèbre comte et ambassadeur britannique, auteur d'un transfert sévèrement critiqué et réprouvé. Considérant ce choix comme un geste provocateur, les délégués grecs ont exprimé leur surprise et leur désapprobation quand à l'appellation de ce lieu qu'ils considéraient comme une grave désinformation.

rels recommande instamment aux membres de l'ICOM d'adopter des codes nationaux de déontologie. Il est par ailleurs demandé à tous les membres de l'ICOM d'encourager le dialogue relatif aux demandes de retour des biens culturels à leur pays d'origine et il leur est recommandé de signaler aux autorités les cas de trafic illicite d'objets culturels provenant de pays occupés.

Ces nouveaux rapports aboutissent, en 1984, à la nomination par le Conseil exécutif d'un Comité pour la déontologie. Après l'étude approfondie d'une cinquantaine de textes, un projet est soumis aux comités nationaux et internationaux, dont les nombreux commentaires et recommandations sont considérés par le Comité. Une version définitive du Code de déontologie professionnelle de l'ICOM – initialement préparée en français, anglais et espagnol – est soumise à l'Assemblée générale de Buenos Aires en 1986, qui déclare, dans un vote unanime que le Code de déontologie professionnelle de l'ICOM doit être approuvé et adopté et qu'il soit diffusé aussi largement que possible parmi les membres de l'ICOM et dans tout le mouvement mondial des musées.

Depuis 1986, le Code de déontologie professionnelle a été traduit et publié en une vingtaine de langues et est devenu le document le plus consulté du site Internet de l'ICOM. Outil de référence pour l'ensemble de la profession, il définit des règles éthiques très précises, notamment en ce qui concerne l'acquisition des collections. Son application est surveillée par un comité permanent constitué d'éminentes personnalités de l'ICOM, auquel les membres peuvent recourir lors de cas complexes ou litigieux.

En s'appuyant sur le *Code*, le Secrétariat de l'ICOM a entrepris une action de sensibilisation des professionnels de musée sur les méfaits du trafic illicite des biens culturels, en publiant notamment la rubrique "Vols signalés à l'ICOM" dans les *Nouvelles de l'ICOM*. Les remarquables ouvrages *Pillage à Angkor, Pillage en Afrique*, et *Pillage en Amérique latine*, de la série "Cent objets disparus", ont soutenu cette politique avec une diffusion plus large destinée à sensibiliser les professionnels du marché de l'art mais aussi, par le biais de la presse, l'opinion publique. Ces ouvrages ont atteint certains de leurs objectifs en favorisant de spectaculaires restitutions d'objets à leur pays d'origine.

Une coopération exemplaire

A la naissance même de l'UNESCO, Sir Julian Huxley, son premier directeur général et un fervent partisan de la coopération entre les organisations intergouvernementales, nongouvernementales et la société civile, décida d'instaurer une étroite collaboration avec le monde muséal à travers l'ICOM. La première Conférence générale de l'UNESCO approuva cette initiative et donna son accord pour placer le centre de documentation sous la responsabilité de l'ICOM avec l'appellation de Centre de documentation UNESCO-ICOM.



Philae (Egypte): Campagne de sauvetage des monuments de la Nubie par l'UNESCO.

L'incitation à la ratification des conventions de l'UNESCO et d'UNIDROIT en matière de patrimoine, la mobilisation des services douaniers et des services de police avec la collaboration d'INTERPOL et de l'Organisation mondiale des douanes (COMD) ont également été appuyé par l'ICOM afin de renforcer la lutte contre le trafic illicite des biens culturels.

Une sérieuse révision des politiques d'acquisitions d'œuvres d'art et d'objets provenant de fouilles archéologiques commence d'ailleurs à voir le jour dans de nombreux pays américains et européens. Effectivement, on constate un nouveau comportement des professionnels de musée et des archéologues, des chercheurs et des responsables d'institutions culturelles qui constitue un phénomène révélateur des changements positifs qui se produisent depuis peu.

L'année suivante, un accord fut signé entre les deux parties pour définir les modalités de coopération. Des liens de plus en plus denses, efficaces et durables s'établirent entre l'ICOM et l'UNESCO, dont le précieux soutien matériel et moral n'a jamais failli. L'histoire de cette collaboration cinquantenaire témoigne des activités et des réalisations menées conjointement en faveur des musées, des professionnels et l'ensemble de la société.

Citons la série des opérations particulièrement positives et décisives périodiquement déclenchées par l'UNESCO et systématiquement co-organisées ou soutenues par l'ICOM.

- la préparation du dossier sur les biens culturels et les échanges internationaux destiné à l'UNESCO en 1947;
- la campagne internationale Croisade des musées en 1951;
- le séminaire international de Brooklyn en 1952 et celui d'Athènes en 1953 sur le rôle des musées dans l'éducation;
- la fondation du Centre de Rome pour la protection et la restauration des biens culturels devenu l'ICCROM avec un statut d'organisation intergouvernementale en 1959;
- la campagne de sauvetage des monuments de Nubie lancée par l'UNESCO en 1960 et soutenue par l'ICOM;
- le symposium de Neuchâtel sur les problèmes des musées dans les pays en voie de développement rapide en 1962;
- le séminaire régional de Jos, au Nigeria, sur le rôle des musées dans l'Afrique contemporaine en 1964;
- la table ronde internationale tenue à Paris et consacrée à l'étude du rôle du musée dans le monde d'aujourd'hui en 1969;
- la décisive table ronde sur l'importance et le développement des musées dans le monde contemporain organisée à Santiago du Chili en 1972;
- l'étude sur la protection des biens culturels et la rédaction d'un manuel des législations nationales confiées en 1974 à l'ICOM par l'UNESCO;
- la conférence internationale d'experts sur les réserves des musées, tenue en 1976 à Washington avec la collaboration de l'ICOM et de son comité de l'Association américaine des musées;
- le symposium régional de Colombo, Sri Lanka, sur les cultures traditionnelles, rurales et tribales en Asie, en 1977;
- la contribution de l'ICOM à la préparation de plusieurs publications de l'UNESCO et notamment la rédaction de Museum à la fin des années 1970 et au début des années 1980;
- l'étroite coordination pour l'organisation des ateliers sur le trafic illicite des biens culturels en Afrique et en Europe dans les années 1980 et 1990;
- la régulière participation de l'ICOM aux conférences générales de l'UNESCO, aux sessions de son Conseil exécutif et aux réunions de la Division du patrimoine mondial entre 1992 et 1995;
- le recours aux contrats synallagmatiques entre l'UNESCO et l'ICOM pour maintenir une nécessaire coopération en matière de formation du personnel (cas du musée de Nubie) d'expertise et de documentation (au Niger et en Albanie) entre 1993 et 1996.

La bataille pour la sauvegarde du patrimoine

La communauté des musées a dû souvent faire face à des situations dramatiques créées par l'insécurité, la violence et les conflits armés qui n'épargnent plus aucun continent. L'intensification du trafic illicite des biens culturels est devenue un phénomène mondial touchant à la fois les pays du tiers monde et les pays développés. De nombreux musées et l'ensemble du patrimoine culturel sont périodiquement victimes des tragiques conflits et guerres qui éclatent ça et là.

L'expérience du Liban, des pays du Golfe, de l'ex-Yougoslavie, de l'Afghanistan, du Burundi, du Rwanda, du Congo, témoignent de la précarité de la situation à la fois des personnes et des biens dont le patrimoine culturel constitue un précieux élément.

L'ICOM n'a cessé d'attirer l'attention du public et des autorités sur la nécessité de protéger le patrimoine et de prendre des mesures préventives devant la gravité des situations et l'étendue des dangers qui visent l'intégrité du patrimoine naturel et culturel.

La situation de plus en plus préoccupante de l'environnement naturel a conduit la Conférence générale de Buenos Aires, en 1986, à tirer la sonnette d'alarme :

Notre patrimoine naturel est en péril

Alors que pèse sur une importante proportion du patrimoine naturel de l'humanité une menace grave et immédiate de perte, conséquence de la destruction et de la dégradation rapides de notre environnement naturel...

DIA INTER NACIONAL DEL MUSEO

18 DE MAYO 1997

LUCHAR CONTRA EL TRAFICO ILICITO DE BIENES CULTURALES

Alors que la qualité de la vie de tous les peuples est diminuée et mise en péril par l'élimination sans discrimination et non planifiée d'un grand nombre de plantes et d'espèces animales, L'Assemblée générale de l'ICOM demande instamment aux musées d'histoire naturelle, aux jardins zoologiques et botaniques et aux réserves naturelles du monde entier de travailler en commun et, au sein d'organismes publics et privés, de former de jeunes scientifiques à la recherche fondamentale qui consiste à établir de la documentation sur la diversité biologique de la terre et à créer des mécanismes en vue de la préservation d'habitats suffisants pour que cette diversité puisse continuer à exister et à prospérer pour les générations futures.

Affiche de la Journée internationale des musées réalisée par le Comité national espagnol de l'ICOM en 1997, sur le thème de la lutte contre le trafic illicite des biens culturels.

Vers une convention internationale

pour la protection

des biens culturels mobiliers présentant un intérêt universel

La prise de conscience de la valeur du patrimoine, qu'il soit culturel ou naturel, mobilier ou immobilier, religieux ou "profane", a conduit les institutions spécialisées, les communautés, les instances nationales ou internationales concernées à lutter contre les dangers de plus en plus grands qui le menacent.

En 1972, une convention internationale de l'UNESCO a été adoptée en vue d'identifier, préserver et promouvoir les éléments du patrimoine culturel et naturel du monde représentant une valeur exceptionnelle pour toute l'humanité.

Afin d'améliorer la protection du patrimoine culturel, certains membres de l'ICOM n'ont pas hésité à reposer le problème du patrimoine dans sa dimension universelle et à reconsidérer la distinction artificielle établie entre les différentes variétés de biens culturels (mobilier, immobilier et immatériel). Alors que, par principe, le patrimoine est unique, la dissociation opérée à tort ou à raison entre plusieurs sortes de patrimoine est de plus en plus ressentie comme étant quelque peu "discriminatoire".

L'équilibre entre la protection des illustres cités, monuments et sites et celle de précieux objets de musée aussi petits soient-ils et d'autres biens culturels mobiliers et immatériels est à rétablir (1).

C'est à Rio de Janeiro en 1990 que les participants du TRIOMUS III ont lancé l'idée d'élargir la Convention de 1972 du patrimoine mondial immobilier aux collections des musées et patrimoine mobilier présentant un intérêt universel. Le Conseil exécutif de l'ICOM a alors créé un groupe de travail pour étudier la question. Ce groupe a réfléchi au système qui pourrait prendre en charge sur le plan juridique, technique et scientifique, les biens culturels mobiliers présentant un intérêt universel. Depuis sa 73e session, le Conseil exécutif a périodiquement suivi l'état d'avancement des travaux, dont les résultats sont communiqués à l'UNESCO. En 1991, à la Conférence générale de

(1) Les biens culturels immatériels, partie intégrante du patrimoine à travers la survivance des coutumes, des savoirfaire traditionnels, des symboles populaires. Cette idée née au lanon en 1950, a gagné la Corée en 1964, les Philippines en 1973. la Thailande en 1985 l'Algérie en 1997. Le Conseil exécutif de l'UNESCO a fait en 1993 une recommandation dans ce sens.

Comité international du Bouclier bleu



Depuis 1968, l'ICOM s'inquiète des dangers que font courir les conflits aux populations et à leur patrimoine. A Stavanger, en 1995, l'Assemblée générale, de plus en plus préoccupée par l'ampleur des dégâts provoqués par les guerres qui sévissent en

Europe de l'Est, en Afrique et en Asie condamne avec force la destruction délibérée du patrimoine culturel au cours d'un conflit armé, s'inquiète de l'état du musée national de Sarajevo et de ses collections et exprime sa solidarité envers les collègues qui continuent leur travail dans des conditions dangereuses, afin de protéger ce qui reste de leurs collections (notamment des pièces irremplaçables de très grande valeur scientifique) pour les générations à venir.

En 1996, le Comité international du Bouclier bleu (ICBS) est créé pour coordonner les efforts de quatre organisations non gouvernementales concernées par la protection des biens culturels : le Conseil international des archives (CIA), le Conseil international des musées (ICOM), le Conseil international des monuments et des sites

Comité international du Bouclier bleu



(ICOMOS) et la Fédération internationale des associations des bibliothécaires et des bibliothèques (IFLA).

Cette initiative vise d'abord à répondre aux situations d'urgence créées par les conflits armés et les catastrophes naturelles. Des directeurs de musée attirent en effet l'attention de l'ICOM sur les tragédies qu'ils vivent :

Cette guerre a détruit le patrimoine culturel mobilier et immobilier congolais. Plusieurs vols et pillages ont été signalés dans les musées de Kinkala, d'Owando et celui de Brazzaville. Jusqu'à maintenant nous ne savons pas si ses objets sont déjà sortis du territoire national (1).

Elle doit également promouvoir les mesures de prévention des risques de destruction, de vol et de pillage. Ces organisations travaillent ensemble pour rassembler les informations, encourager et coordonner les actions de solidarités sur le plan local, national et international.

Encore jeune, ce comité international est appelé à renforcer son impact, développer son action et augmenter son efficacité.

 Extrait d'une lettre à l'ICOM du Président du Comité national congolais, juillet 1998. Salle du Zemaljkski Musej de Sarajevo (ex-Yougoslavie), en 1996, après les bombardements.

l'UNESCO, le problème de l'opportunité d'extension de la convention de 1972 au patrimoine mobilier a été posé. La complexité de la tâche est telle qu'il faut par exemple évaluer les chances de pérennité et de durée relative du bien à classer et tenir compte des cas d'objets trop fragiles et éphémères de par leur constitution; il faut également prendre en considération la diversité des juridictions nationales.

Dés le début des années 1990, le groupe d'experts de l'ICOM a engagé une étude de faisabilité en consultant les comités internationaux et les spécialistes de la Division du patrimoine. La réflexion s'est axée sur la définition des biens éligibles pour être classés, les critères de leur sélection, la nature de l'outil juridictionnel à prévoir, les conditions de gestion, de promotion et d'assistance technique à déterminer dans le cas éventuel de ce classement.

Trois idées directrices sont clairement établies :

- les critères de sélection se basent sur l'authenticité du bien, sa représentativité sur le plan universel et sa valeur exceptionnelle;
- le système de protection international repose sur l'élaboration et l'adoption d'une convention internationale sur la protection des biens culturels, à l'instar de celle de 1972, qui verrait tout simplement son champ d'application élargi au patrimoine mobilier – cette éventualité semble cependant bien difficile et inopportune;
- les modalités de sensibilisation du public et la participation des chercheurs et des professionnels.

Mentionnons à ce sujet l'opération originale pour établir, avec les comités nationaux concernés, la sélection des biens culturels susceptibles de figurer sur la liste du patrimoine mondial. Un catalogue illustré ou un ouvrage, voire un documentaire en la matière, constituerait les prémisses d'un extraordinaire musée planétaire virtuel composé d'inestimables collections à découvrir, faire connaître et sauvegarder pour les générations futures.

Contribution à l'évolution des musées des pays en voie de développement

Les relations de l'ICOM avec les musées des pays en voie de développement montrent la complexité de liens tour à tour très lâches et distants, ou plus serrés et solidaires. Cette évolution suit le contexte politique, économique et social d'un demi-siècle bien mouvementé, marqué par la fin de la domination coloniale et l'apparition de crises de toutes sortes. Un fossé de plus en plus grand sépare les pays nantis des pays pauvres. Ces derniers s'enlisent dans le sous-développement qui engendre d'inexorables retards en matière d'éducation, de formation et de développement. Leur endettement se chiffre en milliards de dollars.

L'ICOM et les pays du tiers-monde : des débuts d'échanges timides et sélectifs

La grande discrétion des premières conférences sur la coopération avec le tiers-monde s'explique par l'absence de nombreux pays encore sous domination coloniale. En 1950, le Mexique et l'Irak ont cependant participé activement à l'élaboration d'un programme d'échanges d'objets de musée d'histoire naturelle, d'archéologie et d'ethnographie.

A Paris, l'importante exposition de peinture du Museu de Arte de São Paulo, organisée en 1953, a fait découvrir les richesses du patrimoine d'Amérique latine. Les problèmes des musées dans les pays en voie de développement n'ont réellement été débattus qu'à partir de la troisième Conférence générale de 1953, grâce au représentant de l'Inde. Pour la première fois il a été fait référence à l'aide aux musées des pays en voie de développement et à la création d'un programme d'échange.

Les musées du Nord et du Sud :

^{un écart} _effrayant

Sur le plan des musées, cet effrayant écart se reflète également entre la plupart des pays du Sud et ceux du Nord. Les musées de l'ensemble du continent africain représentent alors à peine 2 % des musées du monde et moins de la moitié du nombre des musées d'un seul pays d'Europe comme le Royaume-Uni, la France ou l'Allemagne. Au cours de ces cinquante dernières années, de nombreux pays d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine ont traversé des périodes très difficiles... pour réaliser leur développement économique. Malgré leur richesse, les musées hérités de l'ère coloniale avaient un cachet occidental souvent loin des réalités et des aspirations nationales. Heureusement, des formules inédites et souvent performantes ont été trouvées pour concevoir des projets muséaux qui tiennent compte des moyens disponibles et des besoins locaux. Le Mexique, l'Inde ou le Niger ont, entre autres, réalisé des prouesses à cet égard. Une évolution lente mais positive a permis, par des mutations successives, de mettre le musée au service de la société. Certes, la tenue à Mexico de la première conférence de l'ICOM en 1947 était déjà tout un symbole. L'ICOM, né sur des fondements généreux, dans l'optimisme de l'après-guerre, s'est très lentement ouvert aux pays du tiers-monde. Pour atteindre une représentation universelle et efficace il a fallut attendre les années 1990.

L'avènement des pays nouvellement indépendants

Il faut signaler que l'un des "objectifs statutaires" que s'était fixé l'ICOM dès 1946 était de constituer une assise représentative à l'échelle mondiale. Mais ce n'est qu'en 1962, avec l'avènement des pays nouvellement indépendants que les musées du tiers-monde ont été évoqués. Dans son rapport moral, le directeur de l'ICOM annonce, le 11 juillet 1962 :

Il faut encourager, systématiser la coopération fraternelle entre musées des pays développés et musées des pays en voie de développement rapide. Il conclut en saluant les nouveaux pays indépendants : qu'ils sachent que l'ICOM leur tend une main amie.

Au cours des années 1960, l'ICOM connaît une plus grande participation des pays du tiers-monde nouvellement indépendants. Suite aux recommandations de la Conférence générale de 1959 et au colloque de Neuchâtel sur les problèmes des musées dans les pays en voie de développement rapide, tenu en 1962, une importante publication sur la promotion des musées et notamment la création des musées de science, de technologie et d'industrie est éditée. Ce colloque a suscité un vif intérêt pour reconsidérer le rôle les musées. L'Association des musées d'Afrique tropicale (AMAT/MATA), qui avait été créée en 1959, demanda, à cette occasion, de s'affilier à l'ICOM.

En 1965, huit sur neuf des nouveaux comités nationaux de l'ICOM sont africains : Algérie, Ghana, Malawi, Nigeria, Sénégal, Sierra Leone, Tchad et Ouganda. Hugues de Varine-Bohan, dans son rapport, reconnaît que ne sont représentés à l'ICOM que le tiers des pays d'Afrique, le quart de ceux de l'Asie ou la moitié des Etats d'Amérique latine. Beaucoup de chemin reste à faire pour que notre Conseil atteigne la représentativité nécessaire, conclut-il. Lors de la Conférence générale de l'ICOM, tenue aux Etats-Unis, trois séances de travail sous la présidence du directeur du laboratoire du musée national de New Delhi ont eu lieu avec le Comité international pour les musées de sciences et techniques (CIMUSET). Elles ont permis d'étudier les nouvelles possibilités de coopération internationale dans les pays en voie de développement.

Cette même Assemblée générale a débattu de la question des besoins urgents des musées des pays en voie de développement dans le domaine des inventaires et de la documentation relatifs aux patrimoines culturels nationaux.

Suit une longue période critique de tâtonnements et parfois de stagnation. Le mouvement contestataire de 1968 a eu des répercussions sensibles sur l'ICOM. C'est alors que quelques tensions se sont produites au cours de conférences générales houleuses où des débats souvent passionnés ont dévoilé les véritables intentions de ceux qui, sous prétexte de défendre "l'apolitisme" tentèrent de maintenir une certaine tendance de domination ou d'intolérance à l'encontre des membres représentant les pays en voie de développement. Là aussi, la rivalité entre conservateurs traditionalistes et réformateurs ou avantgardistes fut très vive. Mais finalement la Conférence générale de 1968 accepta, pour la première fois, la tenue à cette occasion de réunions régionales regroupant les délégués d'Asie, d'Afrique et d'Amérique latine. Dès lors, l'ICOM s'engagea dans un processus de coopération avec les pays en voie de développement en intégrant dans ses programmes des activités de plus en plus importantes et efficaces.

Une coopération de plus en plus dense

Il faut en fait attendre 1977 pour voir l'ICOM déployer avec de plus en plus de pertinence ses activités dans les pays en voie de développement.

Une résolution, adoptée alors à Moscou en 1977, décide : l'assistance aux pays en voie de développement d'Asie, d'Afrique et d'Amérique latine dans le domaine de la formation du personnel de musée et des restaurateurs, en tenant compte des besoins en personnels qualifiés et spécialistes de la conservation et en permettant la promotion de la création et la diffusion de matériel didactique pour l'enseignement de la conservation.

Il est demandé à l'UNESCO de multiplier ses efforts pour faciliter l'organisation de stages pour les professionnels des pays d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine. Lors de la Conférence générale de 1986, il est demandé au conseil exécutif et au comité consultatif:

d'étudier la manière et les moyens d'augmenter les chances de participation aux futures conférences et assemblées générales, réunions des comités internationaux et du comité consultatif pour les membres des pays en voie de développement.

Reconnaissant le rôle significatif joué par les organisations régionales telles que l'OMMSA, l'Assemblée générale de l'ICOM invite le secrétaire général à collaborer plus étroitement avec elles.

La première Assemblée régionale du Secrétariat pour l'Amérique latine et les Caraïbes se tient à Guadalajara, au Mexique, en 1987.

L'intensification de l'action de l'ICOM

en faveur des musées des pays en voie de développement et

l'essor des programmes régionaux

En réalité ce n'est que lors de cette dernière décennie et avec la maturité des comités nationaux, que l'ICOM a pu lancer un processus irréversible et combien positif de décentralisation en créant ou développement les organisations régionales. Cette patiente politique de réorganisation reposait sur le lancement de projets spécifiques de formation de personnel, de normalisation des inventaires, de campagnes de lutte contre le trafic illicite des biens culturels. La planification des programmes à l'échelle régionale s'est inscrite dans une décentralisation particulièrement salutaire pour les continents soumis a des crises économiques et des menaces de toutes sortes.



La formation à l'utilisation du Manuel de normes. Documenter les collections africaines, au musée national de Bamako (Mali), en 1997.

Décentralisation et régionalisation de l'ICOM en Asie-Pacifique

L'Asie est le berceau de plusieurs civilisations très anciennes et très vivaces avec ses nombreuses communautés jalouses de leur identité culturelle et ses 3 000 musées d'une valeur et d'une richesse fabuleuse. C'est dans la partie orientale de ce continent qu'à été créée en 1967, grâce à l'offre faite par le Comité national indien d'un bureau à New Delhi, l'Agence régionale de l'ICOM pour l'Asie et le Pacifique (ASPAC), qui commença d'abord à fonctionner sous la forme d'un projet pilote.

Les dynamiques activités établies par le chef de l'Agence, Grace Morley, permirent de multiplier les contacts, les réunions, les colloques et les tables rondes pour notamment améliorer les législations nationales sur la protection du patrimoine et le contrôle des exportations de biens culturels.

Mais ce n'est qu'à partir de 1975 que commença véritablement la collaboration de l'Agence régionale de l'ICOM avec les comités nationaux d'Asie. Cette année-là, une quinzaine de pays participèrent à New Delhi à des stages d'études sur l'architecture des musées (Bangladesh, Birmanie, Corée, Inde, Indonésie, Iran, Japon, Malaisie, Pakistan, Philippines, Singapour, Sri Lanka, Thaïlande). Lors de l'Assemblée régionale des comités nationaux asiatiques, tenue la même année, il fut demandé au Comité national indien de l'ICOM, en collaboration avec l'ASPAC, d'effectuer une étude des besoins de la région dans le domaine de la formation.

La plus importante assise des comités nationaux asiatiques fut organisée par l'ASPAC en novembre 1976, à Téhéran. Son programme annuel fut consacré d'une part à la préparation de documents sur des sujets traitant de muséologie, et d'autre part à la recherche de moyens et méthodes qui permettraient une contribution plus efficace de l'Agence.

En 1980 et 1986, se sont tenus à Séoul deux séminaires régionaux UNESCO-ICOM sur les politiques muséales à l'égard du public en Asie du Sud-Est et sur les moyens d'inté-



Assemblée régionale de l'ASPAC, tenue à Manille (Philippines) en 1997, en présence du président de l'ICOM, Saroj Ghose.

grer les musées dans la communauté en Asie. Les comités de l'ICOM des pays du continent asiatique décidèrent d'apporter leur aide aux musées des pays de la région trop petits pour avoir leur propre comité national.

Un programme de stages de formation pour les professionnels de musée en cours de carrière eut lieu en Inde en 1990 et 1992.

En février 1992, l'ICOM participa à l'atelier régional sur le trafic illicite organisé par l'UNESCO dans le cadre de l'application de la Convention concernant les mesures à prendre pour interdire et empêcher l'importation, l'exportation et le transfert de propriété illicites des biens culturels (1970) à Jomtien, en Thaïlande. Du 20 au 24 juillet de la même année, l'ICOM participa à un second atelier sur le trafic illicite à Phnom Penh, au Cambodge. Un rapport fut présenté à l'UNESCO sur les mesures à prendre pour sauve-

garder le patrimoine et améliorer la sécurité des musées et des sites du Cambodge. Le premier volume de la série de publications intitulée "Cent objets disparus", Pillage à Angkor, sortit en 1994. La même année paraissait le Répertoire des musées des pays de la région Asie-Pacifique, publié par l'ASPAC.

L'année 1997 fut marquée par la tenue d'un séminaire portant sur Le multiculturalisme et le rôle des musées. Un programme d'échange d'expositions fut entamé en 1995 avec Le chemin de Bouddha en Mongolie et Singapour, en 1996 avec une présentation des reliques de Bouddha en Corée du Sud et en Thaïlande, et l'exposition d'artistes

contemporains japonais à New Delhi. Par ailleurs, des échanges d'experts eurent lieu, notamment avec la Belgique.

L'ICOM possède une vingtaine de comités nationaux dans la région Asie-Pacifique qui représentent près de 7 % des membres de l'Organisation. Certains d'entre eux, parmi lesquels les comités nationaux australien, chinois, coréen, indien et japonais, ont déployé au sein de l'ASPAC ou de leurs propres programmes, d'intenses activités (réunions, conférences, séminaires, publications de répertoires...).

Cinquante ans de l'ICOM en Amérique latine

Les pays d'Amérique latine ont accueilli avec enthousiasme la création de l'ICOM. La participation personnelle de deux Brésiliens, Mario Barata et Oswaldo Texeira, aux premières réunions de l'ICOM en novembre 1946, ainsi que l'appui inconditionnel de l'Argentine, du Chili, de Haïti, du Nicaragua et du Pérou, et la formation, presque immédiate, de comités nationaux à Cuba, au Mexique et au Pérou avaient fait des pays d'Amérique latine et des Caraïbes des membres actifs et dynamiques de l'ICOM. Il est notable que la première Assemblée générale de l'ICOM se soit tenue du 17 au 19 novembre 1947 à Mexico, dans le cadre de la deuxième Conférence générale de l'UNESCO. Elle aboutit à de multiples recommandations concernant les programmes d'information et d'échange de personnel, des collections et de la documentation.

De nombreuses années ont été cependant nécessaires pour établir une relation durable et fructueuse entre le secrétariat général et les comités nationaux.

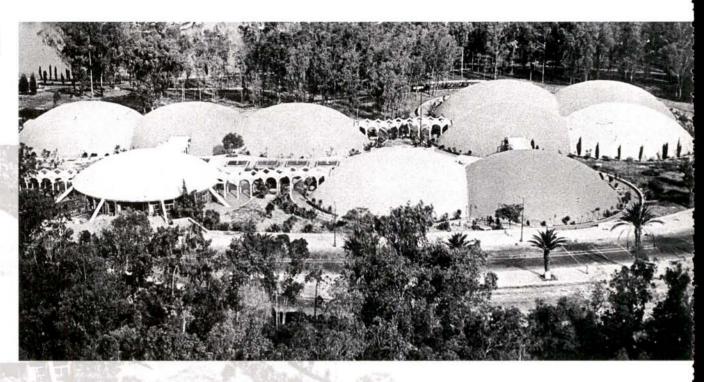
L'insuffisance d'associations de musées actives dans la région a profondément marqué les relations des musées avec l'ICOM. Les rares associations existant avaient prouvé leur utilité en réunissant des spécialistes et en améliorant le niveau professionnel. Tel est le cas notam-

ment de l'Asociación Colombiana de Cultura, qui a joué un rôle de premier ordre dans le domaine des publications et de la formation du personnel, et dont de nombreuses activités sont désormais signées ACOM/ICOM. L'ICOM était donc amené à pallier cette absence d'organisations professionnelles.

L'autre point faible de l'horizon muséologique concernait les centres de formation du personnel. Le Brésil, dont la chaire de muséologie a été créée depuis près de cinquante ans, l'Argentine et le Mexique faisaient figure d'exception en offrant de nombreux cours et séminaires. Plus tard "l'explosion des musées", qui toucha l'Amérique latine, exigeait cependant l'instauration d'un cadre de réflexion théorique et pratique.

La faible participation de l'Amérique latine aux activités internationales de l'ICOM à ses débuts fut quelque peu contrebalancée par l'apparition en 1950 des "dissidents" au Venezuela. L'action de ce groupe d'artistes eut pour effet la nomination d'un nouveau directeur du musée des Beaux-Arts. Favorable aux mouvements artistiques contemporains, il engagea une transformation radicale du musée, la création d'une société des amis, d'une bibliothèque et de la revue Visual. Lorsque, quelques années

Le musée d'Histoire naturelle de Mexico (Mexique), en 1975.



plus tard, le peintre Miguel Arroyo prit la direction du musée, le Venezuela fut représenté auprès de l'ICOM avec efficacité, et ce, pendant de nombreuses années.

Cependant, pour la plupart des pays, il fallut attendre l'organisation de la Campagne internationale des musées de 1956, menée conjointement par l'UNESCO et l'ICOM, pour obtenir une amélioration notable de la situation. La manifestation la plus importante conduite dans ce cadre fut, sans doute, le Séminaire régional sur les fonctions éducatives des musées, dit "Séminaire de Rio", dirigé par Georges Henri Rivière et Raymonde Frin, de la Division des musées et monuments de l'UNESCO, point culminant de cinq tables rondes préliminaires organisées au Pérou, au Paraguay, au Panama, à Cuba et au Guatemala. La résolution, prise au cours de cette réunion, demandait que les Etats membres de l'UNESCO approuvent des lois destinées à la préservation et enrichissement du patrimoine archéologique, culturel, historique, et que soit préparé un registre de commerçants en espèces archéologiques et artistiques ayant pour but de contrôler la vente de ces pièces à l'étranger.

Une autre résolution faisait allusion à la nécessité du renforcement du Comité national péruvien de l'ICOM. Il s'agissait là d'une prise de conscience et d'une dénonciation du trafic illicite du patrimoine culturel dont l'ICOM était éloigné en raison du caractère officiel des comités nationaux et de l'absence réelle et évidente de leur appui aux musées. Toute la difficulté rencontrée par l'ICOM était de rompre un cercle vicieux imposé, ironiquement, par son caractère d'organisation non gouvernementale.

Dès les années 1960 un nouveau secteur d'activités lié au pillage des biens culturels avait émergé en Amérique latine, avec ses mécanismes propres et ses réseaux. Des sculptures monumentales étaient découpées et des objets arrachés des sites funéraires par des pilleurs professionnels, pourvoyeurs du marché international. En réaction à cette destruction massive du patrimoine, les professionnels des institutions patrimoniales latino-américaines mirent en place des systèmes de protection.

Le Séminaire de Rio déclencha une série d'inquiétudes et de réflexions qui donnèrent lieu à des propositions concrètes. Une nouvelle vision du musée émergea alors, qui transforma radicalement le travail des professionnels.

Cette impulsion fut renforcée avec la création, en 1962, du Projet régional du patrimoine culturel et du développement (PNUD/UNESCO), qui appuya de façon décisive de nombreux projets latino-américains dans les musées ainsi que la formation à la restauration des biens mobiliers. Lorsqu'un an plus tard, Hugues de Varine visita l'Amérique latine et prit contact avec la réalité régionale, de nouvelles relations furent alors établies avec une jeune génération de muséologues formés dans ce contexte. Les résultats de ces efforts furent notables lorsqu'en 1964 l'ancien Secrétaire général de l'UNESCO, Jaime Torres Bodet, en visite au Mexique, inaugura presque simultanément le Museo Nacional de Antropología, le Museo Nacional de Arte Moderno, le Museo Nacional del Virreinato, le Museo de la Ciudad de México et le Museo de Historia Natural de la Ciudad de México. Une année plus tard ce fut le tour du Museo Nacional de las Culturas, d'être inauguré.

D'importantes rencontres se déroulèrent en Amérique latine en présence de Georges Henri Rivière, directeur de l'ICOM: la réunion sur l'architecture des musées lancée par l'ICOM à Mexico en 1968, à laquelle l'architecte italien Franco Minissi et Pedro Ramirez Vázquez, architecte du musée d'Anthropologie de Mexico, participèrent. Un séminaire de muséologie fut organisé par le Comité national cubain à La Havane.

La présence des nombreux spécialistes ayant participé aux séminaires régionaux eut une grande incidence sur les remous qui agitèrent la neuvième Conférence générale de l'ICOM de Paris et Grenoble. En 1971, une conférence régionale sur les problèmes de conservation en Amérique latine fut organisée à Cuba par l'ICOM en collaboration avec l'UNESCO et eut pour conséquence l'ouverture du Centro Regional Latinoamericano de Estudios para la Conservación y Restauración de Bienes Culturales de Churubusco, Mexico. Ce centre, avec celui de Santiago du Chili et celui de COLCultura, à Bogota, forma les cadres des musées au cours des années suivantes. Malheureusement, leur disparition comme centres régionaux de l'UNESCO leur fit perdre leur notoriété et leur impact.

Une autre étape stratégique de l'histoire de la muséologie en Amérique latine fut la Table ronde de Santiago du Chili qui réunit muséologues et professionnels de musée, inquiets et motivés par le débat d'idées apparu lors de la précédente Conférence générale. Le grand succès de cette réunion fut de déclarer le musée au service de la société. Cette philosophie, caractéristique de la muséologie latino-américaine, fut considérée par Hugues de Varine comme la réflexion la plus profonde en ce qui concerne les musées et la muséologie au cours de ces vingt dernières années.

La création de l'Associación Latinoamericana de Museos (ALAM) en 1974 fut le résultat de l'effervescence qui avait succédé à une longue apathie des comités nationaux en Amérique latine. L'impulsion donnée par l'ICOM était parvenue à encourager la région à créer sa propre organisation muséale. Malheureusement, en raison du manque de communication entre ses membres et le reste des muséologues de la région, cette organisation ne parvint pas à démarrer activement, problème épineux qui a persisté jusqu'à nos jours.

La onzième Conférence générale de l'ICOM, tenue à Moscou, URSS, en 1977, vit le début d'une relation plus étroite de l'ICOM avec l'Amérique latine. Cette année-là, une exposition itinérante sur L'art de l'Amérique latine fut organisée et la Journée internationale des musées fut célébrée dans différents pays de la région.

C'est à l'occasion de la douzième Conférence générale de l'ICOM, tenue à Mexico en 1980 sur le thème Patrimoine culturel : responsabilité des musées, que l'Organisation régionale de l'ICOM pour l'Amérique latine et les Caraïbes (ICOM-LAC) fit ses premiers pas. Le thème de la conférence, étroitement lié aux problèmes de la région, et la présence de nombreux collègues latino-américains favorisa la redynamisation de l'ALAM. Lors de la réunion du 30 octobre 1980 au Museo de las Culturas, les participants de la région (Argentine, Brésil, Colombie, Costa Rica, Cuba, Chili, Equateur, Guatemala, Mexique, Nicaragua, Paraguay, Porto-Rico, Panama, République dominicaine et Venezuela), décidèrent d'établir des contacts permanents, d'échanger des informations, et d'instituer un groupe de professionnels de la région.

Cette Assemblée générale procéda à l'élection de la Brésilienne Fernanda de Camargo-Moro comme membre du Conseil exécutif et prit la résolution d'établir un "organisme régional de liaison" avec le Secrétariat général de l'ICOM. A l'invitation du Comité national vénézuélien, une réunion fut organisée à Caracas du 15 au 20 novembre 1982 en présence des représentants de la région et sous la présidence d'Hubert Landais. Cette rencontre historique vit la naissance d'un organisme latino-américain chargé d'unifier les efforts et les possibilités des comités nationaux de l'ICOM ou autres organismes similaires, dans le but de renforcer et de promouvoir la collaboration de l'UNESCO, l'ICOM et l'ICOMOS, la coopération internationale dans le milieu latino-américain et renforcer les contributions disponibles.

La seconde réunion de l'Organisation régionale eut lieu à l'occasion de la treizième Conférence générale, à Londres en 1983, sur le thème Les musées pour un monde en développement. Un projet de programme fut proposé selon un découpage régional de l'Amérique latine.

L'année suivante, la présidente du Comité national cubain, Marta Arjona, convoqua la troisième réunion au cours de laquelle les accords de Londres furent révisés. L'usage de l'espagnol comme langue de travail de l'ICOM, déjà demandé à Mexico, fut à nouveau proposé et l'on félicita le Secrétariat général pour la publication du bulletin de l'ICOM en espagnol, Noticias del ICOM. Un programme d'activité fut approuvé, reprenant les objectifs de l'ICOM: formation du personnel, inventaire et documentation des œuvres, ainsi qu'un projet de centre régional d'information muséologique. Dès lors, ICOM-LAC se réunit tous les ans, renforçant les contacts professionnels dans la région. A cette même époque, des groupes de travail régionaux furent établis au sein de certains comités internationaux, tels que ceux consacrés aux musées régionaux (ICR), à la muséologie (ICOFOM) à l'éducation et l'action culturelle (CECA). Les représentants de ces comités internationaux en Amérique latine furent ainsi les promoteurs de nouvelles idées.

En prenant conscience de son importance comme groupe régional, l'Amérique latine s'engagea dans une nouvelle ère, plus mûre et professionnelle. Le colloque régional de l'ICOM pour l'Amérique latine et les Caraïbes organisé en 1985, à Guadalajara, Mexique, premier du genre conçu par et pour la région, en témoigne.

En 1986, pour la première fois dans l'histoire de l'ICOM, la quatorzième Conférence générale et la quinzième Assemblée générale eurent lieu dans l'hémisphère sud, à Buenos Aires, en Argentine. Le thème débattu, Les musées et l'avenir du patrimoine, reflétait une préoccupation essentielle de la région concernant son patrimoine. Au cours de cette conférence, qui fut un moteur formidable pour les musées de la région, la présidente du Comité national argentin, souligna la nécessité de lier définitivement les musées au développement culturel. L'Assemblée générale prit la décision de faire traduire le Code de déontologie professionnelle en espagnol.

En 1988, lors de la réunion régionale annuelle d'ICOM-LAC à Saint-Domingue, en République dominicaine, un nouveau programme fut établi. Compte tenu de l'urgence de diffuser le travail de l'ICOM dans la région, un atelier portant sur un thème spécifique fut intégré dans chacune des sessions annuelles. La revue *Chaski* fut également créée afin de favoriser la communication entre les pays de la région. La revue circule encore de nos jours, dix ans plus tard.



Création de l'Organisation régionale pour l'Amérique latine et les Caraïbes à Caracas (Vénézuela), en 1982.

La ratification de la proclamation de l'espagnol comme langue officielle de travail fut l'œuvre de la seizième Assemblée générale, tenue à La Haye en 1989. Lucía Astudillo, originaire d'Equateur, devint la nouvelle présidente de l'Organisation régionale et poursuivit avec vigueur le travail entrepris en publiant notamment une nouvelle revue trisannuelle, *Revisión-Review*. En 1991, le Comité national cubain de l'ICOM publia, après une minutieuse préparation, le répertoire des musées d'Amérique latine et des Caraïbes.

Les comités internationaux, qui avaient jusqu'alors choisi l'Europe comme centre d'activités et de réunion en raison du grand nombre de leurs membres européens, se donnèrent rendez-vous en Amérique latine. L'ICAMT et l'ICME créèrent un heureux précédent en se réunissant pour la première fois en 1990 à Mexico. Ce mouvement de décentralisation continua par la suite.

Afin de commémorer la Table ronde de Santiago du Chili qui avait eu lieu vingt ans plus tôt, le Comité national vénézuélien et le Bureau régional pour la culture de l'UNESCO organisèrent une réunion prestigieuse à Caracas, en 1992, au cours de laquelle la question de la relation des musées avec le développement de la société fut débattue.

1995 fut marqué par la réunion de Barquisimeto organisée par le Comité national du Venezuela sur le thème Musées et Tourisme et par l'organisation d'un atelier régional sur le trafic des biens culturels à Cuenca, en Equateur, dans le cadre du programme triennal de l'ICOM.

Les communautés ont manifesté une très vive réaction face à la disparition des témoignages de leur civilisation. C'est notamment le cas des Coroma, communauté des hauts plateaux du Sud de la Bolivie, qui se sont mobilisés pour endiguer le trafic de textiles et sont parvenus à obtenir en 1992 la restitution de 47 étoffes cérémonielles. Cette situation alarmante a motivé la publication par l'ICOM d'un nouveau volume de la série "Cent objets disparus", Pillage en Amérique latine, sur des biens volés dans des musées, des édifices religieux et publics, et réunissant les législations nationales interdisant les fouilles clandestines ou l'exportation d'objets appartenant aux patrimoines nationaux.



Réunion de la section pour l'Amérique latine d'ICOFOM à Quito (Equateur), en 1993 : une heureuse initiative de décentralisation.

Les relations avec le Secrétariat de l'ICOM se sont donc renforcées au cours de ces dernières années grâce au dynamisme des comités nationaux. Ainsi, le Comité national péruvien, dirigé par Luis Repetto, a associé l'ICOM aux programmes officiels du pays, instaurant notamment une Semaine des musées. Le groupe ICOMSUR, formé par les pays du traité commercial MercoSur (Argentine, Brésil, Paraguay et Uruguay) a établi dans le même esprit une fructueuse collaboration.

"L'idéologie muséologique" née dans les années 1970, prit de l'ampleur au Mexique en 1980, s'affirma à Caracas en 1982 et s'organisa à Cuba en 1984. Elle a mûri professionnellement, l'Amérique latine, devenue depuis l'une des aires de travail de l'ICOM les plus fécondes et les plus originales...

En somme comme l'a souligné Hugues de Varine, en 1950 et 1960, les musées reposaient sur la base de cultures construites sur la parole écrite, l'apprentissage et la décodification. La muséologie latino-américaine, dont l'objectif est de servir la société et dont la méthodologie repose sur le travail interdisciplinaire, a contribué à l'établissement d'une nouvelle muséologie mondiale, plus flexible, riche et plurielle. Ce mouvement original et dynamique est très certainement un apport important de l'Amérique latine à l'ICOM.

La promotion des activités

régionales africaines

S'il n'existait qu'un continent au monde soucieux de construire son avenir en préservant son passé, ce serait l'Afrique! (1).

L'affirmation de l'identité culturelle des communautés africaines dans les années 1960 et l'importance du rôle du patrimoine et des musées face aux problèmes sociaux, économiques et culturels ont crée un vaste mouvement muséologique continentale. L'ICOM a pris alors de nouvelles initiatives pour concrétiser les idées généreuses des jeunes professionnels des institutions de la région :

les richesses culturelles de l'Afrique d'une part, le rôle majeur que peuvent jouer les musées dans la recherche scientifique, la conservation du patrimoine, l'éducation du grand public, d'autre part exigeant qu'un effort soit fait pour encourager et coordonner une politique des musées à l'échelle du continent et des besoins du monde moderne (2).

L'Association des musées d'Afrique tropicale (AMAT/MATA), avait réussi dès 1959 à tisser des liens entre des professionnels du continent.

Deux séminaires furent organisés dans le cadre du programme de l'ICOM :

 Musées et système d'enseignement dans l'Afrique actuelle, en 1972; Problèmes de conservation et formation professionnelle dans la muséologie africaine, prévu pour 1974.
 Ce n'est qu'en 1978 qu'eut lieu l'assemblée constitutive de l'Organisation des musées, monuments et sites d'Afrique (OMMSA), que l'ICOM avait contribué à créer.
 L'ICOM et l'OMMSA se fixèrent alors pour mission :

 - l'évaluation de la situation de la préservation et la protection du patrimoine culturel (aspect juridique, administratif, et technique);

- la promotion d'une muséologie africaine adaptée aux besoins du développement social et culturel;

 - la définition des besoins en matière de formation professionnelle ainsi que la reconnaissance de la formation en tant que discipline universitaire par les autorités responsables dans les différents pays.

Affiliée à l'ICOM, l'Association des musées et des monuments de la communauté pour le développement de l'Afrique australe (SADCAMM), née au début des années 1990, représenta l'Angola, le Botswana, le Lesotho, le Mozambique, le Malawi, le Swaziland, la Tanzanie, la Zambie et le Zimbabwe.

Le Programme de musées suédois et africains (SAMP), mis en place en 1989 par le Comité national suédois, ouvrit quant à lui de nouvelles perspectives d'échanges de personnels entre l'Europe du Nord et l'Afrique.

(1) Proclamation finale au Festival panafricain, 1969. (2) Nouvelles de I'ICOM, août 1974, vol. 17 N° 5.



Alpha Oumar Konaré, président de l'ICOM, lors de la rencontre de Bamako (Mali), en 1992.

AFRICOM et le développement des musées africains

En 1991, des changements décisifs eurent lieu avec les rencontres du Bénin, du Ghana et du Togo. Quels musées pour l'Afrique? Patrimoine en devenir fut le sujet de ces rencontres, organisées par l'ICOM dans ces trois pays. Leur réussite fut totale et leurs répercussions immenses et positives grâce au programme AFRICOM, qui se fixa pour objectif le développement des échanges entre les professionnels africains et ceux des autres parties du monde. Ses principaux axes furent définis de la manière suivante :

- encourager l'autonomie des musées ;
- renforcer les réseaux de coopération ;
- lutter contre le trafic illicite des biens culturels :
- former des spécialistes.

Pour le développement des musées en Afrique, l'ICOM recommanda de lancer annuellement des séminaires régionaux, en collaboration avec les comités internationaux. Cette idée fut concrétisée par la création d'organisations régionales : l'Organisation régionale pour l'Afrique de l'Ouest (CIAO) et l'Organisation régionale pour l'Afrique centrale (ICOMAC). A la même période, deux ateliers sur le thème du trafic illicite furent organisés, le premier à Arusha, en Tanzanie, en septembre 1993 et le second à Bamako, au Mali, en octobre 1994. Ils furent suivis par toute une série d'initiatives du même genre. L'atelier d'Arusha, préparé par l'ICOM et la SADCAMM, réunit une soixantaine de participants d'Afrique australe et aboutit à l'Appel d'Arusha lancé à la communauté internationale. La première phase de ce programme s'acheva avec la publication d'une étude sur L'autonomie des musées en Afrique.

La seconde partie du programme fut adoptée en novembre 1995 à Addis Abéba. La même année, le Comité national tunisien organisa un atelier régional sur le thème de *la gestion et l'administration des musées*. Des représentants d'Afrique du Nord et de l'Ouest y ont participé.

L'année 1996 a marqué la poursuite des actions de formation des professionnels de musée et la préparation d'une seconde édition du Répertoire des professionnels de musée en Afrique.

Cette phase d'AFRICOM est parvenue à une implication croissante des institutions et professionnels africains dans la coordination des projets et des programmes. La priorité était accordée à la formation muséologique pour répondre aux besoins régionaux concernant les musées et le patrimoine culturel et naturel. La contribution à la lutte contre le trafic illicite se révéla efficacement à travers les ateliers d'Afrique australe, occidentale et septentrionale pour lesquels l'ICOM reçut le soutien de l'UNESCO, des services de douanes et d'INTERPOL. La sensibilisation du grand public comme des professionnels de musées et des amateurs d'art fut réalisée grâce à une action commune d'information.

Une "liste rouge" des biens culturels africains particulièrement visés par les trafiquants internationaux fut établie à l'issue de la rencontre d'AFRICOM tenue en 1997 aux Pays-Bas:

- Terres cuites Nok du Plateau de Bauchi, de la région de Katsina et au Sokoto (Nigeria)
- ▲ Terres cuites et bronzes d'Ifé (Nigeria)
- Statues en pierre d'Esie (Nigeria)
- ▲ Terres cuites, bronzes et poteries dites de Djenné de la vallée du Niger (Mali)
- ▲ Terres cuites, bronzes, poteries et statuettes en pierre du système de Boura (Niger, Burkina Faso)
- ▲ Statuaire en pierre du Nord du Burkina Faso et région environnante
- ▲ Terres cuites du Nord du Ghana (Koma-Land) et de la Côte d'Ivoire
- ▲ Terres cuites dites Sao (Cameroun, Tchad, Nigeria)

Cette "liste rouge" illustre l'étroite collaboration entre les professionnels d'Afrique et l'ICOM en matière de déontologie. D'importants échanges de points de vue impliquent désormais les chercheurs et les responsables des collections africaines en Europe et aux Etats Unis dans le domaine des acquisitions, des collectes et des études.

Les pays arabes et la naissance de leur organisation régionale

L'immense legs des grandes civilisations qui ont fleuri dans le monde arabe a permis la création de prestigieux musées dont la richesse est prodigieuse, mais qui ont toujours posé de nombreux problèmes de sauvegarde, de restauration et de mise en valeur. L'ICOM a commencé dès 1956 à s'intéresser à la situation des musées du Proche Orient (Egypte, Irak, Iran, Jordanie, Liban, Syrie, Turquie). Depuis, les comités internationaux et les experts accordent une attention de plus en plus grande à la formation professionnelle, aux catalogues de musées et aux musées d'archéologie, d'histoire naturelle et de sciences.

La Syrie, dont les richesses archéologiques sont mondialement connues, a évoqué devant les conférences générales des années 1960 la question relative à la réglementation internationale des fouilles et à la conservation des collections d'archéologie et d'histoire. L'interdépendance des cultures et le renforcement de la coopération avec les musées du Proche-Orient ont contribué au développement des musées de cette région du monde.

Une résolution de l'Assemblée de Mexico de 1983 a axé sa collaboration avec les pays arabes sur la protection du patrimoine culturel des pays occupés (comme le stipule l'acte final de la Conférence intergouvernementale de La Haye sur la protection des biens culturels en cas de



Les participants aux assises d'ICOM-ARABE, en 1996, au Caire (Egypte). conflit armé et sur son concours à l'élaboration d'un plan de publication d'ouvrages de muséologie en langue arabe. Suit alors une décennie d'inactivité continue : le détachement des comités nationaux arabes atteint des proportions alarmantes. En réalité, si entre 1980 et 1990 l'Amérique latine et l'Asie-Pacifique ont pu augmenter avec un certain dynamisme leurs activités, le continent africain et surtout les pays arabes étaient de plus en plus absents. Il ne restait plus que trois comités nationaux arabes au sein de l'ICOM sur la vingtaine de pays arabes concernés.

En coopération avec le département des Antiquités de Jordanie, l'ICOM organisa en 1994 une importante réunion des professionnels des musées des pays arabes. Cette rencontre sur le thème Musées, civilisation et développement a donné l'occasion aux professionnels de s'organiser et de retrouver leur place au sein de l'ICOM. La Lettre des musées arabes parut pour la première fois.

A l'instigation de l'ICOM, les comités nationaux arabes ont entrepris de leur côté l'organisation de séminaires et de cours de formation pour leurs membres. Il fut décidé de dynamiser les échanges dans la région et sur le plan international, de renforcer le réseau des professionnels (expositions, stages, personnels).

A la demande de l'UNESCO le Secrétariat de l'ICOM mit en place un programme de formation du personnel du musée de la Nubie à Assouan, en Egypte.

En 1995, lors de la Conférence générale de l'ICOM en Norvège, l'Organisation régionale des pays arabes fut solennellement reconnue à l'instar des autres organisations régionales des professionnels des pays en voie de développement d'Asie-Pacifique, d'Amérique latine et des Caraïbes, d'Afrique ainsi que du Maghreb.

En mai 1996, se sont tenues au Caire, Egypte, les assises de l'Organisation régionale ICOM-ARABE. Cette rencontre a permis aux professionnels arabes de mieux connaître les différentes activités des comités nationaux depuis la création d'ICOM-ARABE, et d'évaluer l'application du programme triennal 1995-1998. Durant cette réunion, sur proposition du Président de l'ICOM, les participants appuyèrent l'idée de la tenue d'un atelier sur le

trafic illicite des biens culturels lors du prochain congrès prévu en Tunisie.

La publication du Répertoire des musées arabes et du Répertoire des professionnels de musée fut prise en charge respectivement par le Comité national égyptien et par le Comité national algérien.

ICOM-ARABE et ICOM-MAGHREB continuent à œuvrer pour leur mise à jour et pour faire une étude des législations dans ces pays.

L'atelier organisé par AFRICOM au Maroc a regroupé les professionnels des pays arabes intéressés par la formation afin de réviser la traduction en langue arabe du *Manuel de normes*, réalisée par une équipe tunisienne. La version finale a été publiée en 1997 et diffusée auprès de tous les musées de la région pour servir de précieux document de travail et de référence. Enfin le projet d'atelier régional sur le trafic illicite des biens culturels fut effectivement réalisé à Hammamet en 1998.

L'avenir d'ICOM-ARABE dépendra du renouveau actuellement perceptible, des nouvelles adhésions et du nouveau programme d'activité élaboré par l'ICOM. Ce dernier recommande que tous les programmes régionaux tiennent compte des expériences précédentes des organisations régionales asiatiques, africaines et sud américaines et les adaptent aux situations spécifiques de chaque pays. Tous incluent le renforcement des projets inter-régionaux et le développement des programmes de sensibilisation au patrimoine.

les spiritue/ fécondes

Quelques personnalités ayant marqué l'histoire de l'ICOM

Chapitre III

Les présidents les directeurs

et les

secrétaires généraux

Chauncey Jerome Hamlin

1946-1953

Fondateur et \
premier président
de l'ICOM



"ICOM, qui garde depuis un demi-siècle son sigle en langue anglaise, est l'invention du président du Buffalo Museum of Science, le célèbre Américain Chauncey Jerome Hamlin. On vit cet homme énergique aux cheveux blancs, mais doué de cette juvénilité superbe et de cet optimisme irradiant qui caractérisent certains grands hommes des Etats-Unis, visiter la plupart des grands musées du monde et constituer avec leurs directeurs des comités nationaux.

Voici comment Chauncey J. Hamlin a rappelé les circonstances de cette grande aventure :

Lorsqu'en 1945 je rencontrai pour la première fois Georges Salles, directeur des musées de France, pour lui proposer l'organisation du Conseil international des musées, j'obtins d'emblée son approbation enthousiaste; il consentit à signer une invitation pour convoquer les muséologues les plus éminents du monde entier à une rencontre internationale devant se tenir au Louvre en novembre 1946. Fort de son consentement, je pus alors obtenir l'appui du directeur du British Museum de Londres...

Chauncey Hamlin, qui fut le fondateur et le premier président de l'ICOM, est né en 1881 à Buffalo, Etats-Unis, où il fit de brillantes études de droit après celles de l'université de Yale.''Chan'' Hamlin a eu durant toute sa vie (1881-1963) un penchant pour la musique (il

fut président de la Société de musique de chambre de Buffalo et directeur de la Société philharmonique de la ville). Détail intéressant et curieuse coïncidence avec Georges Henri Rivière, qui fut son premier collaborateur à la direction de l'ICOM, et dont la passion pour la musique et les dons de pianiste sont bien connus.

En 1912, il fit campagne pour l'élection du président Théodore Roosevelt. Mobilisé pendant la Première Guerre mondiale, il combattit en France, à Verdun. De retour aux Etats-Unis, il fut, en 1919, vice-président de la Buffalo Society of Natural Science et devint son président de 1920 à 1948. L'intérêt qu'il portait aux activités muséales, fit de lui le président de l'Association américaine des musées de 1923 à 1929.

Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, il multiplia ses voyages et organisa une correspondance méthodique et soutenue pour réaliser son projet. Le 4 septembre 1946, il adressa une lettre-circulaire Aux responsables de musées des divers pays du monde pour leur demander de créer leurs comités nationaux.

Devenu président de l'ICOM, Chauncey J. Hamlin consacra toute son énergie à édifier une organisation solide, en mesure de développer une coopération internationale entre les musées des différents pays du monde. De 1946 à la fin de son mandat en 1953, il fit de périodiques déplacements à Paris, où il passait près de six mois chaque année pour les activités de l'ICOM et l'organisation des comités nationaux et internationaux. La méthode pragmatique utilisée par le président pour assurer la

reconnaissance par l'UNESCO a facilité, en 1947, la signature d'un accord de coopération entre les deux institutions. Dès lors, l'ICOM a bénéficié de subventions, d'un siège avenue Kléber à Paris et d'un centre de documentation.

L'essentiel était fait : l'ICOM était né.

Chauncey J. Hamlin fut nommé membre d'honneur le 11 juillet 1953.

Georges Salles

1953-1959

Deuxième président de l'ICOM

l'issue de la Conférence générale A de Gênes, Milan et Bergame, Italie, en 1953, Georges Salles, France, succéda à Chauncey J. Hamlin et devint le deuxième président de l'ICOM. En fait, il avait été aux côtés de Chauncev Hamlin dès la naissance de l'Organisation et faisait partie du petit groupe de personnes qui, dès la fin de la Seconde Guerre mondiale, avait ressenti la nécessité de recréer ce que l'ancien Office international des musées n'avait pas réussi à développer : une coopération entre les musées des différents pays du monde.

La vie des Georges Salles a été entièrement vouée à la science, aux musées et à l'humanisme. Son charme et sa sérénité ont conquis tous ceux qui l'approchaient et découvraient sa simplicité et son immense culture.

Né en 1889, il était le petit-fils du célèbre constructeur de la Tour Eiffel de Paris. Licencié en lettres et en droit, il se trouva mêlé dès sa jeunesse au monde des arts et des lettres. Collectionneur, spécialiste des civilisations de l'Orient et de l'Extrême-Orient, il fut d'abord attaché au musée du Louvre, puis conservateur en chef du musée Guimet en 1941 et enfin directeur des musées de France de 1945 à 1957.

C'est alors qu'aux côtés de Chauncey Hamlin, il devint en 1948 président du Comité consultatif. De 1953 à 1959, il fut président de l'ICOM et se fixa un double objectif à atteindre :

- l'ICOM devait réellement servir l'institution et la profession;
- I'ICOM devait veiller constamment à l'évolution du musée. Ce legs spirituel a été fidèlement res-

pecté par l'institution depuis près d'un demi-siècle, et c'est probablement là tout le secret de l'extraordinaire destinée de l'ICOM.

Enfin, Georges Salles connaissait la place primordiale à donner aux contacts internationaux. C'est en relation avec les quarante-cinq pays membres de l'ICOM qu'il travaillait pour préparer les réunions, les conférences générales ou même sa propre exposition de Tokyo en 1955 sur l'art français, qui attira plus d'un million de visiteurs.

Lors de la cinquième Conférence générale de l'ICOM de Stockholm en 1959, Georges Salles fut élu comme membre d'honneur du Conseil international des musées sur proposition de Chauncey Hamlin, qui apporta ce précieux témoignage:

Voici treize ans que Georges Salles n'a cessé de se consacrer aux intérêts de l'ICOM... Toutes nos réunions de Comité ou de Bureau qui eurent lieu à Paris purent, grâce à lui, se tenir au Louvre... Georges Salles s'est toujours efforcé de conserver à l'ICOM son caractère hautement professionnel et sa portée internationale.



Georges Salles (à gauche) et

Troisième président de l'ICOM

M é en 1900 à Carlisle, Royaume-Uni, diplômé d'Oxford, Philip Hendy rédigea en 1928 le catalogue de la collection Wallace, puis se rendit aux Etats-Unis pour devenir conservateur du musée des Beaux-Arts de Boston. Il retourna en Angleterre pour diriger le musée de Leeds et prendre en charge en 1946 la National Gallery de Londres.

Historien de l'art, il se vit alors confier la réorganisation et la restauration des tableaux cachés dans les réserves pendant la Seconde Guerre mondiale. Les critiques réagirent violemment. Il mit un an à répondre à ses détracteurs. Il connut d'autres épreuves lorsqu'un tableau de Goya fut volé en 1961 et retrouvé plus tard.

Il fut cependant un organisateur et un spécialiste exceptionnel de l'art et de la restauration. Anobli par le Roi en 1950, Sir Philip Hendy consacra alors six années de sa vie à l'ICOM. Son élégance, ses belles manières et son dynamisme conquirent les professionnels de musée réunis en Assemblée générale en juillet 1959 à Stockholm, Suède. Ils l'élirent président, confiance renouvelée en 1962 à Amsterdam.

Curieusement, c'est au cours de ces deux Conférences qu'on enregistra le plus grand nombre de résolutions : quarante-deux en 1959 et cinquante-huit en 1962 (alors que les autres conférences ne dépassent pas la trentaine). C'est également sous son mandat que l'ICOM conçut et réalisa un programme spécifique relatif au traitement des peintures (enquêtes sur les supports en toile, la préparation de la couche picturale, l'étude de l'état des peintures murales dans divers pays, etc.).

Plusieurs réunions spécialisées furent organisées de 1961 à 1963 sur le traitement des peintures et les expositions artistiques "multilatérales".

Sir Philip Hendy lança pour la première fois en 1962 l'idée d'un programme triennal planifié de l'ICOM et fit prendre plusieurs décisions de réorganisation des comités internationaux et des comités nationaux dans le sens d'une plus grande autonomie et liberté d'action. Il suivit avec attention l'enquête internationale sur la profession muséale en demandant le recueil du maximum d'informations sur l'exercice de la profession à travers les différentes régions du monde.

Après son retrait de la présidence de l'ICOM en 1965, Sir Philip Hendy prit sa retraite de la National Gallery et publia encore plusieurs articles et ouvrages sur l'art. Il fut par la suite conseiller de l'Israel Museum de Jérusalem de 1968 à 1971 et continua à participer aux rencontres de l'ICOM.



Arthur Van Schendel

1965-1971

Quatrième président de l'ICOM

n 1965, à l'issue des travaux de la Conférence générale de New York, Arthur van Schendel, grand spécialiste des musées d'art et de la restauration, fut élu président. L'Organisation était dans une phase décisive de développement rapide et cette tâche difficile fut confiée au directeur du Rijksmuseum d'Amsterdam et ancien président du Comité consultatif de l'ICOM.

Affrontant avec détermination cette période mouvementée de 1965 à 1971, il usa de patience pour arbitrer les conflits et trouver des solutions raisonnables aux multiples problèmes de croissance.

Hugues de Varine-Bohan a expliqué l'attachante personnalité cachée sous des dehors paraissant austères et hautains :

Les grandes responsabilités qu'il a assumées aux Pays-Bas le mettaient en mesure d'apporter beaucoup à l'essor de la recherche et de la concertation dans ces diverses disciplines. Il était de toutes les réunions importantes, il en orientait la réflexion avec un sens pédagogique très sûr, sans jamais imposer son point de vue. Juste mais sévère et exigeant, il demandait toujours le maximum de préparation documentaire et psychologique avant de proposer l'adoption d'une décision quelconque, préférant repousser un débat urgent mais mal préparé plutôt que de faire adopter une résolution par un de ces tours de passe-passe dont les organisations internationales ont le secret. Polyglotte, il accueillait avec bonne humeur, savait écouter, répondait aux questions plutôt par une orientation méthodologique que

par des solutions autoritaires ou stéréotypées.

Il n'est pas un événement majeur, dans la vie du monde des musées et du patrimoine culturel de cet après-guerre, auquel Arthur van Schendel n'ait été associé. Il a été présent partout dans le monde où quelque chose se passait : à Melbourne où à Mexico, à Leningrad ou à Madrid. Arthur van Schendel croyait profondément aux vertus de la coopération internationale, aux devoirs que sa position lui imposait et à la nécessité de consulter ses collègues.

Il faut rappeler son attitude, en 1971, lors de la dixième Assemblée générale de l'ICOM à Grenoble : il présidait au moment où un mouvement parti de la masse des membres chercha à imposer une réforme urgente des structures et des méthodes de travail de l'Organisation, malgré l'avis des organes statutaires et la lettre des statuts. Il aurait été possible, juridiquement, de s'opposer à cette proposition. De nombreux membres influents l'y poussaient. Il refusa cette solution conservatrice et, frappé sans doute par la justesse de certains arguments, il fut en réalité



l'artisan d'une réforme qui devait aboutir trois ans plus tard.

En 1977, Arthur Van Schendel fut promu membre d'honneur de l'ICOM. Cinquième président de l'ICOM

es six cents délégués de la cinquantaine de pays représentés à la Conférence générale de Paris et Grenoble élirent comme cinquième président de l'ICOM le Dr Jan Jelínek, anthropologue et chercheur, dont l'autorité scientifique était universellement reconnue. C'était donc la première fois qu'un ressortissant d'un pays socialiste était à la tête de l'Organisation.

Né en 1926 à Brno (ex-Tchécoslovaquie) il était docteur en anthropologie et devint, en 1958, directeur du musée de Moravie de Brno. Il fut le créateur de l'Institut Anthropos et de sa célèbre exposition sur l'origine et l'évolution de l'homme. Depuis 1962, il était Chef du département de muséologie de l'université de Brno.

De 1964 à 1971, il fut président du Comité international de l'ICOM pour les musées régionaux (ICR) et, de 1965 à 1971, président du Comité consultatif de l'ICOM. Il fut enfin le fondateur et rédacteur de la revue internationale Anthropos, ainsi que l'auteur de l'ouvrage magistral publié en 1973 sur L'homme préhistorique.

Durant sa présidence de l'ICOM, Jan Jelínek dut affronter la plus grave crise que l'Organisation ait connue durant le demi-siècle de son existence (1946-1996). Il héritait d'une situation financière déficitaire, d'importantes dettes, de retards dans le règlement de la situation du personnel mais, paradoxalement, ce fut la période de l'extraordinaire "boom muséal".

Au cours des réunions du Conseil exécutif, le Dr Jelínek consacrait le point essentiel de chaque ordre du jour à l'analyse de l'évolution des musées dans le monde et des grandes tendances de la nouvelle muséologie. Il tenait à réfléchir et faire réfléchir tous ses collègues aux méthodes de redressement de la situation.

Le Conseil exécutif, disait-il, est plus qu'un conseil d'administration, c'est un laboratoire d'analyse des faiblesses de la situation, et de réflexion sur les moyens positifs et les initiatives fécondes à déployer pour sauver l'ICOM et l'adapter à un monde en pleine transformation.

Il fut particulièrement préoccupé par la nécessité d'une éthique des acquisitions des objets de musée.

Après un examen minutieux, en profondeur, de la structure des statuts et règlements de l'ICOM, il décida, avec le Conseil exécutif et au grand soulagement des professionnels de musée, de déclencher la réforme des statuts pour démocratiser l'ICOM et permettre à chaque comité national d'augmenter le nombre de ses membres et de redynamiser ses activités.

Les efforts furent peu à peu couronnés de succès. Le message de l'Assemblée générale de Copenhague, en 1974,



annonça la transformation radicale de l'ICOM et du rôle du musée, une institution plus que jamais appelée à devenir "au service de la société" dont elle est l'émanation.

Le président Jelínek a su affronter toutes ces épreuves avec un calme imperturbable, sauf peut-être le jour de l'ouverture de la Conférence de Copenhague où il montra quelques signes d'inquiétude pour cette rencontre décisive. C'était en fait tout simplement l'accueil qu'il devait faire à Sa Majesté la reine Margrethe II qui était à l'origine de son trac!

En somme, Jan Jelínek aura eu au moins le mérite de préserver les activités essentielles du Centre de documentation, du Secrétariat et des comités nationaux très souvent contestés.

En 1977 président du Comité international de l'ICOM pour la muséologie (ICOFOM), il continua à organiser des colloques d'analyse muséologique en respectant l'approche scientifique qu'il avait toujours privilégiée.

Il reçut cette même année le titre de membre d'honneur de l'ICOM.

Hubert Landais

1977-1983

Sixième président de l'ICOM

c'est en 1977 à Moscou que les 1300 membres de la douzième Assemblée générale de l'ICOM élirent Hubert Landais président d'une organisation en situation bien difficile: un secrétariat réduit à sa plus simple expression après la crise financière des années 1970, un prestige international ébranlé par une réduction drastique des programmes et les difficultés nées de l'accroissement même du nombre d'adhérents.

A la séance de clôture du Kremlin, le nouveau président annonça les objectifs de sa nouvelle politique, qualifiée de "realpolitik" et fondée sur le principe, comme il le disait lui-même, de "la fuite en avant". En fait, c'était une décision aussi simple que téméraire : puisque l'ICOM n'arrivait pas à équilibrer son budget par l'austérité, il fallait tenter de mettre en œuvre un programme ambitieux en mesure de générer des ressources et des moyens financiers. La nouvelle stratégie allait porter ses fruits. Mais pour prendre cette audacieuse décision, Hubert Landais avait toute l'expérience voulue, acquise au cours d'une carrière particulièrement brillante.

Né en 1921 à Paris, licencié ès lettres, archiviste paléographe et diplômé de l'Ecole du Louvre, il fut conservateur des musées nationaux français en 1948 et adjoint au directeur des musées de France en 1962, enfin Inspecteur général des musées en 1968. Il dirigeait en 1977 les quelque 1 200 musées de son pays avec une parfaite maîtrise des questions administratives, humaines et culturelles.

Il sut donc faire face aux crises des musées et du Louvre, en particulier au lendemain de la "révolution de mai 1968", grâce à un solide optimisme, un travail acharné et... en grillant chaque journée quarante cigarettes!

Luis Monreal, secrétaire général de l'ICOM et son plus proche collaborateur au sein de l'Organisation, a souligné l'apport d'Hubert Landais au cours de ses mandats à la tête de l'Institution:

L'ICOM fut, sous la présidence d'Hubert Landais, la seule Organisation non-gouvernementale associée à l'UNESCO à être impliquée dans des projets opérationnels dans le domaine de son intérêt professionnel.

En octobre 1980, lors de la douzième Conférence générale de l'ICOM qui se tint à Mexico, Hubert Landais se retrouva gérant un budget annuel de plus d'un million de dollars et qui n'était plus déficitaire.

Sous son mandat, l'ICOM avait acquis un prestige nouveau dans le monde entier et la réputation d'une Organisation efficace, qualifiée pour faire face aux problèmes complexes que posait la planification des musées. Il se révéla, en ce sens, un partenaire idéal pour l'UNESCO. Ce fut une période de



leadership libéral, marquée par le respect des opinions et des intérêts particuliers de chacun, pendant laquelle toutes les décisions furent prises avec un large consensus. La personnalité d'Hubert Landais a joué, en quelque sorte, un rôle de catalyseur, opérant un brassage homogène de tous les ingrédients existant dans le domaine muséologique à travers le monde. A la fin de son second et dernier mandat de président, Hubert Landais avait jeté les bases d'un développement à long terme de l'ICOM.

Hubert Landais lui-même conclut :

L'intérêt essentiel de l'ICOM m'a toujours paru être de faciliter les rencontres des hommes de musée échangeant leurs expériences, mais aussi d'accentuer la professionnalisation de ceux qui ont eu la responsabilité des collections mises à la disposition du public, quelle que soit leur nature. Puisse ce dernier point ne jamais être perdu de vue.

L'Assemblée générale de La Haye, en 1989, proclama Hubert Landais membre d'honneur de l'ICOM et le président Alpha Oumar Konaré lui confia la présidence du Comité pour la déontologie. Septième président de l'ICOM

e nationalité britannique, Geoffrey Lewis est né en 1933 à Brighton. Titulaire d'une maîtrise en archéologie et préhistoire de l'université de Liverpool, il fut le président de la Museums Association de 1980 à 1981.

Sa carrière commença au Worthing Museum and Art Gallery où il fut assistant de 1950 à 1960. De 1960 à 1972, il fut directeur adjoint, puis directeur des Sheffield City Museums. De 1972 à 1977, il fut directeur des Merseyside County Museums. En 1977, il devint directeur du département de muséologie de l'université de Leicester.

Voici son propre témoignage sur son rôle et sa contribution à l'ICOM:

J'ai souvent joué le rôle de catalyseur tout en gardant une main sur le gouvernail afin d'empêcher le bateau de s'emballer. Je ne vous demande pas de souligner ma contribution durant la période où j'ai assumé la présidence, mais bien plutôt de mettre en relief l'équipe qui a travaillé pendant cette période, car ce fut un élément déterminant dans le développement croissant de la démocratie au sein de l'ICOM à compter de 1974.

J'ai rejoint l'ICOM en 1965 car j'étais préoccupé par les normes de catalogage des collections de musée.

Lors de la neuvième Conférence générale, tenue en 1971, je devins le premier président du Comité international de l'ICOM pour la documentation.

Les nouveaux statuts ont été approuvés à Copenhague en 1974 et à ma grande surprise, je fus pressenti pour le poste de président du Comité consultatif. Mon souci, à l'époque, était de parvenir à une délimitation claire du rôle incombant à chacun des organes ou instances de l'ICOM et d'organiser un lieu de débat, dans l'intervalle des assemblées générales, où chacun des membres pourrait faire connaître son point de vue.

Le Comité consultatif a organisé ce forum et, au cours de la première réunion suivant mon élection, nous avons fixé son organisation et son rôle en réservant le rôle exécutif au Conseil exécutif. Il était déterminant que l'existence de deux organes de décision au sein de l'ICOM ne crée pas la confusion entre les membres et le Secrétariat.

Telle était la base sur laquelle je me suis efforcé de diriger l'action du Comité consultatif durant les six années de mon mandat (1974-1980).

En 1983, j'ai été élu président de l'ICOM. L'un des soucis de l'époque était de voir l'ICOM se développer comme une véritable organisation internationale. Dans cette perspective, nous avons pu tenir pour la première fois dans l'histoire de l'ICOM la Conférence générale de 1986 dans l'hémisphère



Sud. Mon successeur était un Africain très distingué. Nous avons pu constater avec beaucoup de satisfaction que, pour la première fois aussi, les membres noneuropéens représentaient plus de 40 % de la composition de l'ICOM.

Lors de la crise financière des années 1980, c'est grâce aux contributions volontaires des comités nationaux, de la Fondation ICOM et de l'UNESCO qu'une catastrophe majeure a été évitée. Aussi, afin d'écarter le contrecoup de fluctuations futures, l'ICOM a-t-il libellé son budget en francs français depuis 1989.

J'ai également attaché une importance particulière à la préservation de l'identité de l'ICOM en tant qu'Organisation non-gouvernementale, professionnelle et indépendante. D'abord parce que l'ICOM était souvent confondu avec l'UNESCO, Organisation intergouvernementale. Ensuite, il était important que l'ICOM opère au plus haut niveau professionnel, loin des considérations politiques et gouvernementales afin d'obtenir la confiance des pays du monde.

A la veille de la célébration du cinquantenaire de l'ICOM, Geoffrey Lewis fut nommé président du Comité pour la déontologie.

Alpha Oumar Konaré

1989-1992

Huitième président de l'ICOM

Pour la première fois dans l'histoire de l'ICOM, un homme du tiersmonde, l'Africain Alpha Oumar Konaré, fut élu, à La Haye en 1989, président de l'Organisation. C'est certainement le meilleur symbole de démocratisation, de maturité et de représentativité de l'ICOM. C'est également un choix dicté par la personnalité d'un homme de culture et d'action qui a forcé l'admiration de tous les professionnels de musée par sa franchise, son courage intellectuel et son dévouement à la cause des musées.

Né au Mali en 1946, Alpha Oumar Konaré devint docteur en histoire et archéologie de l'université de Varsovie (Pologne) en 1975, puis directeur du patrimoine du Mali (1975-1978). Il fut ministre de la Jeunesse, des Sports, des Arts et de la Culture de 1978 à 1980. Il devint alors professeur à l'Institut supérieur de formation et de recherche appliquée de Bamako et chargé de cours à l'Ecole normale supérieure du Mali. Il publia plusieurs études sur les musées, devint en 1982 président du Comité national malien et joua dès lors un rôle de premier plan dans les organisations régionales africaines. Il fut élu vice-président de l'ICOM de 1983 à 1989.

Les muséologues des pays en voie de développement virent immédiatement en lui un homme d'action et de réflexion, engagé pour dynamiser l'ICOM notamment en faveur des pays du tiers-monde. Ses activités inlassables lors des réunions et des conférences générales ont fait de lui un leader estimé et apprécié pour la défense acharnée des principes d'une muséologie vivante, démocratique et universelle. Devenu

président de l'ICOM de 1989 à 1992, il lança un large programme d'activités et de réorganisation, soutenu par ses collègues et collaborateurs.

La rigueur scientifique, l'honnêteté intellectuelle, la tolérance, l'écoute de l'autre sont les qualités mêmes des hommes et des femmes que l'on rencontre à l'ICOM, a-t-il dit, et il fait partie de ces éminentes personnalités de l'Institution.

Pendant son mandat, le secrétariat de l'ICOM fut totalement réorganisé et gagna en efficacité. L'ICOM fut aussi plus présent en Afrique, en Asie et en Amérique latine. Grâce à son charisme et à son enthousiasme, il réalisa en 1991 une mobilisation sans précédent des musées africains et lança le programme AFRICOM.

Nous avons enfin, dit-il récemment, l'impression que mes efforts pour venir vers nos collègues du Nord ont porté leurs fruits et qu'ils sont désormais davantage enclins à nous rencontrer sur notre territoire... le respect de l'éthique professionnelle d'autre part. En effet, l'ICOM ne pouvait alors démontrer sa pertinence que par une gestion saine, une pleine adhésion de ses membres qui devaient représenter effectivement les cinq continents, assurant ainsi son universalité et sa légitimité. Par ailleurs, l'ICOM devait être attentif aux évolutions rapides de notre époque.

Sa politique reposait sur deux principes :

l'universalité et la légitimité d'une part et

Enfin, il insistait sur le respect par l'ICOM du Code de déontologie professionnelle, affirmant que si nous ne devions incarner qu'une seule valeur, c'est à celle-là que je resterais attaché.

C'est avec un profond sentiment de nostalgie et de fierté que ses amis et collègues de l'ICOM, apprenant sa brillante élection comme président de la République du Mali en 1992, ont compris la grandeur de ses mérites et la dimension de son destin.



Neuvième président de l'ICOM

'Assemblée générale de l'ICOM de 1992 a choisi comme nouveau président une autre illustre personnalité originaire du tiers-monde, Saroi Ghose, En fait, les professionnels de musée l'avaient déjà connu et apprécié comme président du Comité national indien de l'ICOM (1980-1992). Ils savaient qu'il veillait personnellement et magistralement depuis des années à la haute tenue du bulletin Nouvelles de l'ICOM et surtout à la régularité de sa parution. Sa courtoisie, sa sagesse, son immense savoir et sa modestie lui ont permis de diriger le Conseil exécutif de l'ICOM avec une efficacité et un dynamisme remarquables. Bien plus, il a toujours œuvré "dans un esprit d'ouverture et de tolérance", à l'écoute continuelle des membres et des institutions de l'ICOM.

C'est ainsi qu'il définit sa stratégie, basée d'abord et avant tout sur le rôle primordial joué par les comités nationaux, internationaux et les organisations affiliées. C'est leur travail quotidien qui établit la richesse scientifique de notre Organisation et qui en assure la notoriété. Grâce à leur présence dans les pays du monde, nous pouvons être à l'écoute de l'ensemble des problèmes qui se posent et tenter d'y répondre au mieux de nos capacités...

Maîtrisant les situations les plus complexes comme les plus délicates, il a su trouver la meilleure formule et la meilleure solution pour régler la moindre difficulté grâce à sa prudence, sa lucidité et une intelligence exceptionnelle.

En fait, son expérience a également joué un grand rôle. Directeur général du National Council of Science Museums dans son pays, il gère un réseau de vingtdeux centres scientifiques interactifs et de vastes programmes de vulgarisation dans toute l'Inde. Sa brillante formation universitaire lui a permis de terminer sa licence en électrotechnique avec la mention très bien, d'avoir sa maîtrise à Harvard et son doctorat en ingénierie. Il a dirigé le Nehru Science Centre de Bombay et le Birla Industrial and Technological Museum de Calcutta. Le président de l'Inde lui a décerné le Prix pour la vulgarisation des sciences.

Sa longue carrière au sein de l'ICOM lui a permis d'assumer la charge de vice-président du Comité international pour l'éducation et l'action culturelle (CECA) de 1974 à 1980 et de vice-président du Comité international pour les musées de sciences et techniques (CIMUSET) de 1983 à 1989.

C'est certainement cette compétence et cette longue expérience qui lui ont permis de maîtriser la gestion, le développement et la promotion de notre Organisation. Le président Saroj Ghose décrit dans son rapport triennal d'activités de 1992-1995 le riche programme réalisé, en insistant sur l'adhésion nouvelle des professionnels,



le renforcement de l'universalité de l'ICOM et de sa notoriété, la promotion de la déontologie professionnelle.

Pour la première fois sans doute dans l'histoire de notre Organisation, l'ICOM peut, à la fin d'une période triennale, afficher à la fois un grand nombre d'activités professionnelles, un accroissement significatif de ses membres et une situation financière saine. Cela permet d'envisager l'avenir avec confiance et d'aborder l'aube du XXI^e siècle rempli d'optimisme.

C'est effectivement avec optimisme que, gagné par la sérénité du président Saroj Ghose, l'ICOM entame fièrement et résolument le second demi-siècle de son existence.

Jacques Perot (France)
Dixième président de l'ICOM \ 1998-2004

Alissandra Cummins (Barbade)
Onzième président de l'ICOM \2004-2010
Première femme à accéder à cette position.

Hans-Martin Hinz (Allemagne) Douzième président de l'ICOM \ 2010-2016

Suay Aksoy (Turquie)
Treizième président de l'ICOM \ 2016-2019

Georges Henri Rivière

1948-1965

Premier directeur de l'ICOM

G eorges Henri Rivière est certainement celui qui a le plus marqué l'ICOM dont il a été le premier directeur de 1948 à 1965 et le conseiller permanent jusqu'à sa mort en 1985. Homme d'art et de culture, il suivit un itinéraire extraordinaire : passionné par la musique et le piano, il se révéla un ethnologue et un muséologue exceptionnel, qui consacra finalement tout son génie et son ardeur à l'ICOM et aux musées.

Je me sens d'abord musicien et, en fait, j'ai fait le transfert de ma vocation musicale dans la science et la muséologie, expliquait-il. Mais le résultat était un superbe amalgame d'esthète raffiné et d'homme d'action, de réflexion et d'innovation hors du commun, doué d'un talent prodigieux fait d'élégance et de rigueur, de recherche et de réalisme.

Georges Henri Rivière est né en 1897 à Paris. A la fin des années 1920, il réalisa et réorganisa avec Paul Rivet le célèbre musée de l'Homme. Il découvrit alors le passionnant monde des musées et se lança dans la création du grand musée français des Arts et Traditions populaires. C'est dans la longue gestation de cette œuvre monumentale (1937-1967) qu'il fut amené à renouveler la conception du musée en adaptant à l'exposition les techniques les plus modernes. Il s'affirma dès lors comme l'initiateur d'une muséologie moderne qui rompait avec la tradition figée du "musée des chefsd'œuvre" choisi pour une élite.

Ce souci d'être attentif au progrès du monde moderne et d'introduire les nouvelles disciplines techniques et scientifiques dans une profession traditionnellement conservatrice, il ne cessa de le défendre en qualité de directeur et de conseiller permanent de l'ICOM.

C'est aussi en véritable animateur de l'ICOM qu'il lança la coopération internationale des musées et des professionnels. Il conçut et mit en place les comités nationaux et internationaux, les colloques et les conférences générales, le centre de documentation (dont la responsable était l'admirable et dévouée Yvonne Oddon) et les premières publications. Il consulta les membres de la profession de tous les pays, faisant de l'ICOM un lieu de rencontre et le carrefour mondial de la politique de la conservation, de la recherche et de l'action éducative des musées. Dans les années 1960, il se lança courageusement dans la bataille de décolonisation des anciens musées, "folkloriques et surannés", pour les rendre plus dignes et respectueux de leur identité culturelle. Il fut également à l'origine de l'introduction de la muséologie dans la formation universitaire. Il enseigna lui-même la muséologie et fut à l'origine des nouveaux "écomusées" qui se répandirent en France et dans le monde à la fin des années 1960.



J'ai créé, expliquait-il, les musées où les relations de l'homme et de la nature devaient trouver une expression diachronique depuis les temps géologiques jusqu'à nos jours et une expression synchronique, parce que le musée se prolonge.

Les écomusées continuent à inspirer les muséologues d'Amérique latine, notamment sous leur forme de musées de site intégré (1).

Ses idées sur les musées ont "déplacé des montagnes de conformisme" et ouvert la voie au véritable rôle de l'institution muséale.

Le succès d'un musée, écrivait-il, ne se mesure pas au nombre de visiteurs qu'il reçoit mais au nombre de visiteurs auxquels il a enseigné quelque chose. Il ne se mesure pas au nombre d'objets qu'il montre mais au nombre d'objets qui ont pu être perçus par les visiteurs dans leur environnement humain. Il ne se mesure pas à son étendue mais à la quantité d'espace que le public aura pu raisonnablement parcourir pour en tirer un véritable profit.

Georges Henri Rivière fut, durant les premières décennies de la vie de l'ICOM, "l'âme et le génie" de l'institution à qui il a donné le meilleur de lui-même.

(1) C'est le cas des modèles expérimentés par le Centre brésilien Mouseion de développement durable et de protection globale de l'environnement ou par ailleurs celui du musée algérien de Bousaada Second directeur de l'ICOM

é en novembre 1935, licencié et diplômé d'études supérieures d'histoire et d'archéologie, il fut nommé directeur adjoint de l'ICOM de 1962 à 1964, puis directeur de l'ICOM de 1965 à 1974. D'abord chargé d'étude au ministère de la Culture français, Hugues de Varine s'est spécialisé depuis 1982 dans les grands projets socioéconomiques de développement local et communautaire. Disciple et adjoint de Georges Henri Rivière, il avait participé à la Conférence générale de 1962 à La Haye et mesuré la lourdeur de la tâche.

Travailleur acharné et dynamique, il avait le sens de l'organisation des grandes réunions de l'ICOM. C'est grâce à lui que les Conférences générales des Etats-Unis en 1965, de la France en 1971 et celle du Danemark en 1974 purent être organisées sur le plan matériel et technique.

Pour mieux connaître les problèmes des musées à travers le monde et faire connaître l'ICOM dans de nombreux pays, il sillonna presque tous les continents pour manifester son soutien à ses collègues et leur communiquer son enthousiasme et son dynamisme. Il faut rappeler les résultats positifs et ses missions de 1966, 1969 et 1970 dans le Sud et le Sud-Est asiatique où il put lancer avec succès l'Agence régionale de l'ICOM. Il visita également l'Amérique latine en 1967, puis l'Afrique tropicale, l'Afrique du Nord et le Moyen-Orient où il lança l'idée de décentraliser les activités de l'ICOM. D'autres tournées en Amérique du Nord et en Europe lui permirent d'étendre ses initiatives en matière d'éducation, de conservation, de formation du personnel et de déontologie.

Ce rôle de développement universel de l'institution n'a, parfois, pas été apprécié et compris à cette époque et pourtant, il est clairement établi aujourd'hui que c'est grâce à lui que la politique de décentralisation et d'adhésion d'un grand nombre de professionnels des musées des quatre coins du monde a pu se réaliser par la suite.

Les idées du musée moderne qui s'adapte au présent et au développement de la société lui ont fait dire :

Il vaut mieux disparaître en s'adaptant que s'enfermer avec une orgueilleuse intransigeance dans le plus splendide des mausolées.



Luis Monreal

1974-1985

Premier secrétaire général de l'ICOM

est diplômé des universités de Barcelone et de Valence. Il a été conservateur des musées d'Art de Barcelone. Il a participé à plusieurs missions archéologiques en Egypte et au Soudan dont il a publié les résultats dans la revue San Jorge en 1963; il a également publié des articles sur la Nubie et sur la nécropole de Masmas (Haute Egypte) en 1964. Il a édité à partir de 1975 une série sur la peinture dans les grands musées.

Il a été nommé en 1985 directeur du nouveau Getty Conservation Institute à Los Angeles. Sa nomination en 1974 à l'ICOM est intervenue au moment où l'institution était en pleine crise. Au directeur succéda alors un secrétaire général, appelé à gérer l'Organisation en difficulté. Ayant dirigé des musées et ayant été secrétaire du Premier Congrès des amis des musées, tenu en 1972 à Barcelone. C'est effectivement avec une grande habileté et un optimisme bien méditerranéen qu'il réussit, durant la dizaine d'années passées à la tête du secrétariat général, à donner un nouveau souffle au travail de celui-ci. Il précisa d'une manière claire son fonctionnement. Cette tradition est depuis solidement ancrée chez le personnel de la rue Miollis, à Paris.

C'est d'abord le facteur de coordination entre les membres, le dispensateur des moyens matériels nécessaires au déroulement des activités et des travaux. La responsabilité de la gestion administrative, les services que peut rendre l'ICOM sont conditionnés – de façon positive ou négative – par l'efficacité du Secrétariat. D'une certaine façon le Secrétariat, son personnel et ses locaux sont l'image de l'ICOM. L'impression produite par le travail qui y est fait, l'accueil qu'y reçoivent les membres s'identifient à leur idée de l'ICOM. Je sais que la qualité de ces relations dépend en grande partie de l'habileté du secrétaire général.

Mais Luis Monreal devait faire face aux difficultés financières chroniques dues, cette fois, aux diminutions des subventions de l'UNESCO, en crise elle-même sur ce plan, et à contre-courant des dévaluations du franc français.

C'est dans cet environnement difficile que son action a peu à peu repris son ampleur sur le plan des publications (édition en espagnol du Manuel sur la sécurité dans les musées en 1981, du Répertoire des musées d'Afrique en 1981, de Museums: An Investment For Development, Madrid, en 1982, du Répertoire des musées d'Asie en 1983...), sur celui de la gestion des membres, dont le nombre augmentait sensiblement, sur celui de la préparation de la treizième Conférence générale de 1983 à Londres et celui de l'organisation de grands colloques et séminaires (sur l'art



rupestre en 1981, la programmation de musée en 1982, les musées et le public à Djakarta en 1985). Deuxième secrétaire général de l'ICOM

e le 17 octobre 1947 à Alger de nationalité franco-américaine, Patrick Cardon a commencé sa carrière au département d'art classique et égyptien du Brooklyn Museum de 1967 à 1976. Il fut étudiant en histoire de l'art diplômé de l'université de New York (M.A. en 1976 après avoir obtenu un certificat de gestion artistique à l'université d'Harvard). Il fut notamment chargé par le Metropolitan Museum of Art de New York de développer les expositions d'égyptologie et se spécialisa dans les relations avec l'Egypte. Il devint, en 1984-1985, directeur adjoint du Brooklyn Museum. Il publia une étude sur la statue d'Aba et sur une tête royale égyptienne de la XIX^e dynastie.

Devenu secrétaire général de l'ICOM en 1985, il prépara avec succès la quatorzième Conférence générale d'octobrenovembre 1986 à Buenos Aires, Argentine. Spécialiste d'égyptologie, il organisa de novembre 1986 à 1987, en collaboration avec l'Organisation des antiquités égyptiennes, le programme de formation pour le personnel du musée de la Nubie à Assouan et du musée national de la Civilisation égyptienne au Caire, dans le cadre de la Campagne internationale de l'UNESCO pour la création de ces deux institutions. Il accorda une attention particulière au rôle de l'ICOM comme partenaire de l'UNESCO pour exécuter son programme en lui conférant un effet démultiplicateur, comme il l'expliquait lui-même.

Le programme de l'UNESCO concernant de grandes expositions internationales (Route de la Soie, etc.) et des campagnes pour la préservation des sites et monuments l'intéressa particulièrement.



Herman Willem (Manus) Brinkman (1950-2015) (Pays-Bas)

Quatrième secrétaire général \ 1998-2004

John S. Zvereff (1950-) (États-Unis d'Amérique)

Cinquième secrétaire général \ 2004-2007

Piet J.M. Pouw (1945-) (Pays-Bas)

Secrétaire général par intérim \ 2007-2008

Julien Anfruns (1973-) (France)

Directeur général \ 2008-2013

Hanna Pennock (1960-) (Pays-Bas)

Directrice générale par intérim \ 2013-2014

Anne-Catherine Robert-Hauglustaine (1967-) (France/Belgique)

Directrice générale \ 2014-2016

Peter Keller (1964-) (Allemagne)

Directeur général \ 2017-

Elisabeth des Portes

1992-1997

Troisième secrétaire générale de l'ICOM

E lisabeth des Portes, Française née en 1948, a été de 1992 à 1997 secrétaire générale de l'ICOM. Elle a été la première femme à être chargée de cette fonction depuis la création de l'Organisation, il y a un demi-siècle.

De formation universitaire, elle est titulaire d'une agrégation de lettres classiques et spécialiste de l'écrivain Marcel Proust (celui-là même qui voulait échapper à la loi du temps et tentait, par l'art, de saisir l'essence de l'être humain). En 1981, elle fut nommée à la Direction des musées de France comme Chef du bureau des projets culturels pour les trente musées nationaux. Elle se consacra plus particulièrement aux programmes en faveur des jeunes et des handicapés.

De 1986 à 1990, elle fut secrétaire générale adjoint de l'ICOM, puis secrétaire générale par intérim.

Sa première grande épreuve au sein de l'ICOM fut l'organisation, en 1991, des importantes Rencontres qui eurent lieu en Afrique, au Bénin, au Ghana et au Togo, sur le thème de Quels musées pour l'Afrique? Patrimoine en devenir, et elle mobilisa pour cette initiative un large financement international. Ces trois rencontres furent couronnées de succès et générèrent le programme AFRICOM.

Avec la même maîtrise et au prix de beaucoup de ténacité et d'efforts personnels, elle réussit la même opération pour les pays arabes. Elle contribua largement au rayonnement et à la notoriété de l'ICOM à travers les autres parties du monde, assurant ainsi sa complète représentativité géographique et, par là même, son universalité.

Durant cette période, l'ICOM prit une part active à la lutte contre le trafic illicite des biens culturels; grâce aux ateliers régionaux qu'elle organisa, ainsi qu'aux publications sur les objets volés, la secrétaire générale a assuré la promotion concrète du Code de déontologie professionnelle auquel elle était particulièrement attachée.

Elisabeth des Portes s'est investie personnellement dans l'aide apportée aux collègues de pays en situation de conflit armé et a contribué à la création du Comité international du Bouclier bleu (ICBS) en 1996. Elle fit entrer l'ICOM dans l'ère de l'Internet en créant en 1995 un site web permettant les échanges entre les membres.

Le grand mérite de la secrétaire générale reste d'avoir assaini la situation financière de l'Organisation dont le déficit chronique fut résorbé en 1994 grâce, notamment, à la rigueur budgétaire et à une politique de levées de fonds.

Elisabeth des Portes a su développer la politique de communication grâce à une information à jour et à la disposition de tous, créant ainsi un vaste réseau de



partenaires de plus en plus intéressés aux activités et aux projets de l'ICOM. Mais il faut également souligner sa bonne gestion des ressources humaines et une meilleure organisation du Secrétariat général dont l'engagement et l'efficacité ont permis, entre 1992 et 1995, de faire face à une progression de plus de 20 % du nombre des membres de l'ICOM.

Autant de qualités précieuses mises au service de l'ICOM avec un subtil mélange de charme et d'élégance, de sérieux et de rigueur.

Membres d'honneur

de l'ICOM (1946-1996)

La catégorie des membres d'honneur a été instituée dès la création de l'ICOM. Elle est ainsi définie dans les actes constitutifs de 1946 (art. 3, sec. 2) et dans les statuts de 1951 (art. IV, § d.):

Les membres d'honneur sont désignés à titre exceptionnel par le comité exécutif en considération de services notoires rendus aux musées.

L'Assemblée générale de Copenhague, en 1974, porte l'amendement suivant aux statuts :

Le titre de membre d'honneur peut être accordé par l'assemblée générale, sur proposition du conseil exécutif, à des personnes ayant rendu des services exceptionnels à la cause des musées sur le plan international ou à l'ICOM lui-même. Le nombre des membres d'honneur ne peut dépasser 20.

A l'issue de son cinquantième anniversaire, l'ICOM compte 39 personnalités nommées membres d'honneur, dont un roi, des directeurs de musée, des archéologues, des muséologues, des ethnologues, des artistes et des responsables de l'UNESCO.

ABDUL HAK, Selim (1913-1992)

Nommé en 1980

Directeur général des Antiquités de Syrie, chef de la division de l'UNESCO des musées et monuments. Membre du Conseil exécutif de l'ICOM entre 1959 et 1962.

ALLAN, Alexander Douglas (1896-1967)

Nommé en 1962

Docteur en droit, directeur du Royal Scottish Museum d'Edimbourg (Royaume Uni). Président du Comité national britannique.

ALTHIN, Torsten (1898-1982)

Nommé en 1962

Directeur du Tekniska Museet (Suède). Organisateur de la cinquième Conférence générale de l'ICOM à Stockholm. Président du CIMUSET.

ANGELIS D'OSSAT, Guglielmo (de)

Nommé en 1965

Faculté d'architecture de l'université Degli Studi à Rome (Italie), directeur général des Antiquités et des Beaux-Arts d'Italie (1953-1956). Président du Comité national italien, vice-président du Conseil exécutif de l'ICOM (1959-1962).

ANTONOVA, Irina

Nommée en 1992

Directrice du musée des Beaux-Arts Pouchkine de Moscou (Russie). Vice-présidente en 1989, puis présidente de l'ICOM par interim en 1992.

ASHTON, Leigh (Sir)

Nommé en 1958

Directeur du Victoria and Albert Museum de Londres. Membre du comité exécutif de l'ICOM, président de la deuxième Conférence biennale.

AUER, Herman (1903-1997)

Nommé en 1992

Président du Comité national de la République fédérale d'Allemagne (1969-1992). Trésorier de l'ICOM.

AZEREDO PERDIGÃO, José (de) (1896-1993)

Nommé en 1980

Président de la fondation Calouste Gulbenkian, Lisbonne (Portugal).

BACESCU, Mihai

Nommé en 1977

Directeur du musée d'Histoire naturelle *Grigore Antipa*, Bucarest (Roumanie).

BARATA, Mario Antonio

Nommé en 1995

Conservateur du musée des Beaux-Arts de Rio de Janeiro (Brésil), professeur d'histoire et professeur honoraire à l'université de Rio. Membre fondateur de l'ICOM.

BENOIST D'AZY MOLTKE, Marthe

Nommée en 1962

Première secrétaire exécutive de l'ICOM (France).

CAIN, Julien (1887-1974)

Nommé en 1961

Administrateur général de la Bibliothèque nationale, Paris (France), directeur du musée Jaquemart-André, Paris.

DAVID-WEILL, David (1871-1952)

Nommé en 1950

Président du Conseil artistique des musées nationaux, Paris (France), premier vice-président du musée du Louvre, fut un des plus grands collectionneurs du monde.

EYO EKPO, O.

Nommé en 1980

Directeur du musée national de Lagos, directeur des musées et monuments du Nigéria.

S.M.LE ROI GUSTAVE VI ADOLPHE DE SUÈDE (1882-1973)

Nommé en 1947

Président d'honneur et fondateur de l'ICOM.

GYSIN-LAUBER, Frédéric

Nommé en 1962

Directeur du musée national Suisse. Président du comité d'organisation de la quatrième Conférence générale de l'ICOM, membre du conseil exécutif, président du comité consultatif.

HAMLIN, Chauncey J. (1881-1963)

Nommé en 1953

Avocat, personnalité politique au début de sa carrière, il se met au service de la communauté et des musées, président de l'Association américaine des musées, président de la Société des sciences naturelles de Buffalo (Etat de New York, USA). Président d'honneur et fondateur de l'ICOM.

HUME, Thomas A. (1917-1992)

Nommé en 1983

Directeur du musée de Liverpool (Royaume-Uni) de 1960 à 1972, directeur du musée de Londres (1972-1977), membre de la Museums and Galleries Commission (1977-1986).

JELÍNEK, Jan

Nommé en 1977

Directeur du Morasvska Muzeum Ustav Anthropos, Brno (Tchécoslovaquie). Président d'ICR (1964-1971), président du comité consultatif de l'ICOM (1965-1971), président de l'ICOM (1971-1977).

KURT, Martin (1899-1975)

Nommé en 1965

Directeur général des collections de peinture de l'Etat de Bavière, Membre du conseil exécutif, fondateur et président du Comité national de la République fédérale d'Allemagne.

LANDAIS, Hubert

Nommé en 1989

Directeur des musées de France. Président de l'ICOM, président du Comité pour la déontologie.

LÉVEILLÉ, André

Nommé en 1959

Directeur honoraire du palais de la Découverte, Paris (France). Trésorier de l'ICOM, président du CIMUSET.

LORENTZ, Stanislaw

Nommé en 1977

Directeur du musée Narodowa, Varsovie (Pologne).

Mc CANN MORLEY, Grace (1900-1985)

Nommée en 1977

Docteur es lettres de l'université de Paris, chef de la division des musées de l'UNESCO, directrice du musée d'Art de San Francisco. Directrice de l'Agence-Asie de l'ICOM en 1967.

MILLIKEN, William

Nommé en 1958

Directeur du Cleveland Museum of Art, Ohio (USA). Vice-président de l'ICOM, membre du conseil exécutif de l'ICOM.

MOSTNY, Grete

Nommée en 1983

Directrice du musée national d'Histoire naturelle, Santiago (Chili). Présidente du Comité national chilien.

NAQVI, Sayed

Nommé en 1983

Directeur du patrimoine à l'UNESCO. Membre de la Fondation ICOM.

PIOTROVSKI, Boris

Nommé en 1980

Directeur du musée de l'Ermitage, Saint-Petersbourg (Russie). Membre du conseil exécutif de l'ICOM.

PLENDERLEITH, Harold (1898-1997)

Nommé en 1965

Directeur du laboratoire de recherche du British Museum (1949-1959). Directeur de l'ICCROM.

RIVET, Paul (1876-1958)

Nommé en 1958

Anthropologue et savant français, fondateur du musée de l'Homme, président de la commission de la République française pour l'UNESCO. Membre du conseil exécutif de l'ICOM:

RIVIÈRE, Georges Henri (1897-1985)

Nommé en 1983

Ethnologue et muséologue français. Premier directeur de l'ICOM, premier conseiller permanent pour les musées.

SALAS BOSCH, Xavier (de)

Nommé en 1977

Directeur du musée du Prado, Madrid (Espagne). Président du Comité national espagnol, président du comité consultatif, membre du conseil exécutif et membre de la Fondation ICOM.

SALLES, Georges (1889-1966)

Nommé en 1958

Directeur des musées de France, président du Conseil artistique de la Réunion des musées nationaux. Membre fondateur de l'ICOM, second président de l'ICOM.

SANDBERG, Willem (1898-1984)

Nommé en 1980

Graphiste et designer, directeur du Stedelijk Museum, Amsterdam (Pays-Bas), fondateur du musée de Tel Aviv (Israël).

TANAHASHI, Gentaro

Nommé en 1957

Directeur de l'Association des musées japonais, membre du Comité national japonais (1952-1955).

VAN DER HAAGEN, Jan Karel (1902-1966)

Nommé en 1962

Chef de la division des musées et monuments de l'UNESCO, secrétaire de la Royal Commission of Museum des Pays-Bas, directeur du service des monuments de Nubie de l'UNESCO.

VAN SCHENDEL, Arthur (1910-1979)

Nommé en 1977

Directeur du Rijksmuseum d'Amsterdam (Pays-Bas). Président de l'ICOM (1965-1972).

ZACKS-ABRAMOV, Ayala

Nommée en 1977

Diplômée de la Sorbonne (Paris) et de la London School of Economics, membre du Conseil international du musée d'Art Moderne de New York. A travaillé avec l'Art Gallery de l'Ontario et le Musée israélien de Jérusalem. Membre actif du CIMAM de l'ICOM et de la Fondation ICOM.

ZAMOCHKINE, Alexander

Nommé en 1977

Directeur du musée Pouchkine de Moscou (Russie). Président du Comité national soviétique.

L'histoire de l'ICOM:

Conclusion

Une aventure

prodigieuse

Un parcours mouvementé mais remarquablement positif en matière de coopération, de déontologie et de solidarité professionnelle, tel est le bilan de cinquante années d'activités. Dés sa création, l'ICOM s'est efforcé d'instituer et de respecter une certaine éthique et une tradition de paix et de coopération entre les hommes. En somme, il s'agit de l'évolution peu commune d'une organisation non gouvernementale modeste, constituée de professionnels souvent sans solides assises financières et se débattant dans des difficultés de toutes sortes pour gérer des musées de natures très différentes. De nombreuses institutions n'ont aucun point commun en matière de gestion, d'organisation, de système de recherche ni de méthode d'exposition et de visite. D'aucuns se demandent si l'étrange relation solidement établie entre les membres de l'ICOM obéit au seul critère du professionnalisme muséal.

L'ICOM contre l'élitisme,

l'immobilisme et la médiocrité

Les capacités exceptionnelles de transformation, d'adaptation, de création, ont fait que l'ICOM a non seulement survécu aux crises les plus aiguës (crises financières, crises structurelles, politiques, idéologiques impressionnantes) mais au contraire a repris "du poil de la bête" pour aller de l'avant. Il ne s'agit pas de faire un bilan ni d'avancer des hypothèses de perspectives mais de souligner certaines constances remarquables : si les premières décennies ont été marquées par une lente et sérieuse évolution, au cours des années 1970, l'ICOM a subi une "véritable révolution" avec la "démocratisation" des membres et des règles de fonctionnement.

Cette réforme a eu des conséquences incalculables sur le plan de la représentativité et de l'efficacité. Le rôle prépondérant des directeurs des grands musées a cependant subi un brutal coup d'arrêt. La plupart d'entre eux lâchèrent les rênes du conseil et des comités qu'ils maîtrisaient depuis un quart de siècle. Ils se sont peu à peu désintéressés de l'ICOM, malheureusement pour eux et pour les autres professionnels. Actuellement toutes les conditions sont réunies pour réactiver une collaboration si fructueuse et profitable à chacun. Des programmes spécifiques et des rencontres avec les grands directeurs de musées sont souhaitables, possibles et bénéfiques pour tous.

Le rôle et l'importance des musées et de leurs collections ont pris une ampleur stratégique à l'échelle planétaire. Leur mission au service de la société, reprise dans les statuts de l'ICOM, a été universellement admise et figure dans les textes définissant le but et la fonction des musées. Depuis 1985, les Etats-Unis et le Royaume-Uni, après avoir adhéré avec enthousiasme à cette idée, ont malheureusement préféré retourner au concept traditionnel du rôle des collections et passer sous silence l'objectif social proprement dit.

L'Europe reste le maître du patrimoine muséal mondial, d'ailleurs 75 % des professionnels de musée adhérant à l'ICOM sont Européens. Une tradition séculaire, des réalisations spectaculaires, une action éducative et culturelle exceptionnelle continuent de refléter ce précieux patrimoine. Certes au début des années 1990, une certaine torpeur ou tendance à l'individualisme se sont peu à peu instaurées ici et là. Les bouleversements politiques et idéologiques ont introduit récemment d'immenses changements dans les musées d'Europe de l'Est. Le courage et le dynamisme de la plupart des professionnels semblent annoncer une réaction muséologique puissante et prometteuse. La nouvelle Organisation régionale européenne fait partie de ce besoin de se connaître, d'échanger les expériences, les points de vue et les savoirs. Un muséologue du nord de l'Europe avouait n'avoir aucun contact avec les musées des pays voisins mais mieux connaître ses collègues du Ghana, de l'Inde, de l'Egypte ou de la Jordanie!

Certes il y eut par le passé des périodes difficiles et incertaines mais les succès furent plus importants et nous pouvons rendre hommage à presque tous les dirigeants et membres de l'ICOM qui ont beaucoup donné pour l'Organisation. Il est remarquable de voir la pérennité du sérieux, du sacrifice, parfois même de la passion consacrés par les membres du conseil exécutif, du comité consultatif et du secrétariat. Une mention particulière peut être décernée aux directeurs ou aux secrétaires généraux, qui ont été à la hauteur de leur mission, une mission particulièrement lourde et délicate : c'est par leur dévouement, leur travail, leur amour de l'Organisation qu'ils ont sauvegardé et perpétué l'esprit de l'ICOM.

Le rôle stratégique du secrétariat est tel qu'il peut largement assurer avec succès l'exécution des programmes et des différentes tâches administratives et logistiques. Au cours de la dernière décennie, les présidents et les membres du conseil exécutif de l'ICOM ont senti l'intérêt et l'avantage de confier au secrétariat général plus de prérogatives et de moyens pour lui permettre de contribuer au développement d'une institution de plus en plus importante. Toute autre attitude risque d'être paralysante pour l'ICOM et de la voir condamner à une impensable médiocrité.

Le Code de déontologie : une œuvre difficile, un texte de référence admirable

Le Code de déontologie professionnelle de l'ICOM, patiemment établi et unanimement approuvé aujourd'hui est mondialement diffusé grâce à sa publication en quelque 23 langues. Il faudrait dès lors donner plus de poids au Comité pour la déontologie pour imposer des "recommandations" plus nombreuses et attirer l'attention sur la gravité des atteintes portées aux collections de musées et aux biens culturels :

- trafic illicite des biens culturels
- vols et destructions dans les musées ou sur les sites archéologiques
- réactions malheureuses de certains responsables de musées heureusement très rares, qui n'hésitent pas à "ruser" ou commettre d'irréparables outrages!

Toujours est-il que le rôle de l'ICOM ne peut être que symbolique dans le domaine des restitutions d'œuvres de musée, mais l'impact de ces opérations s'avère spectaculaire. En fait, la protection des objets de musée est loin d'être satisfaisante : ne faut-il pas faire de nouveaux appels à une vaste solidarité pour aider les muséologues cruellement démunis et ayant perdus leurs moyens (certains ne sont plus payés dans des pays du tiers monde à cause de la crise économique et ce, pendant des mois)?

Une idée lancée par quelques membres du conseil exécutif au début de cette décennie fait son chemin. Il s'agit dès lors de poursuivre l'étude du projet sur la protection du patrimoine mobilier, et plus particulièrement des collections de musée, qu'elles soient privées ou publiques. Les critères de sélection conçus par des spécialistes en vue du classement des listes d'œuvres à inscrire au patrimoine universel, garantissent la faisabilité d'un instrument juridique analogue à celui de la Convention du patrimoine mondial de l'UNESCO de 1972.

Malgré l'excellence du soutien matériel et moral de l'UNESCO avec laquelle des liens ombilicaux existent, il faut imaginer un élargissement du système de collaboration avec les organisations culturelles, les agences de coopérations, les fondations, les instituts spécialisés, etc. Les levées de fonds, qui ont déjà donné de bons résultats au niveau des projets de programmes régionaux, de formation et de lutte contre le trafic des biens culturels, sont certainement la solution aux immenses besoins des musées d'aujourd'hui.

Les comités internationaux :

un tournant décisif

Les 25 comités internationaux forment un immense réseau : avec l'apport de milliers de nouveaux membres, c'est tout leur avenir qui est en jeu. Faut-il revoir leur nombre et leur structure, leur mode de fonctionnement, leur autonomie? Cet exceptionnel accroissement des membres nécessitera tôt ou tard des réformes. Certains comités souhaitent déjà se transformer en associations "affiliées" pour pouvoir bénéficier d'une certaine autonomie et de subventions directes. Ne faut-il pas envisager plutôt la mobilisation d'une partie du secrétariat à leur service? Les résultats en seraient plus rapides et les effets plus positifs.

C'est certainement grâce aux comités internationaux que se sont réalisés et se réaliseront de nombreux objectifs de l'ICOM dans le domaine des échanges, de la formation des professionnels et de la plupart des interventions spécialisées. L'assemblée générale, le conseil exécutif et le secrétariat sont conscients de la nécessité de les associer encore davantage à la conception et à la réalisation de leurs programmes et, tout en les soutenant dans leurs propres activités, de solliciter leur concours par des consultations, des études et des expertises. En échange, une plus grande mobilisation de leur part est vivement souhaitée. Les comités internationaux gagneraient à faire appel aux nombreux professionnels des différentes parties du monde qui semblent peu au courant de leurs activités ou sont déçus par l'échec de leur tentative de participation active. Certains comités ont cependant pris des initiatives louables en décentralisant leurs lieux de rencontre annuelle. Rappelons l'amère constatation d'un membre du Conseil exécutif de l'ICOM :

Malheureusement trop rares sont les membres des pays en voie de développement à accéder aux présidences ou aux secrétariats des comités internationaux. Entre 1992 et 1995, un seul membre [sur 50], latino-américain en l'occurrence, fut élu secrétaire. Espérons que cet état de fait changera dans un avenir proche.

L'ère nouvelle et les défis

"post Melbourne"

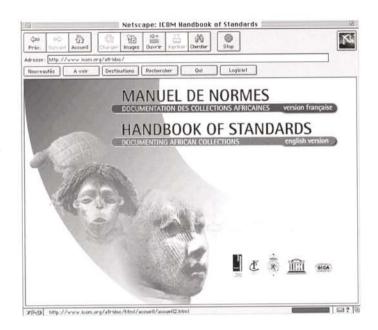
L'ICOM a su saisir les immenses possibilités offertes par les nouvelles technologies de communication pour s'adapter aux multimédias d'aujourd'hui. Internet est accusé souvent d'être le fossoyeur des musées. On agite même le spectre du désert et de la solitude des vastes galeries de musée abandonnées par les visiteurs qui préféreront directement suivre chez eux d'innombrables programmes audiovisuels peu onéreux. En fait, le virtuel ne remplacera jamais le réel pour le bon sens d'un public qui n'oublie pas la célèbre sentence de St Thomas d'Aquin : Je ne crois que ce que je vois.

Les muséologues d'aujourd'hui sont d'ailleurs optimistes à ce sujet :

Loin d'éloigner des musées, le nouveau paysage des images "en ligne" ne fera qu'attiser la passion du public pour les œuvres originales... Les images numérisées... ne pourront en aucun cas provoquer le choc émotionnel que seule la présence directe de l'œuvre d'art engendre (1).

Internet présente au contraire d'inestimables avantages pour les chercheurs et les professionnels. L'ICOM a courageusement lancé sa présence planétaire sur ce média et conseillé à ses membres d'utiliser un tel moyen d'information, de communication, de documentation, de recherche et ce, dès 1995.

(1) Maxwell Anderson, directeur du musée des Beaux-Arts de l'Ontario, Toronto, Canada, "Amener les musées à dépasser la technologie", Nouvelles de l'ICOM, N° spécial 50° anniversaire/1997, vol. 50.



Créé en 1995, le site Internet de l'ICOM diffuse des documents accessibles à un nombre croissant de professionnels de musée.

L'un des objectifs pour la fin du millénaire et le début du prochain est de répondre aux difficultés engendrées par la libéralisation économique à laquelle sont confrontés de nombreux musées. Leur survie s'en trouve même parfois même menacée.

La Banque mondiale a créé un réseau international sur le patrimoine culturel et le développement, accordant ainsi un plus grand intérêt à la conservation des biens culturels et à l'action éducative. L'ICOM s'est engagé comme partenaire de la Banque et a pu contribuer, déjà en 1998, aux échanges d'information et de coopération, en exposant notamment les programmes AFRICOM et ICOM-Arabe.

La Conférence générale de Melbourne en 1998 annonce de nouvelles perspectives. Les données géopolitiques actuelles, les transformations sociales et culturelles en cours imposent des réformes ou tout au moins de nouvelles formes de gestion et d'organisation des musées et probablement une autre conception de leur rôle éducatif et culturel avec l'emploi d'autres méthodes.

La participation de plus en plus active des muséologues et des membres d'origine africaine, américaine, arabe et asiatique, crée de considérables potentialités d'échanges et de collaborations. Les nouveaux et remarquables apports des professionnels du Japon, et demain de la Chine, augmenteront la représentativité et l'ampleur d'une institution dont les enjeux et les objectifs prennent des dimensions planétaires.

Il appartient à l'ICOM de développer ses programmes régionaux, de renforcer sa politique de publication, ses activités de relations publiques et de communication, et surtout d'augmenter l'équipe du service des activités de programme dont le rôle devient vital. Telle est la voie à emprunter pour relever une fois encore le défi et assurer la pérennité d'une Organisation exceptionnelle, pétrie d'humanisme et d'universalité.

Cette pérennité ne fera d'ailleurs que confirmer la volonté du fondateur de l'ICOM, Chauncey J. Hamlin, qui avait déjà annoncé en 1946 :

L'ICOM : structure de paix durable et de coopération entre les hommes.

Annexes

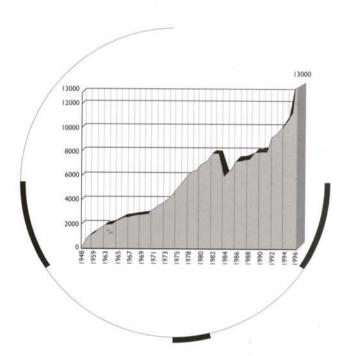
Répartition géographique

des membres et des comités nationaux au ler janvier 1996

			1	
RÉGIONS	Nombre de membres en % par région		Nombre de comités nationaux par région	
Afrique		3,44 %	28	
Amérique latine et Caraïbes		5 %	18	
Amérique du Nord		9,73 %	2	
Asie et Pacifique		7,53 %	20	
Europe		74,3 %	40	

L'ICOM en chiffres

Nombre de membres 1948-1996



Les organisations régionales de l'ICOM

ICOMAC

Organisation régionale de l'ICOM pour l'Afrique centrale

ICOM-ARABE

Organisation régionale de l'ICOM pour les pays arabes

ICOM-ASPAC

Organisation régionale de l'ICOM pour l'Asie et le Pacifique

ICOM-CIAO

Organisation régionale de l'ICOM pour l'Afrique de l'Ouest

ICOM-EUROPE

Organisation régionale de l'ICOM pour l'Europe

ICOM-LAC

Organisation régionale de l'ICOM pour l'Amérique latine et les Caraïbes

ICOM-MAGHREB

Organisation régionale de l'ICOM pour le Maghreb

Les comités internationaux de l'ICOM

C'est au sein des comités internationaux que se réalisent les principaux objectifs de l'Organisation : l'échange d'informations scientifiques à un niveau international, l'élaboration de normes pour la profession, l'adoption de règles et de recommandations, la réalisation de projets communs.

Leur histoire a suivi l'évolution de la profession. Dès novembre 1946, lors de la première Assemblée de l'ICOM à Paris, sept groupes spécialisés ont été créés, dont certains sont à l'origine des comités internationaux actuels. Certains comités n'ont fonctionné que quelques années. D'autres ont fusionné, d'autres encore ont donné naissance à plusieurs comités...

Voici un bref historique et descriptif des comités internationaux actuellement en activité. A la fin de 1995, cinq comités internationaux comptaient plus de 400 membres votants : les comités de la conservation (ICOM-CC), de l'éducation (CECA), d'art moderne (CIMAM), d'histoire et d'archéologie (ICMAH), et celui de la documentation (CIDOC). Quatre comités internationaux ont moins de 70 membres votants : celui du verre, de la littérature (ICLM), de l'égyptologie (CIPEG) et de la numismatique (ICOMON) (ce dernier est certes tout jeune, puisque créé en 1995).

1948

CECA- Education et action culturelle

En 1948, lors de la première Conférence générale, deux comités sont créés qui se regrouperont en 1953 en un Comité international pour l'éducation, lui même dissout en 1962. Le 5 juillet 1963 à Paris, un nouveau Comité international pour l'éducation et l'action culturelle (CECA) est mis en place. Ce nouveau comité inclut alors des pédagogues et des sociologues et a des champs d'actions plus larges et une notion plus moderne du rôle éducatif. Le CECA est composé de professionnels de musée et d'autres professionnels concernés par l'éducation. Ses membres proviennent de musées de tous types et traitent de tous les aspects de l'éducation et de l'action culturelle du musée : recherche, gestion, interprétation, expositions, programmes, médias et évaluation. Il a pour objectifs: l'échange d'information et d'idées sur le rôle de l'éducation dans les musées et sa prise en compte dans la politique et les programmes de l'ICOM; la promotion du rôle éducatif des musées à travers le monde ; le développement de normes professionnelles de haut niveau dans l'éducation muséale.

CIMUSET – Musées et collections de sciences et techniques

Le CIMUSET, originellement le Comité international pour les musées de science et planétarium, les musées de la santé et les musées d'histoire et des sciences et des technologies, a été créé en juillet 1948 lors de la première Conférence générale de l'ICOM. Le CIMUSET se consacre

aux activités des musées traditionnels de sciences et techniques, aux collections d'objets scientifiques historiques et aux centres scientifiques-qui travaillent principalement à la vulgarisation des sciences et techniques et à leur développement parmi les enfants et les jeunes.

ICAA - Musées et collections d'art appliqué

L'ICAA, originellement appelé le Comité international pour les musées d'art appliqué, et d'arts décoratifs a été créé pendant la première Conférence générale de l'ICOM, en juillet 1948. L'ICAA concerne les musées et collections d'art appliqué et d'arts décoratifs conservées dans les musées ainsi que dans les châteaux, demeures et monuments historiques. L'intérêt du comité porte aussi bien sur les décors intérieurs et les collections d'arts décoratifs anciens que sur le design contemporain.

ICAMT – Architecture et techniques muséographiques

L'ICAMT, originellement le Comité international des techniques muséographiques, a été créé pendant la première Conférence générale de l'ICOM à Paris en 1948. Il a tenu sa première réunion à Stockholm, en Suède, en 1950. L'ICAMT constitue un forum entre tous ceux qui s'intéressent à l'architecture, la planification, la construction et la programmation des musées, ainsi qu'à tous les aspects de la conception et de la production d'expositions, tant permanentes que temporaires. Cela va des aspects philosophiques de l'interprétation au matériel de base utilisé pour la réalisation d'une exposition.

ICMAH – Musées et collections d'archéologie et d'histoire

L'ICMAH, originellement appelé Comité international pour les musées d'archéologie et d'histoire et les sites historiques, a été créé pendant la première Conférence générale de l'ICOM au Louvre à Paris, en juillet 1948. L'IC-MAH se consacre aux musées d'archéologie et aux musées d'histoire. Ces musées témoignent, à leur manière, de la complexité des différentes relations établies par l'homme avec la société dont il fait partie et plus globalement avec son environnement. L'ICMAH travaille sur l'interprétation de l'histoire pour établir différentes méthodes de recherche dans un cadre pluridisciplinaire, et sur l'archéologie en tant qu'aspect essentiel de la recherche historique. Le comité étudie les moyens de permettre aux musées de ces disciplines de communiquer et de conserver parfaitement le passé en offrant, grâce à leurs collections et à leurs actions, une information réelle et complète.

ICME - Musées et collections d'ethnographie

L'ICME, originellement le Comité international pour les musées d'ethnographie (incluant les arts et traditions populaires et les musées de plein air), a été créé pendant la première Conférence générale de l'ICOM, en juillet 1948. L'ICME s'intéresse aux musées et collections d'ethnographie qui se consacrent aux cultures régionales et nationales, ainsi qu'à celles du monde entier. L'ICME se soucie des défis auxquels les musées ethnographiques doivent faire face dans un monde en mutation.

NATHIST – Musées et collections de sciences naturelles

NATHIST, originellement le Comité international pour les musées d'histoire naturelle, les jardins zoologiques, les aquariums, les jardins botaniques et les activités éducatives des parcs nationaux et des réserves naturelles, est né en juillet 1948. NATHIST s'intéresse à la conservation de la diversité biologique (tant dans les collections que dans la nature), à l'étude scientifique de l'ensemble du patrimoine naturel et à la communication au grand public de ces connaissances par l'intermédiaire de la muséographie, de conférences et de travaux sur le terrain.

1950

CIDOC - Documentation

Le Comité international pour la documentation a été créé durant la deuxième Conférence générale de l'ICOM à Londres, en 1950. Le CIDOC se consacre à la documentation des collections de musée et rassemble des conservateurs, des bibliothécaires et des spécialistes de la documentation, de l'enregistrement, de la gestion des collections et de l'informatisation. Des groupes de travail spécialisés ont été mis en place dans le domaine des normes, dans celui de l'application du multimédia ou d'Internet.

1959

VERRE- Musées et collections du verre

Le Comité international pour les musées et collections du verre a été créé lors de la cinquième Conférence générale de l'ICOM, à Stockholm, en 1959. Son secrétariat était basé à Liège en Belgique. Le comité pour les musées et collections du verre se consacre principalement à la connaissance des verres creux de tous les pays de l'Antiquité à nos jours. Ses membres sont des conservateurs et restaurateurs travaillant principalement dans le domaine du verre.

1960

CIMCIM – Musées et collections d'instruments de musique

Le CIMCIM a été reconnu comme Comité international en 1960. Il est le successeur de la Commission des musées et de la musique. Le CIMCIM encourage et organise des activités professionnelles en rapport avec les collections et les musées d'instruments de musique de tous genres et de tous les pays. Des groupes de travail portent sur la conservation, la communication, la documentation, l'éducation et les expositions, la formation, les instruments de musique traditionnels et la mise à jour du Répertoire international des musées et collections d'instruments de musique.

1962

CIMAM - Musées et collections d'art moderne

Le CIMAM a été créé lors de la sixième Conférence générale de l'ICOM, à La Haye, en 1962. Le CIMAM est un forum portant sur les collections et expositions d'art du XXe siècle. Ses membres, pour la plupart directeurs et conservateurs de musées d'art moderne, se consacrent aux problèmes pratiques, déontologiques et philosophiques que doivent résoudre ces institutions.

COSTUME - Musées et collections du costume

Le Comité international de l'ICOM pour les musées du costume a été créé lors de la sixième Conférence générale de l'ICOM, à La Haye, en 1962. Il constitue un forum pour les professionnels chargés de l'étude, de l'interprétation et de la préservation de tous les aspects du vêtement. Peuvent adhérer au comité tous ceux qui souhaitent contribuer par leur expertise à des projets de recherche, d'expositions, et partager leur expérience en matière de conservation, de réserves.

ICR - Musées régionaux

ICR est né lors de la sixième Conférence générale de La Haye, en 1962. L'ICR se consacre aux musées régionaux, catégorie qui comprend probablement le plus grand nombre de musées dans le monde. L'ICR s'intéresse au rôle des musées régionaux au sein de leurs communautés au regard de la culture, de l'histoire, de l'environnement, du développement social et de la langue. Le comité s'intéresse tout particulièrement à la philosophie, à la méthodologie et aux moyens d'accroître la coopération internationale des musées régionaux à une époque où se produisent beaucoup de changements sociaux et politiques qui affectent l'identité fondamentale de millions de personnes.

1967

ICOM-CC - Conservation

Le Comité international pour la conservation a été créé en septembre 1967 grâce à la fusion du Comité pour les laboratoires scientifiques de musée et du Comité pour la conservation des peintures. Avec ses 23 groupes de travail, ICOM-CC constitue un forum unique au sein duquel restaurateurs, scientifiques, conservateurs et autres professionnels peuvent travailler ensemble à l'étude et au développement de la conservation et de l'examen des œuvres ayant une signification culturelle et historique. Plus de 1 000 rapports professionnels ont été présentés et publiés durant la dernière décennie par le comité.

1968

ICTOP - Formation du personnel

L'ICTOP est né à Cologne en 1968 lors de la huitième Conférence générale de l'ICOM. Il succède au Comité international pour les administrations et le personnel, qui avait été créé en 1953. L'ICTOP a pour objectif la promotion de la formation professionnelle et l'établissement

de « normes » applicables au personnel de musée tout au long de leur carrière. Pour atteindre cet objectif, il travaille étroitement avec d'autres comités. L'ICTOP sert aussi de conseiller au niveau international pour l'établissement de programmes-types dans le domaine de la formation.

1974

ICMS - Sécurité dans les musées

L'ICMS a été créé à Copenhague en 1974. C'est au cours d'un colloque de l'ICOM sur la sécurité dans les musées, à Saint-Maximin, en France, en 1973, qu'est née l'idée de la création de ce comité. L'ICMS est composé de professionnels et spécialistes de la sécurité, de la protection contre l'incendie et de la prévention des catastrophes. Les objectifs du comité sont d'éduquer, former et aider à protéger les personnes et les biens culturels du vol, du vandalisme, de l'incendie et de la destruction. L'ICMS est composé de groupes de travail pour la sécurité physique, la sécurité technique, la sécurité contre l'incendie, la prévention des catastrophes, la formation, les publications et les règlements. L'ICMS est le principal conseiller de l'ICOM et de ses membres en matière de sécurité, protection contre l'incendie et prévention des catastrophes.

1976

MPR – Marketing et relations publiques dans les musées

En 1976, l'ICOM a officiellement approuvé la création du Comité pour les relations publiques dans les musées. L'idée de ce comité est née lors de la dixième Conférence de l'ICOM à Copenhague, en 1974, où un groupe de travail de dix-huit participants s'était constitué autour de ce thème. MPR se compose de professionnels de musée spécialisés en marketing, communication et levée de fonds. L'objectif du comité est d'accroître l'expertise professionnelle de ses membres, la diffusion des pratiques efficaces de communication et de marketing et le développement d'un réseau entre collègues. Au besoin, il agit comme conseiller auprès de l'ICOM.

1977

ICLM - Musées de littérature

L'ICLM est né durant la onzième Conférence générale de l'ICOM à Saint-Pétersbourg (alors Leningrad), en 1977. Cette création a été recommandée par plusieurs musées

de littérature dans le but de promouvoir ce type de musée et de susciter une meilleure coopération internationale. L'ICLM s'est donné comme but principal de développer toutes les formes d'activités spécifiques aux musées littéraires et musées de compositeurs, telles que recherche, publications, expositions et éducation. Ses membres sont des conservateurs de musées d'histoire littéraire, de musées consacrés à la biographie d'écrivains et des musées de compositeurs.

ICOFOM - Muséologie

L'ICOFOM a été créé lors de la onzième Conférence générale de l'ICOM à Saint-Pétersbourg (alors Leningrad), en 1977. L'ICOFOM est le forum principal pour les débats muséologiques mondiaux. La muséologie, dans un sens très large, s'intéresse à l'approche théorique de chaque activité individuelle ou collective en relation avec la préservation, l'interprétation et la communication de notre patrimoine culturel et naturel, et au contexte social dans leguel la relation homme/objet prend place. Bien que le champ d'investigation muséologique soit beaucoup plus large que le musée lui-même, la muséologie étudie principalement les fonctions, les activités et le rôle du musée dans la société comme institution dépositaire de la mémoire collective. L'ICOFOM étudie aussi les diverses professions du musée. Un thème important est la corrélation entre la théorie et la pratique. Les aspects pratiques du travail du musée sont dénommés muséographie, ou expographie pour ce qui concerne les expositions.

1980

ICFA - Musées et collections des beaux-arts

L'ICFA a été créé durant la douzième Conférence générale de l'ICOM à Mexico, en 1980. A cette époque il existait un Comité international pour l'art moderne (CIMAM), mais aucun comité pour les musées des beaux-arts. L'ICFA est composé de professionnels des musées et galeries d'art qui ont des collections permanentes de maîtres anciens et de peintures à l'huile du XIXe siècle. Des thèmes tels que les collections en Europe de l'Est, l'aménagement intérieur, l'architecture de nouveaux musées et le trafic illicite d'œuvres d'art ont été étudiés au cours des dernières années.

1983

CIPEG - Egyptologie

Le CIPEG a été officiellement reconnu comme comité international durant la treizième Conférence générale de l'ICOM, à Londres, en 1983. Il avait été défini en 1981 un Comité temporaire ad hoc pour l'égyptologie. L'objectif du CIPEG est d'encourager la collaboration entre les professionnels de musée pour la préservation des collections, monuments et sites égyptiens. Le comité s'intéresse également aux collections d'art égyptien et aux collections archéologiques. Il agit au sein de l'ICOM et en étroite collaboration avec l'Association internationale des égyptologues (IAE). Pour atteindre ses objectifs, un certain nombre de projets ont été élaborés, tel que le projet de catalogage d'objets égyptiens dans les collections de musées, Corpus Antiquitatum Aegyptiacarum (CAA) et un thesaurus multilingue de l'égyptologie. Les membres du CIPEG apportent également leur soutien à des projets muséologiques en Egypte, et notamment au développement et à la promotion de programmes éducatifs pour enfants et adultes. Le CIPEG encourage la collaboration entre musées, universités et instituts de recherche.

ICEE- Echanges d'expositions

L'ICEE est tout d'abord né sous la forme d'un groupe de travail en 1980, puis il fut reconnu en tant que comité international à l'occasion de la treizième Conférence générale de l'ICOM, à Londres, en 1983. L'ICEE a pour objectif d'offrir un forum pour la diffusion des connaissances et de l'expérience reliées aux expositions. Le comité traite des différents aspects de la réalisation des expositions, de leur circulation et de leurs échanges. Le comité réunit également l'information concernant les projets d'expositions itinérantes et celles en cours.

1989

INTERCOM- Gestion dans les musées

INTERCOM est né à l'occasion de la Conférence générale de l'ICOM à La Haye, en 1989. Le comité consacre son activité à la promotion d'une gestion saine des musées à travers le monde. Le comité étudie principalement la législation, la gestion de ressources et en particulier celles du personnel, des finances et des biens matériels. Il veille également à l'application du Code de déontologie professionnelle de l'ICOM.

1991

AVICOM - Audiovisuel et nouvelles technologies de l'image et du son

AVICOM est né en 1991. Ce comité comprend deux groupes de travail : le Groupe de travail sur la photographie est consacré à l'image fixe, base de tout produit audiovisuel. Il élabore un répertoire thématique des collections de photographies d'art et de photos documentaires provenant de musées et d'établissements culturels du monde entier. Le Groupe de travail sur le multimédia est consacré à l'image animée : cinéma, vidéo, multimédia, Internet. Il propose aux étudiants et au grand public des soirées d'initiation à ces nouvelles technologies et organise le Festival audiovisuel international "Musée et Patrimoine" (FAIMP). Le FAIMP fait connaître les produits multimédia réalisés par les musées et les institutions patrimoniales et décerne des prix aux réalisations les plus originales.

1995

ICOMON – Musées et collections de numismatique

En préparation depuis 1992, ICOMON a finalement été reconnu en tant que comité international à la Conférence générale de l'ICOM de Stavanger, en 1995. ICOMON s'adresse aux musées de numismatique et aux musées d'institutions ou d'entreprises économiques et financières. Il se consacre exclusivement aux problèmes muséologiques de ses membres et il constitue une tribune pour la discussion de problèmes concernant, par exemple, l'acquisition et la conservation d'objets, le vol, la gestion du musée, les projets éducatifs, les questions conceptuelles, la présentation, les conditions climatologiques.

Les organisations internationales affiliées à l'ICOM

AEOM

Association des musées de plein-air européens

AIMA

Association internationale des musées d'agriculture

AMOI

Association des musées de l'Océan Indien

CAM

Association des musées du Commonwealth

IAMAM

Association internationale des musées d'armes et histoire militaire

MTAI

Association internationale des musées de transports et de communications

ICAM

Confédération internationale des musées d'architecture

ICMM

Congrès international des musées maritimes

MAC

Association des musées des Caraïbes

MINOM

Mouvement international pour une nouvelle muséologie

SADCAMM

Association des musées et des monuments de la communauté pour le développement de l'Afrique australe

SIBMAS

Société internationale des bibliothèques et musées des arts du spectacle

Bibliographie sélective

Pour une bibliographie exhaustive des cinquante premières années voir la Bibliographie des publications de l'ICOM 1946-1996, préparée par le Centre d'information UNESCO-ICOM - ICOM 1996.

Actes des conférences générales

Première conférence biennale, Paris, 28 juin-3 juillet 1948 : résumé des travaux, compte rendu des manifestations / Conseil international des musées. -Paris : ICOM, 1948. - 128 p., index

Troisième conférence générale de l'ICOM, Gênes, Milan, Bergame, 6-12 juillet 1953 : résumé des travaux, compte rendu des manifestations / Conseil international des musées. - Paris : ICOM, [1956]. - 159 p., index

Quatrième conférence générale de l'ICOM, Bâle, Berne, Zurich, Schaffhouse, Neuchâtel, Genève, 2-9 juillet 1956 : conférences publiques, séances des groupes de travail / Conseil international des musées. - Paris : ICOM, 1958. - 219 p.

Three Lectures at ICOM 5th General Conference, Stockholm, July 1-8, 1959: Museums as Mirrors - Their Potentialities and Limitations / International Council of Museums = Conseil international des musées. - Stockholm: Tekniska Museet, 1960. - 2 vol.: 43 p., 26 p. (list of Committee members and participants)

Papers from the Seventh General Conference of ICOM = Actes de la septième conférence générale de l'ICOM, 22.9-3.10, 1965 / International Council of Museums = Conseil international des musées. - [London] : Evelyn, Adams & Mackay for The International Council of Museums, [1968]. - IX, 98 p. - (Reports and Papers on Museums = Travaux et documents muséographiques, 3)

Museum and Research: Papers from the Eighth General Conference of ICOM = Musée et recherche: actes de la huitième conférence générale de l'ICOM, Cologne-Munich, 29.7-9.8. 1968 / International Council of Museums = Conseil international des musées. - München: Deutsches Museum München for The International Council of Museums, [1970]. - 126 p. - (Reports and Papers on Museums = Travaux et documents muséographiques, 8)

The Museum in the Service of Man: Today and Tomorrow; the Museum's Educational and Cultural Role: The Papers from the Ninth General Conference of ICOM = Le musée au service des hommes aujourd'hui et demain : le rôle éducatif et

culturel des musées : actes de la neuvième conférence générale de l'ICOM / International Council of Museums = Conseil international des musées. - Paris : ICOM, [1972]. - IV, 195 p., ill.

The Museum and the Modern World: The Papers from the Tenth General Conference of ICOM = Le musée et le monde moderne : actes de la dixième conférence générale de l'ICOM / International Council of Museums = Conseil international des musées. - Paris : ICOM, [1975]. - IV, 119 p., ill. ISBN 92-9012-001-0

Museums and Cultural Exchange: The Papers from the Eleventh General Conference of ICOM, Moscow, 23-29 May 1977 = Musées et échanges culturels: actes de la onzième conférence générale de l'ICOM, Moscou, 23-29 mai 1977 / ed. by Anne Razy; International Council of Museums = Conseil international des musées. - Paris: ICOM, [1979]. - VI, 150 p., ill. ISBN 92-9012-002-9

Actes de la 12e conférence générale et de la 13e assemblée générale du Conseil international des musées, Mexico, 25 octobre-4 novembre 1980 : les musées et leur responsabilité à l'égard du patrimoine mondial / Sabine de Valence et Alexandra Bochi; Conseil international des musées. - Paris : ICOM, [1981]. - 199 p., ill. ISBN 92-9012-204-8

Actes de la 13e conférence générale et de la 14e assemblée générale du Conseil international des musées, Londres, 24 juillet-2 août 1983 : Des musées pour un monde en développement / réd. par Sabine de Valence et Alexandra Bochi; Conseil international des musées. - Paris : ICOM, [1984]. - VI, 165 p., ill. ISBN 92-9012-206-4

ICOM'86. Actes de la 14e conférence générale et de la 15e assemblée générale du Conseil international des musées, Buenos Aires, 26 octobre-4 novembre 1986 : Musées et avenir du patrimoine : état d'urgence / éd. par Sabine de Valence et Alexandra Bochi; Conseil international des musées. - Paris : ICOM, [1989]. - V, 115 p. ISBN 92-9012-210-2

ICOM'89. Musées : générateurs de culture : rapports et commentaires, Conseil international des musées, 15e conférence générale, 27 août-6 septembre 1989, La Haye, Pays-Bas / réd. par Suzanne Blokhuis; Conseil international des musées. -La Haye : La Fondation d'ICOM'89, [1991]. -79 p., ill. ISBN 90-9004284-9

ICOM 1992. Musées : y a-t-il des limites? Actes de la 16e conférence générale du Conseil international des musées, 19 au 26 septembre 1992, Québec, Canada / éd. par Céline Saucier; Conseil international des musées. - Québec : Impr. par Pratt & Whitney Canada pour ICOM 1992, [ca 1993]. - 83 p. ISBN 0-9696720-0-4

Le musée et les communautés, ICOM 1995 / éd. Per Kyrre Reymert et Randi Skotheim; Conseil international des musées. - [s.l.]: Norsk ICOM, [ca 1997]. - 35 p. ISBN 82-7142-023-2

Bulletin

ICOM News, Bulletin of the International Council of Museums = Nouvelles de l'ICOM, bulletin du Conseil international des musées = Noticias del ICOM, boletin del Consejo Internacional de Museos / ICOM, - vol. 1, n° 1, octobre 1948 →.- Paris : ICOM, 1948 →.- (Quarterly/Trimestriel). - ISSN 0018-8999. (Spanish edition as from vol. 37, n° 1, 1984/Edition espagnole à partir du vol. 37, n° 1, 1984/Edition espagnole à partir du vol. 37, n° 1,

Colloques, actes de rencontres

Actes des rencontres « Quels musées pour l'Afrique? Patrimoine en devenir », Bénin, Ghana, Togo, 18-23 novembre 1991 / Conseil international des musées. - [Paris] : ICOM, 1992. - 471 p., bibl. ISBN 92-9012-211-0

Actes de la rencontre « Musées, civilisation et développement », Amman, Jordanie, 26-30 avril 1994 = Proceedings of the Encounter « Museums, Civilization and Development », Amman, Jordan, 26-30 April 1994 / Conseil international des musées = International Council of Museums. - [Paris] : ICOM, 1994. - 469 p. - (Egalement disponible en arabe) ISBN 92-9012-018

Le trafic illicite des biens culturels en Afrique / Conseil international des musées. - Paris : ICOM, 1995. - 274 p. ISBN 92-9012-220-X

Illicit Traffic of Cultural Property in Latin America = Le trafic illicite des biens culturels en Amérique latine / International Council of Museums. - Paris : ICOM, 1996. - 206 p. (En anglais avec résumé des textes en français) ISBN 92-9012-032-0

Ethique

Statuts. Code de déontologie professionnelle / Conseil international des musées. - Paris : ICOM, 1996. - 35 p.

Ethique des acquisitions = Ethics of Acquisitions / ICOM, - Paris : ICOM, 1971. - 8 p.

"Cent objets disparus"

Pillage à Angkor = Looting in Angkor / Conseil international des musées, en collab. avec l'Ecole française d'Extrême-Orient. - Paris : ICOM, EFEO, 1993. - 102 p., ill. - (Cent objets disparus = One Hundred Missing Objects, 1) ISBN 92-9012-015-0

Pillage à Angkor = Looting in Angkor / Conseil international des musées, en collab. avec l'Ecole française d'Extrême-Orient. - 2° éd. - Paris : ICOM, EFEO, 1997. - 127 p., ill. - (Cent objets disparus = One Hundred Missing Objects, 1) ISBN 92-9012-034-4

Pillage en Afrique = Looting in Africa / Conseil international des musées. - Pampelune : Octavo éditions [pour I*]ICOM, 1994. - 143 p., ill. - (Cent objets disparus = One Hundred Missing Objects, 2) ISBN 92-9012-017-7

Pillage en Amérique latine = Looting in Latin America = Saqueo en América Latina / Conseil international des musées. - Paris : ICOM, 1997. -143 p., ill. - (Cent objets disparus = One Hundred Missing Objects, 3) ISBN 92-9012-041-X

Publications diverses

Les musées de sciences dans les pays en voie de développement / Frank Greenaway; en collab. avec Torsten Althin, W.T. O'Dea, W. Stephen Thomas, - Paris : Conseil international des musées, 1962. - 77 p., ill.

Les problèmes des musées dans les pays en voie de développement rapide : Colloque organisé par le Conseil international des musées, Neuchâtel, 17-25 juin 1962 / Comité national suisse de l'ICOM; Commission nationale suisse pour l'UNESCO. - Berne, Paris : [ICOM], 1964. - 90 p. - (Travaux et documents muséographiques, 1)

La protection du patrimoine culturel : manuel des législations nationales / préparé par Bonnie Burnham. - Paris : ICOM, 1974, - 207 p., bibl.

Elements of Museum Documentation = Elements de documentation muséographique / Yvonne Oddon. - Jos : Jos Museum, UNESCO-Nigeria Training Centre for Museum Technicians, 1968. - 68 p.

General Guidelines for Museums Educators, Including Specific Guidelines for the Training of Museum Educators in Charge of Primary and Secondary School Children / International Council of Museums; pref. by Poul Vestergaard. - Paris: ICOM, 1987. - 44 p. (Non publié. Dactylogr.)

Des musées ouverts à tous les sens : mieux accueillir les personnes handicapées / ICOM et Fondation de France. - Paris : Fondation de France, 1991. - 182 p., ill., bibl. - (Les cahiers d'étude, 2) ISBN 2-907111-14-0

Museum Basics / Timothy Ambrose and Crispin Paine; ICOM. - London, New York: ICOM in conjunction with Routledge, 1993. - 319 p., ill., index. - (The Heritage: Care, Preservation, Management) ISBN 0-415-05769-8 (hbk); 0-415-05770-1 (pbk)

L'autonomie des musées en Afrique : étude / Vincent Négri ; Conseil international des musées. - Paris : ICOM, 1995, - 170 p., bibl. ISBN 92-9012-222-6

Motions et résolutions adoptées lors des assemblées générales de l'ICOM, 1946-1995 / ICOM, - Paris : ICOM, [1996]. - 97 p. Non publié. Dactylogr.)

Index des noms propres

ABDUL HAK, Selim p. 86.

ALLAN, Alexander Douglas p. 86.

ALTHIN, Torsten p. 86.

ANGELIS D'OSSAT, Guglielmo (de) p. 86.

ANTONOVA, Irina p. 86.

ARJONA, Marta p. 64.

ARROYO, Miguel p. 62.

ASTUDILLO, Lucia p. 65.

AUER, Herman p. 86.

AZEREDO PERDIGÃO, José (de) p. 86.

BACESCU, Mihai p. 86.

BARATA, Mario p. 12, 61, 86.

BENOIST D'AZY MOLTKE, Marthe p. 86.

BERGSON, Henri p. 8.

CAIN, Julien p. 86.

CAMARGO-MORO, Fernanda de p. 63.

CARDON, Patrick p. 84.

CARNE, Sabine (de) p. 27.

CONRAN, Lorraine p. 12.

DAVID-WEILL, David p. 86.

EYO EKPO, O. p. 87.

FOCILLON, Henri p. 8.

FRIN, Raymonde p. 62.

GHOSE, Saroj p. 5-6, 35, 60, 80.

GUSTAVE VI ADOLPHE de Suède (Sa Majesté le roi) p. 19, 73, 87.

GYSIN-LAUBER, Frédéric p. 87.

HAMLIN, Chauncey J. p. 9, 12, 13, 71-72, 73, 87, 92.

HENDY, Sir Philip p. 74.

HUME, Thomas A. p. 87.

HUXLEY, Julian (Sir) p. 52.

JELÍNEK, Jan p. 76, 87.

KONARE, Alpha Oumar p. 35, 66, 77, 79.

KURT, Martin p. 87.

LANDAIS, Hubert p. 64, 77, 87.

LÉVEILLÉ, André p. 87.

LEWIS, Geoffrey p. 26, 78.

LORENTZ, Stanislaw p. 87.

MARGRETHE II, de Danemark, (Sa Majesté la

reine) p. 27, 29, 76.

MAYOR, Federico p. 34.

MILLIKEN, William p. 87.

MINISSI, Franco p. 63.

MONREAL, Luis p. 29, 77, 83.

MORLEY, Grace p. 60, 87.

MOSTNY, Grete p. 87.

NAQVI, Sayed p. 87.

ODDON, Yvonne p. 49, 81.

PEROT, Jacques p. 37.

PEGDEN, Norman p. 29.

PIOTROVSKI, Boris p. 87.

PLENDERLEITH, Harold p. 87.

PORTES, Elisabeth (des) p. 85.

RAMIREZ VÁSQUEZ, Pedro p. 63.

REPETTO, Luis p. 65.

RIVET, Paul p. 81, 87.

RIVIERE, Georges Henri p. 21, 45, 49, 62, 63, 72,

81, 82, 88.

SALAS BOSCH, Xavier (de) p. 88.

SALLES, Georges p. 16, 71, 73, 88,

SANDBERG, Willem p. 88.

SEEBERG, Peter p. 27.

SONJA de Norvège (Sa Majesté la reine) p. 36.

TANAHASHI, Gentaro p. 88.

TEXEIRA, Oswaldo p. 61.

TORRES BODET, Jaime p. 63.

VAN DER HAAGEN, lan Karel p. 88.

VAN SCHENDEL, Arthur p. 75, 88.

VARINE-BOHAN, Hugues (de) p. 26, 29, 43, 58, 63, 65, 75, 82.

71.000.1001110111.00

ZACKS-ABRAMOV, Ayala p. 88.

ZAMOCHKINE, Alexander p. 88.

Index des organisations et des organes de l'ICOM

American Association of Museums p. 8, 9, 12.

Associación Colombiana de Cultura p. 61.

Association des conservateurs des musées et collections publiques p. 8.

Associación Latinoamericana de Museos (ALAM) p. 63.

Association des musées d'Afrique tropicale (AMAT/MATA) p. 20, 58, 66.

Association des musées des Caraïbes (MAC) p. 99

Association des musées du Commonwealth (CAM) p. 99.

Association des musées de l'Océan indien (AMOI) p. 99.

Association des musées et des monuments de la communauté pour le développement de l'Afrique australe (SADCAMM) p. 66, 67.

Association des musées de plein-air européens (AEOM) p. 99.

Association internationale des musées d'agriculture (AIMA) p. 99.

Association internationale des musées d'armes et histoire militaire (IAMAM) p. 99.

Association internationale des musées de

transport et de communication (IATM) p. 99. Centre international d'études pour la

conservation et la restauration des biens culturels (ICCROM) p. 18, 19, 20, 30, 53, 87. Congrès international des musées maritimes

(ICMM) p. 99. Conseil international des monuments et des

sites (ICOMOS) p. 16, 30, 37, 55.

Conseil international des archives (CIA) p. 37, 55.

Comité international du Bouclier bleu (ICBS) p. 37, 55, 85.

Comité international de l'ICOM pour l'architecture et les techniques muséographiques (ICAMT) p. 65, 95.

Comité international de l'ICOM pour l'audiovisuel et les nouvelles technologies de l'image et du son (AVICOM) p. 99.

Comité international de l'ICOM pour la conservation (ICOM-CC) p. 8, 14, 95, 97.

Comité international de l'ICOM pour la documentation (CIDOC) p. 95, 96.

Comité international de l'ICOM pour l'éducation et l'action culturelle (CECA) p. 64,

80, 95.

Comité international de l'ICOM pour les échanges d'expositions (ICEE) p. 98. Comité international de l'ICOM pour l'égyptologie (CIPEG) p. 95, 98.

Comité international de l'ICOM pour la formation du personnel (ICTOP) p. 49, 97.

Comité international de l'ICOM pour la gestion dans les musées (INTERCOM) p. 98.

Comité international de l'ICOM pour le marketing et les relations publiques dans les musées (MPR) p. 97.

Comité international de l'ICOM pour les musées et collections d'archéologie et d'histoire (ICMAH) p. 50, 95, 96.

Comité international de l'ICOM pour les musées et collections d'art appliqué (ICAA) p. 95.

Comité international de l'ICOM pour les musées et collections d'art moderne (CIMAM) p. 88, 95, 96.

Comité international de l'ICOM pour les musées et collections des beaux-arts (ICFA) p. 98.

Comité international de l'ICOM pour les musées et collections de costumes (COSTUME) p. 97.

Comité international de l'ICOM pour les musées et collections d'ethnographie (ICME) p. 65, 96.

Comité international pour l'architecture et les techniques muséographiques (ICAMT)
Comité international de l'ICOM pour les musées et collections d'instruments de musique (CIMCIM) p. 96.

Comité international de l'ICOM pour les musées et collections de numismatique (ICOMON) p. 95, 99.

Comité international de l'ICOM pour les musées et collections de sciences naturelles (NATHIST) p. 96.

Comité international de l'ICOM pour les musées et collections de sciences et techniques (CIMUSET) p. 58, 80, 86, 87, 95.

Comité internationale de l'ICOM pour les musées et collections du verre (VERRE) p. 96. Congrès international des musées de littérature (ICLM) p. 95, 97.

Comité international de l'ICOM pour les musées régionaux (ICR) p. 45, 64, 76, 87, 97.

Comité international de l'ICOM pour la muséologie (ICOFOM) p. 34, 64, 65, 76, 98.

Comité international de l'ICOM pour la sécurité dans les musées (ICMS) p. 97.

Confédération internationale des musées d'architecture (ICAM) p. 99

Fédération internationale des associations de bibliothèques (IFLA) p. 12, 37, 56.

Institut international pour l'unification du droit privé (UNIDROIT) p. 37, 52.

Fondation ICOM p. 21, 24, 34, 87, 88.

Fondation FORD p. 24.

Museums Association p. 7, 8, 12, 45, 78.

Mouvement international pour une nouvelles muséologie (MINOM) p. 99.

Office international des musées (OIM) p. 7, 8. Organisation internationale de police criminelle (INTERPOL) p. 52, 67.

Organisation mondiale des douanes (OMD) p. 52.

Organisation des musées, monuments et sites d'Afrique (OMMSA) p. 59, 66.

Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) p. 8, 9, 12, 18, 19, 20, 21, 26, 27, 28, 29, 30, 32, 34, 43, 44, 46, 49, 51, 52-53, 55, 56, 59, 60, 62, 63, 65, 67, 69, 72, 77, 78, 83, 84, 86, 87, 88, 90, 91.

Organisation régionale de l'ICOM pour l'Afrique Centrale (ICOMAC) p. 67.

Organisation régionale de l'ICOM pour l'Afrique de l'Ouest (ICOM-CIAO) p. 67.

Organisation régionale de l'ICOM pour l'Amérique latine et les Caraïbes (ICOM-LAC) p. 34, 59, 61-66.

Organisation régionale de l'ICOM pour l'Asie et le Pacifique (ICOM-ASPAC) p. 34, 60-61, 82, 87. Organisation de l'ICOM pour l'Europe (ICOM-EUROPE) p. 94.

Organisation régionale de l'ICOM pour le Maghreb (ICOM-MAGHREB) p. 69.

Organisation régionale de l'ICOM pour les pays arabes (ICOM-ARABE) p. 68-69, 92.

Programme de l'ICOM pour les musées en Afrique (AFRICOM) p. 35, 36, 67, 79, 85, 92.

Programme de musées suédois et africains (SAMP) p. 66.

Société internationale des bibliothèques et musées des arts du spectacle (SIBMAS) p. 99.

Index thématique

Afrique p. 20, 34, 35, 36, 56, 58, 59, 66-67, 92.

Amérique latine p. 34, 59, 61-65.

Arabe (pays) p. 68-69, 92.

Asie-Pacifique p. 20, 34, 59, 60-61.

Conservation p. 8, 18, 19, 20, 48, 49.

Démocratisation de l'ICOM p. 41, 42, 43, 89.

Déontologie p. 29, 32, 33, 66, 51-52, 64, 90.

Echanges d'objets et collections p. 13, 14, 18.

Echanges de personnels p. 13, 53, 66.

Education par le musée p. 34, 36, 53, 62.

Environnement p. 32, 46, 50.

Fonctionnement de l'ICOM p. 13, 14, 19, 24, 25, 26, 29, 39.

Journée internationale des musées p. 30, 31.

Mobilier (patrimoine) p. 55-56, 90.

Musée (définition) p. 43-45, 46, 47.

Profession muséale p. 20, 21, 22, 28, 35, 48, 49, 50, 60.

Protection du patrimoine p. 8, 31, 36, 37, 53, 54, 55, 56, 68.

Retour des biens culturels à leur pays d'origine p. 30, 51, 52.

Rôle, mission des musées p. 26, 31, 34, 35, 36, 45, 46, 47, 53.

Sigles de l'ICOM p. 14, 22, 36.

Trafic illicite des bien culturels p. 26, 32, 36, 37, 51, 52, 53, 54, 60, 62, 65, 67, 69.

Crédits photographiques :

pp. 17, 19, 25, 33, 35, 37, 42, 45, 47, 49, 50, 54,

56, 59, 64, 65, 66, 68, 71, 77, 78, 80, 82, 83, 84:

ICOM, tous droits réservés.

p. 12: UNESCO/Renzo Manuelli;

p. 21 : ICOM/Rijksmuseum;

p. 24: ICOM/Deutsches Museum;

p. 29: ICOM/Atelier Bache;

p. 31 : ICOM/Louise Decoppet;

p. 40 : UNESCO/Roberto Maia;

p. 53: UNESCO;

p. 60: ASPAC/Amareswar Galla;

p. 62 : UNESCO/ICOM;

p. 73 : Marthe de Moltke;

p. 74: ICOM/National Gallery, Londres;

p. 75 : ICOM/Rijksmuseum;

p. 76: ICOM/Atelier Bache;

p. 79 : ICOM/Riksutställningar;

p. 81 : J. Guillot;

p. 85 : ICOM/Alvaro Yanez.

Création, réalisation : HDL Design / Gilles Huot

Photogravure : Transparence, Paris

Impression : HMI, Denée.

CONSEIL INTERNATIONAL
DES MUSÉES

98-37

Créé en 1946, le Conseil international des musées (ICOM) se consacre à la promotion et au développement des musées et de la profession muséale au niveau international. Regroupant aujourd'hui quelque 15000 membres répartis sur les cinq continents, l'ICOM constitue un réseau mondial pour les professionnels de musée de toutes disciplines.

L'ICOM est une organisation non gouvernementale en relation formelle d'association avec l'UNESCO, et jouit d'un statut consultatif auprès du Conseil économique et social des Nations Unies.

C'est son aventure prodigieuse que cette Histoire de l'ICOM retrace: un parcours mouvementé mais passionnant, au cours duquel le Conseil international des musées a porté le flambeau de la profession muséale dans le monde. De petit grain de sable, l'ICOM est devenu, après des décennies d'activités, un petit diamant étincelant de compétence, de dynamisme et de notoriété. Trois éminents experts, de cultures et de formations différentes, racontent et analysent cette extraordinaire évolution.



ICOM, Maison de l'UNESCO, I, rue Miollis, 75732 Paris Cedex 15, France. Tél. (33 I) 4734 0500. Fax (33 I) 4306 7862. Email <secretariat@icom.org> http://www.icom.org